Industrie Canada
Industry Canada

Stratégie de développement durable 2003-2006

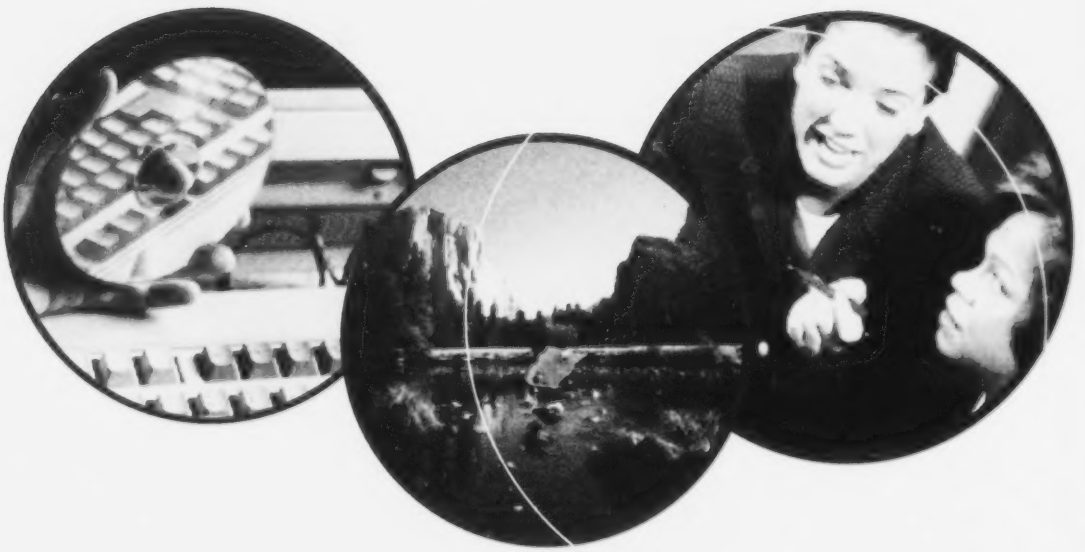

http://strategis.gc.ca/dd

Canada

Stratégie de développement durable 2003-2006

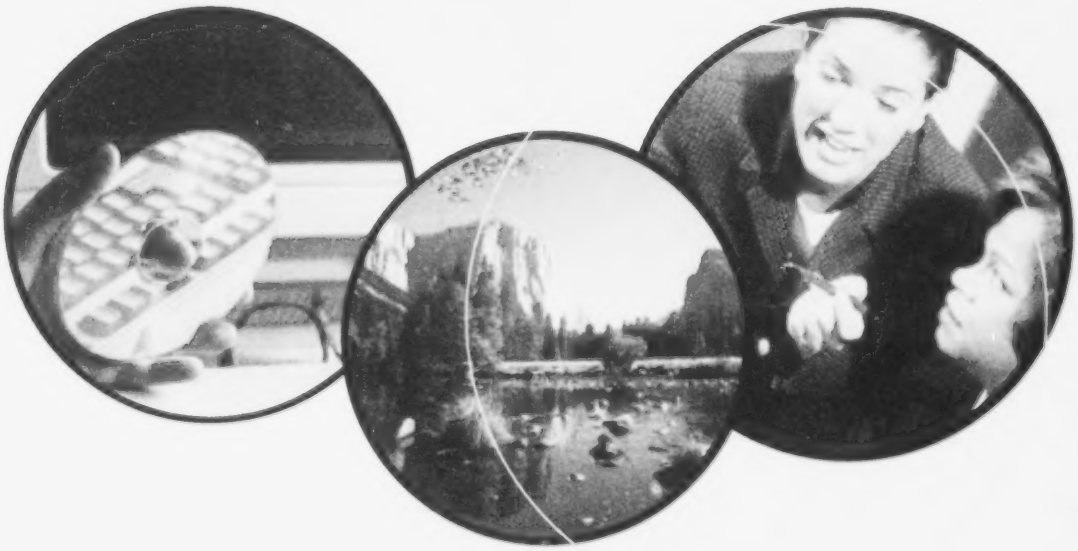

On peut obtenir cette publication sur supports multiples, sur demande. Communiquer avec le Centre de diffusion de l'information dont les coordonnées suivent.

Pour obtenir une version imprimée de cette publication, s'adresser également au :

Centre de diffusion de l'information
Direction générale des communications et du marketing
Industrie Canada
Bureau 268D, tour Ouest
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5

Téléphone : (613) 947-7466
Télécopieur : (613) 954-6436
Courriel : **publications@ic.gc.ca**

Cette publication est également offerte par voie électronique sur le Web (**http://strategis.gc.ca/dd**).

Autorisation de reproduction
À moins d'indication contraire, l'information contenue dans cette publication peut être reproduite, en tout ou en partie et par quelque moyen que ce soit, sans frais et sans autre permission d'Industrie Canada, pourvu qu'une diligence raisonnable soit exercée afin d'assurer l'exactitude de l'information reproduite, qu'Industrie Canada soit mentionné comme organisme source et que la reproduction ne soit présentée ni comme une version officielle ni comme une copie ayant été faite en collaboration avec Industrie Canada ou avec son consentement.

Pour obtenir l'autorisation de reproduire l'information contenue dans cette publication à des fins commerciales, faire parvenir un courriel à **copyright.droitdauteur@communication.gc.ca**.

N.B. Dans cette publication, la forme masculine désigne tant les femmes que les hommes.

N° de catalogue Iu4-55/2003F-PDF
ISBN 0-662-75958-3
54035F

Also available in English under the title *Industry Canada Sustainable Development Strategy — 2003–06*.

Message de la Ministre

Le développement durable vise essentiellement à assurer une meilleure qualité de vie à tous, aujourd'hui et pour les générations à venir. Les industries canadiennes reconnaissent de plus en plus l'importance d'intégrer la théorie et la pratique du développement durable dans leurs activités. Ce faisant, elles augmentent leur productivité et innovent davantage, tout en améliorant leur rendement environnemental et social.

La *Stratégie d'innovation du Canada* renforce l'idée que « le développement durable fait partie intégrante des objectifs de l'innovation ». Les pratiques de développement durable peuvent être source de valeur dans l'industrie et contribuer ainsi à bâtir une économie du savoir canadienne encore plus novatrice.

La nouvelle Stratégie de développement durable d'Industrie Canada a pour thème « l'innovation et les résultats », moyens de promotion du développement durable dans le cadre du mandat du Ministère, qui est de poser les fondements d'une économie du savoir plus productive et plus concurrentielle. Trois résultats stratégiques en matière de développement durable définissent les objectifs que le Ministère cherchera à atteindre en mettant en œuvre sa stratégie :

- continuer d'accroître la commercialisation et l'adoption de technologies écoefficaces;
- accroître l'utilisation de pratiques axées sur la responsabilité sociale et la durabilité dans l'industrie, les institutions et les collectivités;
- renforcer la capacité du système de gestion du développement durable d'Industrie Canada.

À titre de ministre de l'Industrie, je continuerai d'encourager l'industrie canadienne à prendre des initiatives novatrices en matière de développement durable.

Par ce troisième ensemble de stratégies de développement durable, Industrie Canada, Développement économique Canada pour les régions du Québec et d'autres ministères fédéraux renouvellent et renforcent l'engagement du gouvernement du Canada de préparer un avenir durable sur le plan économique, environnemental et social. Ces institutions fédérales restent déterminées à collaborer avec d'autres parties à la promotion du développement durable. Les stratégies de développement durable, importantes balises sur cette voie, contribuent à améliorer la qualité de vie des Canadiens.

La ministre de l'Industrie et ministre responsable de
l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec,

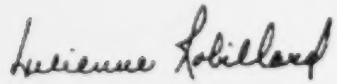

Lucienne Robillard

Table des matières

Message de la Ministre iii

Résumé vii

1. Introduction 1

2. Réalisations, défis et possibilités 3
   2.1 Progrès récents 3
   2.2 Contextes mondial et canadien 8

3. Stratégie de 2003-2006 14
   3.1 Innovation favorisant le développement durable 18
   3.2 Durabilité des entreprises et des collectivités 39
   3.3 Renforcement des capacités du Ministère 56

4. Système de gestion du développement durable du Ministère 63

Annexe I Profil ministériel 75

Annexe II Principales questions et interventions possibles 79
   II.a Analyse interne — Résumé 80
   II.b Analyse externe — Résumé 85
   II.c Évaluation à mi-parcours — Résumé 89

Annexe III Consultation des intervenants 96

Annexe IV Consultation du personnel du Ministère et d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada 102

Annexe V Contribution du Ministère au Plan de mise en œuvre du Sommet mondial sur le développement durable 103

Annexe VI Sigles et acronymes 106

Résumé

Résultats stratégiques et interventions en matière de développement durable

La Stratégie de développement durable d'Industrie Canada pour 2003-2006 s'appuie sur les deux premières stratégies du Ministère, mais s'en démarque par sa structure et son contenu. Elle a pour thème « l'innovation et les résultats ». Trois résultats stratégiques en matière de développement durable définissent les objectifs que vise le Ministère une fois les initiatives de la stratégie mises en œuvre, d'ici décembre 2006. Le Ministère cherchera à promouvoir davantage l'utilisation de technologies, de pratiques et d'outils écoefficaces et novateurs à l'appui du développement durable, à élargir sa contribution à la dimension sociale du développement durable et à axer davantage le cadre de mesure du rendement sur les résultats.

La stratégie d'Industrie Canada pour 2003-2006 est guidée par la vision suivante :

Afin d'appuyer l'essor d'une économie concurrentielle et novatrice, le Canada est un chef de file dans la mise au point, la commercialisation et l'adoption de technologies, de pratiques et d'outils novateurs favorisant le développement durable dans tous les secteurs de l'économie.

Cette vision reflète le mandat du Ministère, c'est-à-dire aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir et ainsi améliorer leur niveau et leur qualité de vie. Elle épouse aussi le point de vue selon lequel le développement durable et la croissance de la productivité, de l'emploi et du revenu font partie intégrante d'une économie dynamique.

Innovation favorisant le développement durable

- Commercialisation et adoption accrues de technologies et d'outils écoefficaces
  - Renforcer les capacités en recherche-développement et les compétences
  - Promouvoir l'innovation technologique
  - Appliquer les outils sur le marché

Durabilité des entreprises et des collectivités

- Utilisation accrue de pratiques axées sur la responsabilité sociale et la durabilité dans l'industrie, les institutions et les collectivités
  - Promouvoir la responsabilité et la durabilité des entreprises
  - Promouvoir la durabilité locale et mondiale

Renforcement des capacités du Ministère en matière de développement durable

- Renforcement du système de gestion du développement durable
  - Améliorer la planification, la mesure du rendement et l'évaluation du développement durable

Les trois résultats stratégiques en matière de développement durable que vise la nouvelle stratégie sont à long terme. Ils représentent, cependant, ce que le Ministère attend de l'industrie canadienne durant la nouvelle stratégie. Les deux premiers résultats sont axés sur les principaux intervenants externes du Ministère. Le troisième est axé sur la prise de décisions et les opérations internes en matière de développement durable. Le résultat lié à l'innovation favorisant le développement durable vise à renforcer l'adoption de pratiques et d'outils écoefficaces dans l'industrie et à accroître

la mise au point et la commercialisation de technologies environnementales novatrices. Le résultat lié à la durabilité des entreprises et des collectivités porte sur l'utilisation accrue de pratiques et d'outils favorisant le développement durable. Le troisième résultat vise à renforcer les progrès accomplis en ce qui concerne le système de gestion du développement durable d'Industrie Canada.

Le système de gestion du développement durable d'Industrie Canada se fonde sur le cycle suivant : 1) planification; 2) mise en œuvre; 3) mesure du rendement et évaluation; 4) rapports. Ce système permettra de bien mettre en œuvre les éléments du plan d'action de la stratégie et d'obtenir les résultats stratégiques visés d'ici décembre 2006.

104-02831/

1. Introduction

On entend par développement durable le fait de répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire aux leurs. Pour atteindre son objectif de développement durable, Industrie Canada présente sa Stratégie de développement durable pour 2003-2006. Le Ministère s'appuie sur ses réalisations pour relever les défis et saisir les débouchés qui se présentent afin de garantir aux Canadiens un avenir durable sur le plan économique, environnemental et social.

La première Stratégie de développement durable d'Industrie Canada (SDD I), qui visait la période allant de 1997 à 2000, avait pour thème « l'apprentissage et la découverte ». Il s'agissait d'une première tentative pour concrétiser le concept du développement durable à la lumière de l'orientation économique du Ministère, en définissant des résultats généraux à atteindre et en précisant la participation initiale de la direction. La deuxième Stratégie de développement durable du Ministère (SDD II), mise en œuvre de 2000 à 2003, avait pour thème « le leadership et le partenariat ». Élaborée en fonction des leçons tirées de la SDD I, elle mettait l'accent sur des mesures ciblées, une participation accrue de la haute direction et des mesures du rendement améliorées.

La troisième Stratégie de développement durable d'Industrie Canada (SDD III), pour 2003-2006, s'appuie sur la vision d'un Canada chef de file au chapitre de la mise au point, de la commercialisation et de l'adoption de technologies, de pratiques et d'outils novateurs favorisant le développement durable dans tous les secteurs de l'économie. Elle a pour thème « l'innovation et les résultats ». La SDD III vise à aider à relever les défis en matière d'innovation énoncés dans le document *Atteindre l'excellence : La Stratégie d'innovation du Canada* ainsi que les défis en matière de

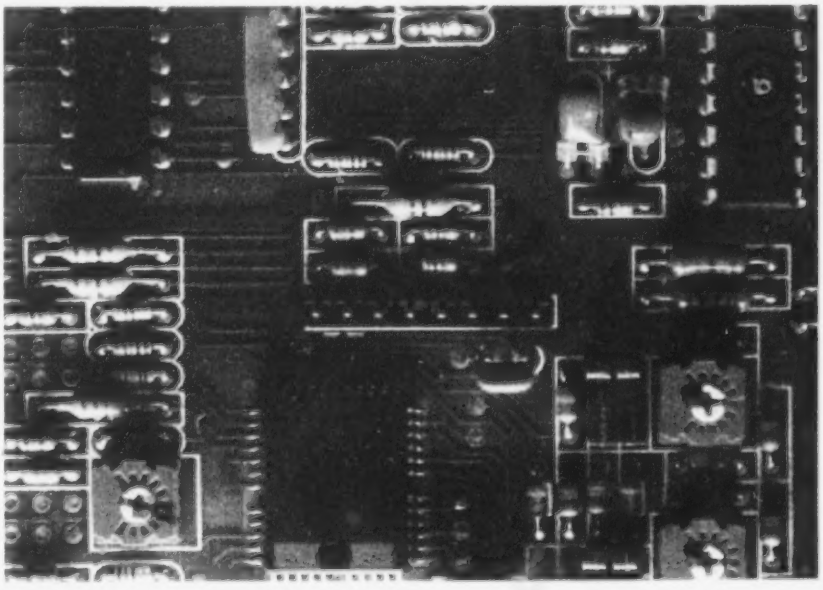

mesure du rendement établis par la Commissaire à l'environnement et au développement durable (CEDD). La SDD III correspond au mandat du Ministère, c'est-à-dire aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir et ainsi améliorer leur niveau et leur qualité de vie. Elle épouse aussi le point de vue selon lequel le développement durable et la croissance de la productivité, de l'emploi et du revenu font partie intégrante d'une économie dynamique. La nouvelle stratégie, qui s'appuie sur les deux précédentes, propose de nouvelles approches et interventions pour faire progresser l'industrie canadienne dans la voie du développement durable.

Dans la SDD III, le Ministère s'engage à favoriser et à promouvoir des solutions novatrices en matière de développement durable en visant les résultats stratégiques suivants :

- l'innovation au service du développement durable;
- la durabilité des entreprises et des collectivités;
- le renforcement des capacités du Ministère en matière de développement durable.

Par la SDD III, Industrie Canada entend accentuer ses efforts de promotion des pratiques et des outils écoefficaces et aider l'industrie canadienne à diffuser des technologies environnementales. La SDD III comprend un ensemble plus vaste d'initiatives qui favorisent la durabilité des entreprises et des collectivités. Enfin, elle vise à renforcer les capacités d'Industrie Canada en matière de développement durable et, plus particulièrement, son système de gestion du développement durable. Chacun de ces résultats stratégiques comprend une série restreinte et précise de résultats attendus ainsi qu'un cadre de mesure du rendement davantage axé sur les résultats.

La nouvelle stratégie a été élaborée sur la base d'analyses interne et externe, d'une évaluation à mi-parcours de la deuxième stratégie et de consultations avec le personnel du Ministère, d'autres ministères fédéraux, le secteur privé, des groupes environnementalistes et d'autres parties intéressées. La SDD III tient également compte du discours du Trône de 2002, du budget fédéral de 2003 et des engagements pris par le Canada au Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) de 2002. Dans l'ensemble, la nouvelle stratégie présente le parcours que suivra le Ministère durant les trois prochaines années pour favoriser le développement durable dans l'industrie canadienne et améliorer son système de gestion en la matière.

2. Réalisations, défis et possibilités

2.1 Progrès récents

Vers une économie novatrice et durable

Le Canada est entré dans le XXI[e] siècle en position de force sur le plan économique. En effet, jamais les Canadiens n'ont eu autant de possibilités et n'ont connu une telle prospérité. Ils sont à l'avant-garde de l'économie mondiale du savoir et ils utilisent leurs talents, leurs compétences et leurs idées pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux. Plus que jamais, leur capacité d'innover est essentielle pour assurer la prospérité économique et la qualité de vie futures du pays.

Le Canada continue de se classer parmi les premiers d'après l'Indice du développement humain des Nations Unies, qui place le Canada au huitième rang du point de vue de l'espérance de vie, du niveau de scolarité et du revenu réel rajusté[1]. D'après l'indice de durabilité environnementale, qui repose sur une évaluation collective des progrès des économies mondiales vers un environnement durable, le Canada figure dans le peloton de tête des 122 pays examinés. En fait, il occupe le quatrième rang, derrière la Finlande, la Norvège et la Suède, et il devance tous ses partenaires du G7[2].

Néanmoins, le Canada a des défis à relever pour créer une société plus novatrice. À cause d'une innovation à la traîne, le pays continue d'accuser un retard important sur le plan de la productivité par rapport aux États-Unis et à d'autres économies industrielles avancées. En particulier, l'industrie canadienne est plus lente que plusieurs autres pays à mettre au point, à appliquer et à commercialiser des produits, des procédés et des services novateurs.

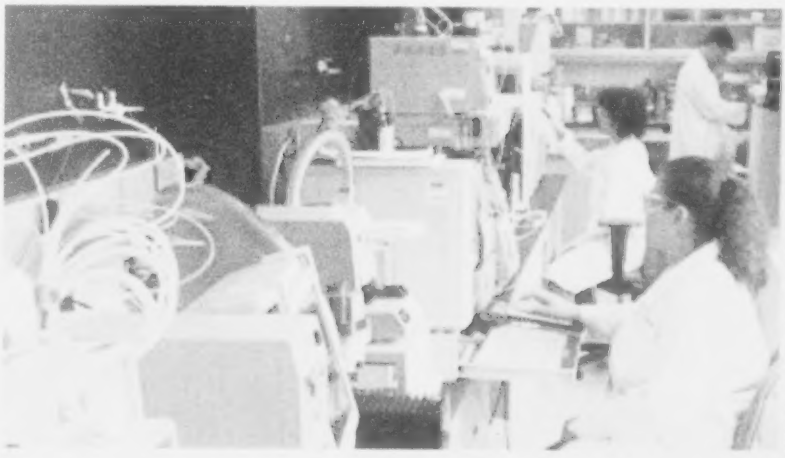

Photo reproduite avec la permission d'Aventis Pasteur Ltée

1. Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport mondial sur le développement humain 2003*, Paris, Economica, 2003.
2. Forum économique mondial, *2002 Environmental Sustainability Index*, Assemblée annuelle de 2002, Davos (Suisse).

L'innovation est un moteur essentiel de la croissance de la productivité et de la compétitivité. Il faut donc remédier à sa lenteur pour que les Canadiens saisissent des possibilités importantes propres à favoriser l'expansion de l'emploi et l'amélioration du niveau et de la qualité de vie. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) souligne que la performance économique canadienne se renforcera graduellement au sortir du léger ralentissement récent pour afficher une croissance plus vigoureuse en 2004, mais que le Canada devra relever le défi à long terme qui consiste à stimuler la croissance de la productivité par rapport aux États-Unis en renforçant l'innovation, la concurrence et l'acquisition de compétences[3].

La croissance de la productivité, une meilleure performance au chapitre de l'innovation et des investissements stratégiques dans l'infrastructure du savoir, le capital humain et les cadres de réglementation du Canada seront donc essentiels pour assurer aux Canadiens un avenir économique durable. D'ailleurs, dans son septième rapport socioéconomique annuel, le Conference Board du Canada soutient que la capacité du pays d'offrir des services de santé, des services d'éducation et des services sociaux de qualité dépend de sa capacité de relever le revenu par habitant et d'assurer l'accès au marché américain[4].

Progrès de l'industrie vers le développement durable

Les entreprises canadiennes ont accompli des progrès considérables ces dernières années pour relever les défis du développement durable. De nombreux secteurs de l'économie reconnaissent de plus en plus que les technologies, les pratiques et les outils liés au développement durable sont sources de valeur ajoutée dans une entreprise et aident à gérer les risques et à les atténuer. Les marchés financiers examinent de plus en plus les initiatives environnementales et sociales des sociétés et leurs résultats dans ces domaines, afin de mieux comprendre en quoi ces initiatives contribuent à la productivité, à l'innovation et à la compétitivité. Le développement durable est plus présent et mieux intégré dans les stratégies et les décisions d'investissement.

« Les sociétés canadiennes investissent dans des pratiques, des systèmes et des technologies portant sur les problèmes environnementaux propres à leur industrie. »

***— Environmental Practice and Performance of Canadian Business and Industry*, Conference Board du Canada, 2003**

Le rapport national du Canada remis au SMDD de 2002 et intitulé *Le Canada et le développement durable* décrit une série de démarches variées et novatrices adoptées par l'industrie canadienne dans les années 1990 en contribution au développement durable. Plus précisément, les entreprises ont pris des mesures concernant des aspects environnementaux et sociaux du développement durable qui leur ont permis :

- de réduire risques et responsabilité en adoptant des pratiques, des procédés et des changements technologiques écoefficaces (p. ex., les piles à combustible et la biotechnologie) ainsi que des outils, comme les systèmes de gestion environnementale (SGE), la conception écologique, la gestion de la chaîne d'approvisionnement et les pratiques de reddition des comptes et de présentation de rapports;

3. Organisation de coopération et de développement économiques, *Études économiques de l'OCDE*, vol. 2003/14, Canada/Paris, septembre 2003, p. 10.
4. Conference Board du Canada, *Rendement et potentiel 2002-2003*, Ottawa, 2002.

- de créer de la valeur pour les investisseurs et d'autres parties intéressées en mettant au point des produits et des services novateurs et écoefficaces, avantageux sur le plan environnemental, social et financier; en encourageant des investissements socialement responsables; et en améliorant l'accès au financement par emprunt, au crédit et au capital sur les marchés boursiers[5].

Voici quelques réalisations récentes de l'industrie :

- En 2000, les entreprises canadiennes ont investi près de 2,2 milliards de dollars dans des projets d'immobilisations destinés à protéger l'environnement, ce qui représente une hausse de 26 p. 100 par rapport à 1998. Une part grandissante de ces investissements, soit 944 millions de dollars, a été consacrée à la prévention de la pollution, ce qui représente une augmentation de près de 46 p. 100 par rapport à 1998. L'industrie du matériel de transport contribue grandement à la réorientation vers la prévention de la pollution. En effet, entre 1998 et 2000, ses investissements en la matière sont passés de 30 à 188 millions de dollars[6].
- L'Inventaire national des rejets de polluants révèle une tendance généralisée à la baisse des rejets des industries chimiques, qui sont passés de 60 000 tonnes en 1999 à 50 000 tonnes en 2000[7].
- D'après le registre du Défi-climat canadien, qui donne les niveaux de référence, les cibles et les réductions de gaz à effet de serre (GES) en se fondant sur des entités ou des installations individuelles, le nombre de plans d'action cumulatifs élaborés est passé de 757 en 2000 à 834 en 2002 et celui des premiers rapports d'étape connexes, de 344 en 2000 à 394 en 2002[8].
- Comme l'illustre le tableau 1 ci-dessous, le taux de croissance des sociétés canadiennes ayant obtenu la certification ISO 14001 a nettement augmenté, puisque leur nombre est passé de 112 en 1998 à 800 en décembre 2001[9].
- En ce qui concerne les grands indicateurs de l'écoefficacité, l'intensité énergétique du secteur industriel (c.-à-d. la quantité d'énergie consommée par unité d'activité) s'est améliorée, sa croissance globale diminuant de 14,8 p. 100 entre 1999 et 2001[10].
- Le nombre de sociétés canadiennes qui publient des données sur la durabilité ou des rapports annuels intégrés a presque doublé, passant de 57 en 2001 à 100 dans 12 secteurs en 2002[11].

Réalisations d'Industrie Canada en matière de développement durable

Jusqu'ici, Industrie Canada a mis en œuvre deux stratégies de développement durable. Elles ont toutes deux permis de progresser sensiblement dans l'intégration des activités de développement durable aux cinq objectifs stratégiques du Ministère que sont l'innovation, la connectivité, le marché, l'investissement et le commerce. En 2001, afin de mieux refléter la nature horizontale du développement durable dans les cadres de planification et d'évaluation du Ministère, la haute direction a ajouté le développement durable en tête du tableau des priorités du Ministère intitulé « Stimuler l'essor économique », où figuraient déjà la croissance de la productivité, la création d'emplois et l'augmentation du revenu. La

5. Gouvernement du Canada, *Le Canada et le développement durable*, Ottawa, Environnement Canada, 2002, p. 16-17.
6. Statistique Canada, *Dépenses de protection de l'environnement du secteur des entreprises, 2000*, Ottawa, Statistique Canada, 2003.
7. Environnement Canada, *Renseigner les Canadiens — 2002 : Faits saillants de l'Inventaire national des rejets de polluants pour l'année 2000*, Ottawa, Environnement Canada, 2002.
8. Site Web de Mesures volontaires et registre Inc. (**http://www.vcr-mvr.ca/index_f.cfm**).
9. Organisation internationale de normalisation, *ISO 14001 Registered Company Directory North America Market Report*, vol. 3, n° 4, novembre 2002.
10. Ressources naturelles Canada, Glossaire, site Web de l'Office de l'efficacité énergétique (**http://oee.rncan.gc.ca**), 2003.
11. Stratos Inc., *Building Confidence: Corporate Sustainability Reporting in Canada*, Ottawa, 2003.

SDD III marque un progrès important en ceci qu'elle tire parti de programmes et d'initiatives du Ministère qui contribuent à la dimension sociale du développement durable et élargissent donc ce même développement à des initiatives qui relèvent d'objectifs stratégiques ministériels autres que l'innovation.

- a appuyé des projets d'écoefficacité et d'écotourisme par l'intermédiaire d'Entreprise autochtone Canada (EAC).

Dans l'évaluation à mi-parcours de la SDD II (voir l'annexe II.c), les initiatives d'Industrie Canada ont été jugées compatibles avec les objectifs ministériels et gouvernementaux en matière de développement durable. L'évaluation a également constitué un guide utile pour l'élaboration de la structure et du contenu de la nouvelle stratégie.

Tableau 1 Croissance du nombre d'entreprises ayant obtenu la certification ISO 14001 : Total en fin d'année, 1995-2001[12]

Pays	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
États-Unis	1	19	108	296	557	889	1561
Canada	0	2	26	112	304	499	800
Mexique	0	0	12	35	55	93	248

Les résultats d'Industrie Canada au titre du développement durable et les leçons tirées de la SDD II sont décrits dans l'évaluation à mi-parcours (voir l'annexe II.c). Le tableau 2, à la page suivante, présente les faits saillants des réalisations du Ministère relatives à la SDD II, qui a été déposée à la Chambre des communes en 2001.

Le Ministère a aussi enregistré quelques résultats au-delà de la portée des engagements pris dans la deuxième stratégie. Ainsi, Industrie Canada :

- est jugé de niveau I dans le rapport annuel de 2001 de la CEDD, en raison du bon fonctionnement de son système de gestion du développement durable;
- a élaboré des initiatives de fabrication sans gaspillage et de haute performance, de nanotechnologie et de récupération des ressources, afin de promouvoir la minimisation ou l'élimination des déchets de production ou de traitement par des pratiques écoefficaces et des technologies environnementales novatrices;

12. Organisation internationale de normalisation, *ISO 14001 Registered Company Directory North America Market Report*, vol. 3, n° 4, novembre 2002.

Tableau 2 Points saillants des réalisations récentes d'Industrie Canada dans le cadre de la SDD II, 2000-2003

Renforcer la capacité des Canadiens, des industries et des entreprises d'élaborer et d'utiliser des technologies, des pratiques, des outils et des produits écoefficaces qui contribuent à accroître la productivité et la performance environnementales.	• Industrie Canada a lancé un nouveau site Web consacré à l'écoefficacité et propose deux outils d'évaluation de l'écoefficacité en ligne : Réaliser l'écoefficacité en trois étapes, qui s'adresse aux fabricants, ainsi qu'une introduction à l'écoefficacité. • Industrie Canada a conclu une entente de partenariat et élaboré le contenu Web initial de Créer des entreprises durables, et organisé des ateliers régionaux sur l'écoefficacité pour les entreprises, en collaboration avec la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, Ressources naturelles Canada (RNCan), Environnement Canada ainsi que des organismes et des partenaires industriels régionaux. • Industrie Canada a appuyé de nouveaux Réseaux de centres d'excellence (RCE), notamment celui de l'automobile du XXI^{e} siècle qui vise à améliorer les groupes propulseurs, à réduire les émissions et à accroître la sécurité des véhicules de demain, en particulier pour les enfants et les personnes âgées.
Faciliter le développement et la diffusion de technologies environnementales et de technologies habilitantes porteuses d'avantages économiques et environnementaux à long terme.	• Industrie Canada a investi environ 75 millions de dollars dans 6 projets de Partenariat technologique Canada (PTC) relatifs au développement durable portant notamment sur les piles à combustible et d'autres technologies de l'automobile non polluantes. Les projets devraient permettre de réunir par ailleurs quelque 175 millions de dollars d'investissements. • Industrie Canada a financé, par l'intermédiaire de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), 14 projets d'infrastructure de recherche universitaire dans les domaines suivants : hydrologie, ingénierie environnementale, océanographie, évolution et écologie, science des sols et biologie des plantes et des arbres, le tout évalué à 34,5 millions de dollars. • Industrie Canada a approuvé 22 projets et plateformes en génomique, pour lesquels Génome Canada a fourni 135 millions de dollars.

Tableau 2 Points saillants des réalisations récentes d'Industrie Canada dans le cadre de la SDD II, 2000-2003 (suite)	
Améliorer l'intégration des objectifs de développement durable à la prise de décisions, notamment à l'étape de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques, des plans et des activités du Ministère.	• Industrie Canada a approuvé la mise en œuvre d'un programme ministériel permanent pour la réalisation des évaluations environnementales stratégiques (EES). • Industrie Canada a procédé à une vérification des déchets dans ses installations de la région de la capitale nationale. • Industrie Canada a produit et distribué une brochure promotionnelle intitulée *L'écoefficacité — Un fin sens des affaires*, pour mettre en évidence les avantages financiers découlant des pratiques écoefficaces.

Un rapport d'étape détaillé est affiché dans le site Web d'Industrie Canada (**http://strategis.gc.ca/dd**).

2.2 Contextes mondial et canadien

Contexte mondial

La communauté internationale reste confrontée à divers défis touchant à chacune des dimensions du développement durable. Des problèmes environnementaux tels que les changements climatiques, la biodiversité, la pauvreté, la santé humaine, le « fossé numérique », le transfert de technologie ainsi que la pollution de l'air, de l'eau et des mers menacent toujours la santé humaine et les écosystèmes naturels. Sur le front économique, la mondialisation continue des marchés fait de plus en plus du savoir et de l'innovation les moteurs clés du rendement économique et de la compétitivité. En ce qui concerne la dimension sociale, l'évolution démographique des pays occidentaux, qui voient leur population vieillir et leurs taux de natalité décliner, pose de réelles difficultés pour ce qui est d'assurer une main-d'œuvre hautement qualifiée. En outre, il devient de plus en plus important pour la croissance et le développement économiques locaux de satisfaire les besoins en infrastructures urbaines.

L'émergence de la responsabilité sociale des entreprises (RSE), en tant que principe commercial important et que série de pratiques définissant les rapports entre une entreprise et les principales parties intéressées, y compris les consommateurs et les actionnaires, pose des défis au secteur privé. Des sondages d'opinion internationaux (p. ex., par Environics International) révèlent que les consommateurs de nombreux pays ont des attentes plus élevées et se mobilisent davantage pour encourager les sociétés à se montrer plus responsables sur le plan social. Les entreprises ne peuvent ignorer les questions relatives à leur responsabilité sociale et à la durabilité telles que les pratiques de gestion des ressources humaines, le développement communautaire, les droits de la personne, la régie d'entreprise et la protection des consommateurs.

Le SMDD de 2002, qui a eu lieu à Johannesburg (Afrique du Sud), a permis aux pays de se réunir pour trouver un consensus et former des partenariats internationaux afin de résoudre les problèmes du développement durable, auxquels la mondialisation a ajouté une nouvelle dimension. L'intégration rapide des marchés, la mobilité du capital et la forte

augmentation du mouvement des investissements se traduisent par une répartition inégale des coûts et des avantages, souvent au détriment des pays en développement. La capacité des gouvernements nationaux de relever seuls ces défis est limitée par des forces planétaires et les représentants des entreprises ont donc reconnu au SMDD que les milieux d'affaires doivent agir plus que jamais. Le plan de mise en œuvre du SMDD est le vecteur de mobilisation du secteur privé, des gouvernements et des organisations non gouvernementales (ONG) dans ces domaines. Les contributions d'Industrie Canada à la mise en œuvre du SMDD au Canada, au moyen des mesures énoncées dans la présente stratégie, sont décrites à l'annexe V.

« Le développement durable fait partie intégrante des objectifs de l'innovation. »

— Atteindre l'excellence : La Stratégie d'innovation du Canada, 2002

De même, la ratification par le Canada du Protocole de Kyoto en décembre 2002 entraînera un ensemble particulier de défis et de possibilités pour l'industrie canadienne. Les engagements du gouvernement du Canada relatifs aux changements climatiques décrits dans le *Plan du Canada sur les changements climatiques* présentent des possibilités environnementales et économiques dans des domaines comme l'énergie renouvelable et la conservation de l'énergie, mais Industrie Canada devra collaborer avec l'industrie pour trouver des moyens d'atteindre les objectifs liés aux changements climatiques tout en stimulant la croissance économique.

Contexte canadien

Les perspectives économiques mondiales sont incertaines pour bon nombre de ses principaux concurrents, mais le Canada peut généralement s'appuyer sur des facteurs fondamentaux solides et s'attendre à une forte croissance économique par rapport à ses principaux concurrents dans un proche avenir. Un examen des grands indicateurs économiques révèle un faible taux d'inflation, de faibles taux d'intérêt, une solide croissance de l'emploi, des niveaux de confiance élevés chez les consommateurs et dans les entreprises, et une stabilité financière continue. Cependant, l'écart de longue date entre la productivité du Canada et celle des États-Unis, son principal partenaire commercial et concurrent, reste un problème stratégique clé qu'il faut résoudre si l'on veut améliorer les résultats au chapitre de l'innovation. En 2002, le gouvernement du Canada publiait un document intitulé *Atteindre l'excellence : Investir dans les gens, le savoir et les possibilités — La Stratégie d'innovation du Canada*, qui présente un diagnostic des défis en matière d'innovation auxquels le Canada est confronté dans l'économie du savoir actuelle et demande un partenariat national afin d'élaborer un plan d'action détaillé pour relever ces défis, en précisant que « le terme innovation renvoie à la fois au processus de création et à son résultat[13] ». Le niveau de vie des Canadiens et, de manière générale, leur qualité de vie dépendent largement de l'innovation et de sa promotion systématique dans tous les secteurs de l'économie. Les liens importants entre le développement durable et l'innovation ont été reconnus au Sommet national sur l'innovation et l'apprentissage de novembre 2002, où un atelier était consacré à l'environnement et à l'énergie propre (il a aussi été question d'écoefficacité). Les délégués ont discuté de l'importance de trouver des solutions novatrices aux problèmes environnementaux et de profiter des avantages économiques qui en découlent, le tout nécessitant des investissements dans des domaines comme la

13. Industrie Canada, *Atteindre l'excellence : Investir dans les gens, le savoir et les possibilités — La Stratégie d'innovation du Canada*, Ottawa, 2001, p. 4.

« Des nouveautés dans des domaines comme le recyclage des déchets, la nanotechnologie, les technologies de l'information, la biotechnologie et l'énergie renouvelable peuvent grandement contribuer à la durabilité. »

— World Business Council on Sustainable Development

recherche-développement (R-D), l'acquisition de compétences et l'immigration, ainsi qu'une réglementation et une fiscalité favorables.

Dans le discours du Trône de 2002, le gouvernement du Canada s'est engagé à mettre en œuvre une stratégie de réglementation intelligente afin d'accélérer les réformes qui serviront la santé et le développement durable, contribueront à l'innovation et à la croissance économique et réduiront les formalités administratives auxquelles doivent se plier les entreprises. Il a promis d'affecter 4 millions de dollars sur deux ans à un nouveau comité consultatif externe sur la réglementation intelligente qui fera des recommandations au gouvernement pour ce qui est des domaines où il doit revoir son approche réglementaire afin que le Canada ait un avantage ou qu'il le maintienne.

Le budget de 2003 appuie la stratégie du gouvernement concernant les changements climatiques de même que les efforts déployés pour assainir l'eau et l'air et rendre les villes plus agréables. Le gouvernement s'y engage à consacrer 2 milliards de dollars sur cinq ans à la mise en œuvre du *Plan du Canada sur les changements climatiques* et notamment à des mesures concernant l'efficacité énergétique, l'énergie renouvelable, les transports durables et de nouveaux combustibles de remplacement. Chose certaine, une innovation technologique constante sera essentielle pour que le Canada atteigne son objectif par rapport au Protocole de Kyoto et qu'il se positionne comme chef de file mondial en ce qui concerne les solutions novatrices en matière de changements climatiques, tout en maintenant sa compétitivité industrielle dans tous les secteurs. Pour le Canada, trouver des solutions aux changements climatiques permet à la fois de résoudre des problèmes environnementaux et de créer des débouchés économiques. Si le Protocole de Kyoto prévoit un objectif à court terme, les changements climatiques poseront des problèmes durables et les efforts d'Industrie Canada porteront sur le long terme. Il sera également important que tous les Canadiens, les gouvernements, les industries et les consommateurs aident le Canada à atteindre ses objectifs en matière de changements climatiques.

SDD III — Principales questions

Des leçons importantes ont été tirées de l'élaboration et de la mise en œuvre des deux premières stratégies de développement durable d'Industrie Canada. Elles découlent d'expériences internes, des documents de fond (c.-à-d. d'analyses interne et externe et d'évaluations à mi-parcours) ainsi que de vérifications et de rapports de la CEDD.

En réponse aux exigences du *Guide de l'écogouvernement* (1995), Industrie Canada a effectué des analyses interne et externe (voir l'annexe II) afin de cerner les principales questions de développement durable à prendre en considération dans la préparation de la troisième stratégie.

Sept grands enjeux à examiner dans la nouvelle stratégie se dégagent des analyses internes, soit quatre à court terme et trois à long terme.

Court terme (durant la période visée par la SDD III) :

- L'intégration du développement durable dans la prise de décisions;

- L'élargissement des mesures de développement durable du gouvernement;
- L'aide à l'innovation au service du développement durable;
- L'amélioration de la productivité par l'écoefficacité.

Long terme (au-delà de la période visée par la SDD III) :

- Une mise en valeur durable des ressources;
- La réalisation des objectifs internationaux;
- L'amélioration de la qualité de vie et du bien-être[14].

L'analyse externe, qui portait sur six secteurs industriels — forêts; pétrole et gaz; technologies de l'information et des communications (TIC); matières plastiques; ciment et béton; produits en acier — a révélé les lacunes et les défis suivants en ce qui concerne le développement durable :

- la nécessité d'une vision du développement durable et d'une stratégie coordonnée entre les secteurs d'activité;
- l'importance du développement des marchés et de la création de besoins pour optimiser les pratiques et les technologies en matière de développement durable;
- l'augmentation des investissements dans la R-D à l'appui du développement durable;
- l'accroissement de la formation et du perfectionnement afin d'attirer et de garder un personnel hautement qualifié;
- la communication des résultats et des possibilités concernant le développement durable[15].

Des renseignements détaillés sur les résultats des analyses interne et externe sont présentés à l'annexe II.

L'évaluation à mi-parcours de la SDD II a abouti à 10 recommandations fondées sur les leçons tirées de l'élaboration et de la mise en œuvre de cette stratégie.

- Progrès : Diverses mesures devraient être consolidées en un maximum de 10 grands secteurs de résultats liés aux objectifs de la stratégie.
- Cadre d'évaluation : Conformément aux lignes directrices du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), l'étude du cadre d'évaluation devrait être entreprise parallèlement à la planification de la nouvelle stratégie.
- Prise de décisions : La prise de décisions devrait continuer d'être un objectif stratégique.
- Portée et souplesse : Le plan devrait être examiné chaque année, tout comme les mesures et les résultats attendus, afin d'obtenir les résultats clés et d'atteindre les principaux objectifs.
- Suivi et rapports : Les centres de responsabilité devraient envisager de compiler de manière continue les données relatives au rendement dans le cadre du système de suivi et de rapports sur le développement durable, en se fondant sur le Cadre de gestion et de responsabilisation (CGRR) axé sur les résultats du SCT.
- Ressources : La planification stratégique de la SDD III devrait étudier la possibilité d'affecter des fonds à des projets dans un cadre de financement de la SDD III.
- Partenariats internes : Le Ministère devrait se demander comment favoriser la coopération interministérielle afin d'obtenir les résultats souhaités en matière de développement durable.
- Outils de prestation : Il est important que le Ministère évalue les outils à sa disposition et choisisse les plus efficaces pour

14. KPMG Consulting, *Internal Issues Scan for Industry Canada's Sustainable Development Strategy 2003–2006 (SDS III)*, document préparé pour la Direction générale de la vérification et de l'évaluation, Industrie Canada, Ottawa, KPMG Consulting, 2003.
15. Schulich School of Business, *SDS III External Issues Scan and Supplemental Scan: Identification of High Leverage Opportunities*, document préparé pour Industrie Canada, Toronto, Haub Program in Business and Sustainability, Schulich School of Business, York University, 2003.

obtenir les résultats souhaités dans les délais voulus.
- Résultats : Le Ministère devrait se préparer à présenter une évaluation exhaustive des résultats cumulés de ses stratégies de développement durable (la CEDD exige un examen global en 2007).
- Stratégies parallèles : Une place plus importante devrait être accordée au développement durable au Ministère. Il serait utile à cet égard de relier la nouvelle stratégie aux stratégies parallèles du Ministère[16].

Par ailleurs, en février 2003, Industrie Canada a également organisé à Ottawa sa première journée de réflexion sur le développement durable. Une soixantaine de fonctionnaires du Ministère et du Portefeuille de l'industrie y ont examiné des priorités stratégiques, des résultats et des partenariats éventuels pour la SDD III. Les changements climatiques, la recherche, le développement et la démonstration de technologies ainsi que la consommation durable ont été cités comme étant les questions prioritaires de la nouvelle stratégie. Des renseignements détaillés sur la journée de réflexion sont présentés à l'annexe III.

L'élaboration de la troisième stratégie est également guidée par les attentes de la CEDD décrites dans *Les stratégies de développement durable : Des résultats positifs à obtenir.* Il y est expliqué pour l'essentiel la nécessité d'améliorer les stratégies afin d'en faire des documents de planification stratégique plus efficaces accompagnés de véritables cadres de mesure des résultats[17].

« Pour faire du développement durable une réalité, les stratégies doivent énoncer une vision d'un avenir durable, un petit nombre de priorités clés et des objectifs précis pour les 10 prochaines années. »

— Johanne Gélinas, Commissaire à l'environnement et au développement durable, *Rapport de la CEDD*, octobre 2002

Prochaine génération de mesures de développement durable

Étant donné l'importance accordée actuellement aux changements climatiques, à l'innovation et à la réglementation intelligente, Industrie Canada a une occasion unique d'inciter davantage l'industrie à prendre des mesures de développement durable novatrices. Parmi les domaines où le leadership de l'industrie pourrait être encouragé, citons :
- *Les mesures allant au-delà de la conformité :* Il faut davantage s'efforcer de convaincre l'industrie de considérer l'environnement comme un moteur ou un créateur de valeur, plutôt que comme un coût à atténuer (p. ex., codes de conduite volontaires).
- *L'adoption de stratégies de développement durable par les entreprises :* L'intégration des dimensions économique, environnementale et sociale des activités d'une entreprise à ses décisions stratégiques commence à faire son chemin dans certaines sociétés avant-gardistes, mais il faut l'encourager encore.
- *L'utilisation d'instruments reposant sur les mécanismes du marché :* Conformément au plan du Canada sur les changements climatiques, les entreprises seront de plus en plus exhortées à participer aux régimes d'échange de droits d'émission.

Le tableau 3, aux pages 65 à 69, présente les liens entre les principales questions relatives au développement durable et les possibilités d'intervention ministérielle qui ressortent des analyses interne et externe. Ces possibilités

16. KPMG Consulting, *Mid-Term Evaluation Study of Industry Canada's Sustainable Development Strategy, 2000–2003*, document préparé pour la Direction générale de la vérification et de l'évaluation, Industrie Canada, Ottawa, KPMG Consulting, 2003.
17. Commissaire à l'environnement et au développement durable, *Les stratégies de développement durable : Des résultats positifs à obtenir*, Ottawa, mars 2003.

sont définies au chapitre 3, par rapport aux résultats stratégiques du développement durable, aux cibles et au plan d'action du Ministère pour les trois prochaines années, c'est-à-dire jusqu'en décembre 2006.

3. Stratégie de 2003-2006

Industrie Canada a beaucoup accompli dans ses deux premières stratégies de développement durable pour ce qui est de convaincre l'industrie canadienne de l'intérêt du développement durable et de permettre aux entreprises de définir et de mettre en œuvre des technologies, des pratiques et des outils de développement durable novateurs. La SDD d'Industrie Canada pour 2003-2006, qui a pour thème « l'innovation et les résultats », vise à consolider ces efforts. La nouvelle stratégie (voir la figure 1, à la page 17) s'articule autour des éléments suivants : vision, principes, résultats stratégiques du développement durable et activités.

Vision

Afin d'appuyer l'essor d'une économie concurrentielle et novatrice, le Canada est un chef de file dans la mise au point, la commercialisation et l'adoption de technologies, de pratiques et d'outils novateurs favorisant le développement durable dans tous les secteurs de l'économie.

Principes

Industrie Canada s'engage à appliquer les principes ci-dessous pour réaliser sa vision du développement durable, ainsi qu'à réaliser les résultats stratégiques et les activités liés au développement durable décrits dans la présente stratégie.

- *Leadership pour permettre la mise en œuvre de pratiques novatrices en matière de développement durable :* Industrie Canada fera preuve de leadership en encourageant l'industrie canadienne à définir et à mettre en œuvre des pratiques novatrices en matière de développement durable.
- *Partenariats pour le développement durable :* Industrie Canada consultera les parties intéressées et déterminera les possibilités de partenariats afin de favoriser le développement durable au sein de l'industrie canadienne.
- *Utilisation équilibrée des instruments de politique :* Industrie Canada appuiera l'utilisation équilibrée des instruments de politique afin d'atteindre ses objectifs en matière de développement durable (c.-à-d. des initiatives volontaires, des accords négociés, des normes, des instruments économiques et une réglementation directe).
- *Gestion en vue d'atteindre les résultats en matière de développement durable :* Industrie Canada gérera la mise en œuvre de la stratégie en établissant des objectifs stratégiques, en définissant des résultats à atteindre et en rendant publiquement compte du tout, y compris des plans d'action détaillés arrêtés pour les réaliser.

Résultats stratégiques du développement durable

La nouvelle Stratégie de développement durable d'Industrie Canada est structurée en fonction de trois résultats stratégiques à atteindre, soit l'innovation favorisant le développement durable; la durabilité des entreprises et des collectivités; et le renforcement des capacités d'Industrie Canada en matière de développement durable. Les résultats stratégiques représentent les retombées à long terme et durables pour les parties intéressées qui peuvent découler de la vision et des efforts du Ministère en matière de développement durable.

- *Innovation favorisant le développement durable :* Commercialisation et adoption accrues de technologies écoefficaces.
- *Durabilité des entreprises et des collectivités :* Utilisation accrue de pratiques axées sur la responsabilité sociale et la durabilité dans l'industrie, les institutions et les collectivités.
- *Renforcement des capacités d'Industrie Canada en matière de développement durable :* Amélioration de la capacité du système de gestion du développement durable d'Industrie Canada.

Les trois résultats en matière de développement durable représentent ce que le Ministère attend de l'industrie canadienne durant l'application de la nouvelle stratégie. Les deux premiers résultats sont axés sur les principaux intervenants externes du Ministère et le troisième, sur la prise de décisions et les opérations internes en matière de développement durable. Les liens entre les trois résultats stratégiques du développement durable sont exposés de manière détaillée au tableau 3, aux pages 65 à 69.

Liens avec les grands objectifs stratégiques d'Industrie Canada

Les résultats en matière de développement durable sont également liés aux grands objectifs stratégiques du Ministère décrits dans le *Rapport sur les plans et les priorités de 2003-2004* et résumés dans le profil ministériel fourni à l'annexe I.

Les cinq objectifs stratégiques d'Industrie Canada établissent le cadre dans lequel le Ministère s'efforce globalement d'atteindre ses fins.

- *Innovation :* Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation.
- *Connectivité :* Faire du Canada le pays le plus branché du monde.
- *Marché :* Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel.
- *Investissement :* Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger.
- *Commerce :* Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux.

L'innovation est un moteur important des dimensions économique, environnementale et sociale du développement durable. Le résultat stratégique lié à l'innovation favorisant le développement durable renforce l'objectif stratégique du Ministère concernant l'**innovation**, qui consiste à promouvoir la croissance de la productivité moyennant une plus grande commercialisation et une adoption accrue de technologies et d'outils écoefficaces à l'appui du développement durable. Il est également conforme à la *Stratégie d'innovation du Canada*, qui souligne le fait que le développement durable fait partie intégrante des objectifs de l'innovation et qu'il y a des points communs évidents entre l'innovation, l'augmentation de la productivité et un meilleur rendement environnemental. Le résultat stratégique lié à la durabilité des entreprises et des collectivités apporte également un complément aux objectifs d'innovation du Ministère, puisqu'il vise à promouvoir la responsabilité et la durabilité des entreprises au niveau local et mondial. Parmi les domaines prioritaires figurent les droits des travailleurs, la santé et la sécurité, le développement communautaire,

la régie d'entreprise, les pratiques de gestion des ressources humaines et la protection des consommateurs, ainsi que le fait d'encourager l'industrie canadienne à élaborer des technologies et des services plus novateurs afin de relever les plus grands défis du développement durable à l'étranger.

Les résultats stratégiques axés sur l'innovation favorisant le développement durable et la durabilité des entreprises et des collectivités appuient également l'objectif stratégique du Ministère lié à la **connectivité**. En encourageant la durabilité locale et mondiale par l'application de stratégies d'affaires écoefficaces (p. ex., la réutilisation et le recyclage) et les TIC, comme le commerce électronique et la télésanté, on peut réduire considérablement la consommation de ressources et d'énergie, renforcer les capacités des collectivités et servir les objectifs de développement durable du Ministère.

L'objectif stratégique du Ministère lié au **marché** vise à promouvoir un marché équitable, efficace et concurrentiel, où la stabilité et l'efficacité sont des facteurs clés de la confiance des entreprises et des consommateurs, ce qui contribue aussi à une société axée sur l'innovation possédant des capacités communautaires solides. Un marché robuste permet aussi à Industrie Canada d'étudier l'utilisation possible d'instruments de développement durable stratégiques, par exemple, des outils axés sur le marché (c.-à-d. des instruments économiques), qui exploitent le pouvoir du marché tout en servant les objectifs de développement durable du Ministère.

En ce qui concerne les objectifs stratégiques liés à l'**investissement** et au **commerce**, en tant que pays exportateur, le Canada doit continuer de promouvoir une culture de l'innovation afin d'attirer de nouveaux investissements étrangers et de trouver de nouveaux débouchés à l'exportation. Les résultats stratégiques liés à l'innovation favorisant le développement durable et à la durabilité des entreprises et des collectivités dans la nouvelle stratégie sont compatibles avec la promotion de l'investissement étranger au Canada, qui favorise la R-D, l'acquisition de compétences et la croissance économique dans ce pays, ainsi qu'avec un rôle de chef de file des entreprises canadiennes à l'étranger.

Enfin, la mise en œuvre efficace de la stratégie exige que les services de gestion du Ministère appuient les systèmes de développement durable et le renforcement des capacités humaines dans des domaines comme la gestion des ressources humaines, la vérification et l'évaluation, l'informatique, la gestion des installations, les communications et la fonction de contrôleur.

Plan d'action

Des cibles et des interventions ont été définies pour chacun des trois résultats stratégiques en matière de développement durable. Elles visent une gamme d'initiatives nouvelles et d'activités ministérielles en cours.

Le plan d'action pour chacun des trois résultats stratégiques est exposé aux sous-sections 3.1, 3.2 et 3.3.

Figure 1 Stratégie de développement durable d'Industrie Canada pour 2003-2006

Vision

Afin de promouvoir l'essor d'une économie concurrentielle et novatrice, le Canada est un chef de file dans la mise au point, la commercialisation et l'adoption de technologies, de pratiques et d'outils novateurs favorisant le développement durable dans tous les secteurs de l'économie.

Résultats stratégiques du développement durable

Innovation favorisant le développement durable
Commercialisation et adoption accrues de technologies écoefficaces

Durabilité des entreprises et des collectivités
Utilisation accrue de pratiques axées sur la responsabilité sociale et la durabilité dans l'industrie, les institutions et les collectivités

Renforcement des capacités du Ministère en matière de développement durable
Amélioration de la capacité du système de gestion du développement durable d'Industrie Canada

Plan d'action

Renforcer les capacités en R-D et les compétences

- FCI
- RCE
- Économie fondée sur la biotechnologie
- Nanotechnologie
- Capital humain

Promouvoir l'innovation technologique

- PTC
- PRECARN
- Rendement du carburant automobile
- Initiative d'économie de l'hydrogène
- Énergie renouvelable

Appliquer les outils sur le marché

- Cartes routières technologiques
- Solutions en construction, en architecture et en génie
- Fabrication durable
- Performance environnementale des PME
- Gestion environnementale de la chaîne d'approvisionnement
- Solutions canadiennes aux changements climatiques

Promouvoir la responsabilité et la durabilité des entreprises

- Cadres stratégiques de développement durable
- Sensibilisation accrue à la RSE
- Outils de RSE et capacité de gestion
- Rapports des entreprises sur la durabilité
- Recyclage des produits électroniques
- Intendance d'Internet

Promouvoir la durabilité locale et mondiale

- Réutilisation et recyclage du matériel des technologies de l'information et des communications
- Contribution des technologies de l'information et des communications à la durabilité des collectivités
- Programme de développement des entreprises autochtones
- Initiative des villes durables

Améliorer la planification, la mesure du rendement et l'évaluation du développement durable

- Intégration accrue du développement durable dans la planification et les rapports
- Écologisation des opérations
- Évaluation du développement durable au Ministère
- Formation et sensibilisation
- Champions de la haute direction
- Défi du développement durable au Ministère

3.1 Innovation favorisant le développement durable

Résultat stratégique du développement durable : Commercialisation et adoption accrues de technologies et d'outils écoefficaces.

Cible : Travailler en partenariat avec l'industrie et d'autres intervenants à montrer l'apport de l'écoefficacité dans l'amélioration de la productivité et de la performance environnementale en renforçant la R-D et les compétences; en appliquant des outils au marché; et en mesurant le succès des initiatives. D'ici décembre 2006, ce résultat sera obtenu grâce à des mesures visant à :

Renforcer les capacités en R-D et les compétences (cinq résultats attendus) :

- Appuyer la FCI pour bâtir l'infrastructure du savoir et de la recherche du Canada.
- Participer à l'approbation des travaux de recherche liés au développement durable par l'intermédiaire des RCE dans les domaines de recherche touchant à l'automobile, à l'eau, à l'aménagement forestier et à l'aquaculture.
- Faire mieux connaître et promouvoir l'« avantage vert » du Canada dans la mise au point de procédés biotechnologiques et de technologies, de produits et de procédés biotechnologiques industriels destinés à réduire les émissions de GES.
- Faire mieux connaître les applications éventuelles de la nanotechnologie en établissant des partenariats de recherche et des grappes écoindustrielles au sein du gouvernement et dans l'industrie afin de commercialiser la recherche.
- Appuyer le développement du capital humain et des compétences afin de remédier aux pénuries de travailleurs qualifiés.

Promouvoir l'innovation technologique (cinq résultats attendus) :

- Investir dans les technologies novatrices par l'intermédiaire de PTC.
- Appuyer la phase 3 du programme de R-D du Réseau de recherche appliquée préconcurrentielle (PRECARN) afin de mettre au point des solutions intelligentes qui répondent aux besoins de l'industrie.
- Promouvoir une augmentation de 25 p. 100 de l'efficacité du carburant des nouveaux véhicules légers d'ici 2010, conformément à l'engagement du gouvernement fédéral.
- Appuyer la mise au point, la commercialisation et l'adoption rapides de la technologie des piles à hydrogène dans le secteur de l'automobile.
- Travailler en partenariat avec d'autres ministères fédéraux et associations sectorielles à renforcer la position de l'énergie renouvelable sur les marchés canadien et international.

Appliquer les outils sur le marché (six résultats attendus) :

- Encourager l'élaboration de cartes routières technologiques (CRT) pour prévoir les besoins futurs du marché et planifier les meilleures façons de commercialiser les technologies relatives aux changements climatiques.
- Promouvoir des solutions novatrices en construction, en architecture et en génie afin de réduire les émissions de GES.
- Mieux faire connaître et promouvoir, dans l'industrie, la commercialisation et l'adoption de pratiques de fabrication novatrices qui accroissent la durabilité des produits et des procédés.
- Appuyer l'adoption d'approches et d'outils de gérance de l'environnement pour les petites entreprises.
- Promouvoir l'adoption d'outils de gestion environnementale de la chaîne d'approvisionnement pour les petites entreprises.
- Promouvoir à l'étranger les technologies et les services canadiens relatifs aux changements climatiques.

Investir dans l'innovation écoefficace
L'innovation est un aspect essentiel des dimensions économique, environnementale et sociale du développement durable. Les deux premières stratégies de développement durable d'Industrie Canada reflétaient l'opinion selon laquelle l'innovation, la productivité, les emplois et la croissance du revenu nous permettent de maintenir notre capacité productrice, de régler les questions économiques, environnementales et sociales et d'appuyer les programmes destinés à améliorer notre qualité de vie. Dans sa deuxième stratégie, Industrie Canada reconnaissait l'importance de l'écoefficacité comme moyen par lequel l'industrie peut offrir efficacement des produits ou des services à plus forte valeur ajoutée, tout en utilisant moins d'intrants matériels et énergétiques et en polluant moins. L'écoefficacité est un outil de gestion stratégique puissant qui combine la performance environnementale et la performance économique. Essentiellement, l'écoefficacité vise à dématérialiser en produisant plus (biens et services, et valeur ajoutée) avec moins (ressources, déchets et pollution), ce qui crée un avantage concurrentiel. Les pratiques écoefficaces, telles qu'elles sont définies par le World Business Council for Sustainable Development (WBCSD), comprennent la réduction de la quantité de matière, d'énergie et de produits toxiques dispersés et l'accroissement de la recyclabilité des matériaux, de l'utilisation des ressources renouvelables, de la durabilité des produits et de l'intensité d'utilisation des produits et services.

Promouvoir la productivité par l'écoefficacité

Depuis 2000, Industrie Canada travaille en partenariat avec des parties intéressées afin d'encourager l'adoption dans l'industrie canadienne de technologies, de pratiques et d'outils écoefficaces. Ainsi, le Ministère :

- **a lancé un nouveau site Web sur l'écoefficacité (http://strategis.gc.ca/e2, cliquer sur Français) et offre en ligne deux outils d'évaluation de l'écoefficacité, soit Trois étapes vers l'écoefficacité, à l'intention des fabricants, et une initiation à l'écoefficacité;**
- **a élaboré un accord de partenariat et un contenu Web pour Créer des entreprises durables, ateliers régionaux sur l'écoefficacité à l'intention des entreprises, en partenariat avec la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE), RNCan, Environnement Canada et des partenaires de l'industrie.**

Pour plus de renseignements, consulter le site Web Strategis (http://strategis.gc.ca/e2, cliquer sur Français).

Le Ministère a trouvé des arguments efficaces pour encourager l'industrie à mettre en œuvre des systèmes de gestion environnementale, comme la norme ISO 14001. Il a aussi travaillé avec l'industrie et d'autres parties intéressées afin d'encourager l'utilisation de technologies, de pratiques, d'outils et de produits écoefficaces en s'appuyant sur des produits d'information et de sensibilisation (les ateliers Créer des entreprises durables et l'outil d'auto-évaluation des petites et moyennes entreprises (PME) Trois étapes vers l'écoefficacité (**http://strategis.gc.ca/e2**, cliquer sur Français). La principale leçon tirée est que l'écoefficacité est devenue un moyen plus crédible et prometteur de promouvoir activement le développement durable.

Industrie Canada a appris que les entreprises accroissent leur efficience et peuvent ainsi devenir plus rentables, gérer les risques efficacement et élargir leurs activités en mettant au point et en utilisant des outils tels que les systèmes de gestion environnementale, l'évaluation du cycle de vie, la conception écologique, les systèmes de production en boucle fermée, les usines sans gaspillage, la

« Nous réduirons nos incidences sur l'environnement en adoptant des pratiques et des concepts novateurs afin d'améliorer nos procédés et nos produits. »

— John Mayberry, président et chef de la direction, Dofasco Inc., *Policy on Environment*

restructuration des procédés, la fabrication sans gaspillage, les ententes sur la performance environnementale (EPE), le maillage écoindustriel, les indicateurs de rendement environnemental et la vente des déchets pour les recycler en matières premières. Les entreprises qui ont mis en œuvre des stratégies d'écoefficacité ont constaté des retombées pratiques comme la fidélisation de la clientèle, l'amélioration de l'image de marque, l'avantage du premier arrivé, des employés motivés et, parfois, une hausse des profits.

Ce n'est donc pas un hasard si les entreprises les plus novatrices et clairvoyantes sont généralement celles qui encouragent l'innovation par des stratégies d'écoefficacité. Elles peuvent prévoir les tendances des accords internationaux, des préférences des consommateurs, de la réglementation et de l'adoption de nouvelles technologies, ainsi que profiter de l'avantage du premier arrivé. Par ailleurs, en investissant dans la mise au point et la diffusion de nouvelles technologies habilitantes, comme la nanotechnologie et la biotechnologie, il sera également possible de proposer des solutions novatrices aux problèmes environnementaux des industries canadiennes traditionnelles.

Bien que beaucoup de grandes entreprises canadiennes aient adopté des pratiques écoefficaces, il reste du chemin à parcourir pour arriver à une masse critique d'entreprises permettant d'élargir et d'approfondir l'utilisation de ces pratiques. On ne connaît pas assez les pratiques écoefficaces et les ressources pour mettre en œuvre des outils connexes, comme les évaluations du cycle de vie et la conception écologique, en particulier dans les PME, qui sont le pivot de l'économie canadienne.

Industrie Canada visera à élargir et à approfondir l'adoption, dans l'industrie canadienne, de technologies, de pratiques, d'outils et de produits écoefficaces novateurs qui contribuent à l'amélioration de la productivité et de la performance environnementale. Pour ce faire, le Ministère se concentrera sur l'amélioration de l'infrastructure du savoir, afin d'accroître les capacités en R-D, en appliquant des outils sur le marché et en encourageant l'innovation technologique.

3.1.1 Renforcer les capacités en recherche-développement et les compétences

Le Canada a encore de nombreux défis à relever pour renforcer son infrastructure du savoir et son système d'innovation national. Nous continuons d'accuser un retard sur les autres grands pays de l'OCDE pour ce qui est des investissements publics et privés dans l'infrastructure du savoir, essentiels pour améliorer la performance en matière de R-D. Le gouvernement du Canada joue un rôle remarquable dans la mise en place d'une infrastructure nationale de R-D, mais il a tendance à se concentrer dans des domaines

Photo reproduite avec la permission d'INEX Pharmaceuticals Corporation

d'intérêt public et à viser surtout l'appui de la politique réglementaire, plutôt que la commercialisation sur le marché. Le renouvellement des capacités de recherche et l'acquisition de nouvelles compétences, ainsi que des réseaux et des alliances stratégiques plus solides entre toutes les parties intéressées permettront au gouvernement du Canada de renforcer les assises nationales de la R-D.

Le Canada continue aussi d'accuser un retard sur d'autres pays de l'OCDE pour ce qui est de la R-D effectuée dans son secteur privé. Presque toute cette recherche est fortement concentrée dans un petit nombre d'entreprises et de secteurs. Dans une économie mondiale du savoir, il devient de plus en plus essentiel pour les entreprises d'investir dans la R-D pour réussir, et ce type d'investissement alimente parfois l'élaboration de nouveaux produits et services novateurs.

Industrie Canada a l'intention d'appuyer le renforcement des capacités en R-D dans les établissements d'enseignement et dans l'industrie en faisant fond sur les activités du Portefeuille de l'industrie — Conseil national de recherches du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) — afin d'améliorer la performance du Canada sur le plan du savoir.

Fondation canadienne pour l'innovation

Un élément crucial du système d'innovation est l'infrastructure du savoir, base de recherche du système d'innovation qui suscite des idées nouvelles, validées par la suite. La FCI a été créée en 1997 afin d'octroyer des fonds pour aider les universités, les collèges, les hôpitaux de recherche et autres établissements sans but lucratif à moderniser leur infrastructure de recherche et à se doter de l'équipement nécessaire pour faire de la recherche de pointe. Son mandat, ses objectifs et l'orientation générale de ses programmes sont déterminés dans un accord de financement conclu avec Industrie Canada.

Aux investissements du gouvernement fédéral dans la FCI doivent s'ajouter ceux des gouvernements provinciaux, des universités et des secteurs privé et bénévole. La FCI finance l'infrastructure de recherche dans les domaines de la santé, de l'environnement, des sciences et du génie. Ainsi, elle a accordé des fonds à l'Université de Regina pour réduire les émissions de CO_2 des carburants fossiles; à l'Université de Toronto pour réduire les embouteillages et la pollution; à l'École Polytechnique de Montréal pour des travaux de recherche sur un nanorobot afin de produire des matériaux plus légers et résistants; et à l'Université du Nouveau-Brunswick pour la mise au point d'un autre système de traitement durable des eaux usées municipales et industrielles.

Industrie Canada joue un rôle de conseiller en matière d'orientations stratégiques pour la gestion et les activités de la FCI; le Ministre rend compte au Parlement des activités de l'organisme et le sous-ministre siège d'office à son conseil d'administration. Le Ministère continuera d'appuyer la FCI et de collaborer avec elle et les conseils subventionnaires pour aider à répondre aux besoins infrastructurels déterminés par les chaires de recherche du Canada.

La FCI subventionne des projets qui contribuent au développement durable, couvrent un éventail de disciplines de recherche et concernent plusieurs domaines d'application (p. ex., l'agriculture, les forêts, la protection de l'atmosphère et le climat, le recyclage, les sources d'énergie renouvelables, l'évolution sociale, les processus sociaux et les conflits sociaux).

Plan d'action

Industrie Canada appuiera la FCI pour renforcer l'infrastructure de recherche et du savoir du Canada dans des domaines liés aux sciences, à la santé et à l'environnement.

Responsable : Direction générale de la politique d'innovation

Réseaux de centres d'excellence

Le programme des RCE est appuyé et administré par trois organismes subventionnaires fédéraux, soit les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), le CRSNG et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada ainsi que par Industrie Canada. Il vise à mobiliser les meilleurs chercheurs canadiens dans les secteurs universitaire, privé et public, et il est devenu une pierre angulaire du système d'innovation canadien. Les réseaux offrent au Canada un mécanisme très productif pour développer et commercialiser des technologies beaucoup plus rapidement que si la recherche était faite de manière indépendante par des partenaires de l'industrie.

Cinq RCE contribuent actuellement au développement durable, avec des retombées économiques, environnementales et sociales directes pour le Canada :

L'automobile du XXI^e siècle : Ce réseau, lancé en 2000, continue d'accroître la capacité du Canada de contribuer à la mise au point et à l'utilisation d'automobiles de plus en plus efficaces, sûres et écologiques, en fonction des nouveaux critères de conception, comme la réduction des émissions polluantes, qui sont en train de révolutionner l'industrie. De plus, il devrait améliorer la santé des Canadiens, accélérer la réalisation des objectifs du Canada relatifs à la réduction des émissions polluantes (conformément au Protocole de Kyoto) et accroître la part de l'industrie canadienne sur les marchés créés par les changements qui s'opéreront dans le secteur de l'automobile.

Réseau canadien de l'eau : Ce réseau, également lancé en 2000, continuera de renforcer le leadership international du Canada dans les solutions apportées aux défis environnementaux que posent la gestion et la protection de l'accès à l'eau propre. Il devrait également étendre le savoir-faire canadien dans la gestion efficace des ressources hydriques et devrait aider à protéger ou à améliorer l'environnement par la mise au point de technologies novatrices. Le réseau pourrait également accroître les avantages socio-économiques et sanitaires que procurent les ressources en eau propre.

Réseau de gestion durable des forêts : Ce réseau, créé en 1995, continuera d'appuyer la recherche en vue de la définition d'un protocole détaillé de gestion de la forêt boréale canadienne, c'est-à-dire la création de technologies de l'environnement et de stratégies de gestion nécessaires pour préserver toutes les valeurs de la forêt boréale et en protéger les aspects physiques, biologiques, écologiques et économiques, dans l'intérêt de tous les Canadiens, aujourd'hui et demain.

AquaNet, le réseau en aquaculture : Les chercheurs de ce réseau créé en 1999 continueront d'aider le secteur aquicole à maintenir son avantage concurrentiel en fournissant des connaissances biologiques et des innovations technologiques qui permettent d'accroître le volume de la production aquicole canadienne et d'en améliorer la qualité. Les projets actuels visent à accroître la productivité, à maintenir la qualité de l'environnement marin et à aider les participants à composer avec les aspects économiques et sociaux de leurs activités.

ArcticNet : Ce réseau, créé en 2003, apportera les connaissances nécessaires à la définition d'évaluations des incidences, de politiques et de stratégies nationales pour préparer le Canada à faire face aux conséquences environnementales et socioéconomiques des bouleversements climatiques provoqués par le réchauffement de l'Arctique.

Plan d'action

Industrie Canada participera à la gestion de l'appui aux cinq RCE dans les domaines de recherche suivants (et à tout autre réseau établi à l'avenir) :

1) L'automobile du XXI[e] siècle
2) Le Réseau canadien de l'eau
3) Le Réseau de gestion durable des forêts
4) AquaNet, le réseau en aquaculture
5) ArcticNet

Responsable : Direction générale de la politique d'innovation

Économie fondée sur la biotechnologie

Ces cent dernières années, le pétrole abondant et bon marché a permis des progrès remarquables dans la mise au point des combustibles, des produits chimiques et des matériaux. Avant, la majeure partie de notre énergie et tous les produits chimiques organiques provenaient de la biomasse — matières organiques trouvées dans les forêts, de plantes, de cultures et d'animaux. Quatre facteurs permettent d'utiliser de nouveau la biomasse comme source de combustible et de matières premières industrielles : les préoccupations environnementales et sociales au sujet des GES; le coût croissant du pétrole et des produits pétrochimiques; la baisse continue du coût des produits de base; et le rendement accru de l'énergie et des matériaux des bioprocédés, qui emploient des enzymes ou des micro-organismes pour synthétiser, modifier ou dégrader des matières organiques.

Les produits reposant sur la biotechnologie font partie du cycle du carbone renouvelable dans l'environnement. Ils sont dérivés du carbone que les plantes ont retiré récemment de l'atmosphère. Par conséquent, leur utilisation n'accroît pas les GES dans l'atmosphère.

Industrie Canada et ses partenaires fédéraux prennent des mesures concrètes pour promouvoir la mise au point de technologies habilitantes, de nouveaux produits et de procédés qui réduisent les GES, en exploitant l'« avantage vert » du Canada : la biomasse issue des forêts, des plantes, des cultures, des sources marines et des déchets municipaux et industriels. Sur cette base, le Canada peut bâtir une économie davantage fondée sur des bioproduits plus écoefficaces (produits biotechnologiques industriels) qui créeront de nouvelles sources d'énergie, des technologies plus propres et des produits de consommation novateurs; accroîtront l'écoefficacité énergétique; et conserveront les ressources.

Plan d'action

Industrie Canada s'efforcera de mieux faire connaître le Réseau canadien de chimie verte dans les établissements de recherche du gouvernement et de l'industrie, afin de créer un réseau qui facilite la recherche concertée et les possibilités de commercialisation. Il collaborera avec ses partenaires fédéraux pour lancer un plan d'action visant à mettre en œuvre la CRT sur les combustibles et les substances chimiques durables dérivées de la biomasse, afin de sensibiliser l'industrie, les chercheurs, les gouvernements et le public aux produits biotechnologiques industriels. Enfin, il établira les liens communautaires permettant d'avancer dans ce domaine au cours des deux premières périodes d'engagement du Protocole de Kyoto.

Responsables :
Direction générale des sciences de la vie
Direction générale des industries de la fabrication

Nanotechnologie

La nanotechnologie est une technologie qui permet de manipuler des matières à l'échelle de l'atome. Elle crée, atome par atome, de nouvelles structures dont l'organisation et les propriétés moléculaires sont fondamentalement nouvelles. Le champ d'application de la nanotechnologie peut se répartir en quatre catégories générales : micro- et nano-instruments, nano-électronique, bionanosystèmes et matières nanomodifiées. La nanotechnologie deviendra une technologie convergente avec l'intégration des TIC dans des biosystèmes et des nanodispositifs.

La nanotechnologie fait partie des priorités d'Industrie Canada en matière d'innovation et de développement durable parce qu'elle contribue au renforcement des connaissances et à la commercialisation de technologies qui favorisent la durabilité industrielle des industries de ressources traditionnelles du Canada. En permettant de mettre au point de nouvelles technologies ou de nouveaux matériaux qui réduisent la consommation d'énergie et la pollution industrielle tout en rendant la production plus efficiente, elle pourrait également contribuer à la réalisation des objectifs du gouvernement relatifs aux changements climatiques.

Quelques pays (les États-Unis, l'Allemagne, le Japon, la Corée, la France et le Royaume-Uni) ont compris qu'il est possible de développer la nanotechnologie et de l'adapter à la fabrication ainsi qu'à d'autres domaines dans lesquels ils sont déjà des chefs de file, comme les TIC, les sciences de la vie, l'instrumentation, les matériaux et les diagnostics. Les experts de ces pays sont d'avis qu'en intégrant la nanotechnologie dans leurs activités, ils consolideront leur position de tête dans leurs secteurs manufacturiers. Le Canada doit accélérer la recherche sur la nanotechnologie et la commercialisation de ses résultats afin d'améliorer sa position et son écoefficacité dans tous les secteurs manufacturiers. Il faudra notamment rencontrer les organismes de recherche de l'industrie et du gouvernement afin de les sensibiliser davantage à la nanotechnologie et à ses applications éventuelles dans divers secteurs de ressources traditionnels, ainsi qu'au rôle et à l'appui des consommateurs pour ce qui est de s'adapter à des produits contenant des matières ou des dispositifs issus de la nanotechnologie ou ayant été fabriqués à l'aide de procédés ou de systèmes nanotechnologiques, l'objectif étant d'accroître la confiance des consommateurs.

Par exemple, la nanotechnologie entre dans des produits et des procédés tels que les écrans et les protections solaires, les revêtements résistants aux égratignures,

les tissus à l'épreuve des taches et les freins d'automobile en composite de céramique.

Plan d'action

Industrie Canada s'efforcera de faire mieux connaître la nanotechnologie en renforçant et en reliant entre elles les collectivités au sein du gouvernement, de l'industrie et du public qui commercialiseront la recherche pour en faire des produits de consommation et des services utiles.

Responsable :
Direction générale des industries de la fabrication

Capital humain

Selon la *Stratégie d'innovation du Canada*, le pays doit former, attirer et conserver les travailleurs hautement qualifiés dont il a besoin pour améliorer sa performance sur le plan de l'innovation. Le capital humain est appelé à devenir de plus en plus le facteur déterminant de l'avantage concurrentiel des pays. Le Canada doit veiller à disposer de la main-d'œuvre la mieux qualifiée et la plus compétente du monde. Il doit aussi faire en sorte d'accueillir les immigrants compétents dont il a besoin et de les aider à réaliser leur potentiel sur le marché du travail canadien et dans la société canadienne.

La *Stratégie d'innovation du Canada* établit des priorités et des objectifs précis en ce qui concerne la formation de nouveaux diplômés et la modernisation du système d'immigration du Canada. Ces priorités favorisent l'innovation et la croissance dans plusieurs secteurs de l'économie canadienne, y compris celui des technologies environnementales et écoefficaces, dont le potentiel de croissance est considérable. L'innovation et les compétences nécessaires pour l'appuyer sont essentielles pour améliorer la productivité, la compétitivité et la durabilité de l'industrie canadienne.

Des pénuries de compétences sont déjà évidentes dans le secteur environnemental (5 000 postes vacants, selon les estimations), et le Canada devra accepter plus d'immigrants qualifiés pour remédier aux pénuries dans ce secteur et dans d'autres secteurs importants pour la durabilité. Les immigrants qualifiés sont souvent sous-employés au Canada parce que les employeurs éventuels ne reconnaissent pas les titres de compétences étrangers. Il faut mettre en place un système qui reconnaisse les compétences sectorielles des travailleurs étrangers dans le secteur de l'environnement et dans d'autres secteurs.

La recherche environnementale est également la priorité qui revient le plus souvent dans les plans stratégiques présentés par les universités au Programme des chaires de recherche du Canada. Les efforts déployés pour aider un plus grand nombre d'étudiants inscrits dans les programmes des cycles supérieurs des universités canadiennes auront une incidence positive sur le nombre d'étudiants inscrits dans des disciplines environnementales et autres importantes pour la durabilité (biotechnologie, nanotechnologie, TIC, énergie renouvelable et sciences sociales connexes).

Plan d'action

Industrie Canada s'efforcera de renforcer le capital humain du Canada qui contribuera à la durabilité en appuyant les initiatives connexes suivantes :

- améliorer les encouragements financiers dans les programmes de bourses et de subventions de maîtrise et de doctorat des conseils subventionnaires fédéraux;
- créer un programme de bourses afin de faciliter une stratégie coordonnée de recrutement d'étudiants étrangers dirigée par les universités canadiennes;
- accroître le nombre d'immigrants hautement qualifiés (p. ex., programme pilote novateur pour le secteur environnemental);
- repenser le programme de travailleurs étrangers temporaires.

Responsables :
Direction générale de la politique stratégique
tous les secteurs

3.1.2 Promouvoir l'innovation technologique

L'innovation technologique et institutionnelle peut favoriser l'écoefficacité et, par conséquent, le développement durable. En ce qui concerne le développement technologique, la R-D, la démonstration et la diffusion de technologies écoefficaces peuvent accroître la productivité et l'innovation. Sur le front institutionnel, de nouveaux paradigmes stratégiques du monde des affaires sont devenus essentiels pour réduire l'utilisation des matériaux, de l'énergie et du travail, ainsi que les déchets. Ces avantages sont obtenus par la modification des procédés de gestion, le marketing et les communications, les relations avec les intervenants ainsi que la transparence et l'équité.

Il sera important de promouvoir l'innovation technologique pour que le Canada respecte ses engagements au chapitre des changements climatiques décrits dans le *Plan du Canada sur les changements climatiques* du gouvernement, et aussi pour améliorer la productivité et l'innovation de l'industrie canadienne. Industrie Canada a l'occasion de contribuer aux efforts du gouvernement fédéral concernant les changements climatiques en prenant diverses initiatives qui portent sur la mise au point et la démonstration de technologies environnementales et habilitantes, y compris l'énergie renouvelable, la technologie des piles à hydrogène, les processus de biotransformation et les applications biotechnologiques. Investir dans le développement et la diffusion de ces technologies transformatrices aidera également les industries traditionnelles du Canada à appliquer des solutions novatrices aux changements climatiques et à accroître leur compétitivité.

Partenariat technologique Canada

PTC est un organisme de service spécial d'Industrie Canada, chargé d'apporter des contributions stratégiques à la R-D et à des projets de démonstration qui ont des retombées économiques, environnementales et sociales pour les Canadiens.

PTC offre deux programmes : le programme de R-D et le nouveau programme Adhérents Pionniers h2 (APh2). Le programme de R-D appuie des entreprises qui se lancent dans des projets préconcurrentiels afin de mettre au point de nouvelles technologies. Le programme APh2 appuie des projets de démonstration et permet à des groupes d'au moins deux partenaires de mettre à l'essai et de montrer leurs technologies dans des modèles fonctionnels intégrés qui contribueront à l'édification d'une économie de l'hydrogène.

Photo reproduite avec la permission de Ballard Power Systems

Le programme de R-D contribue à des projets de R-D novateurs qui comportent un investissement du secteur privé et contribuent à maintenir et à enrichir la base et les capacités technologiques de l'industrie canadienne. Il encourage également le développement de PME dans toutes les régions du pays. Le programme appuie de grands projets de R-D technologique et de petits projets visant des PME (moins de 500 employés) par l'intermédiaire du Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI-PTC). En outre, le programme de PTC pour l'expansion des fournisseurs aide des PME de l'aérospatiale et de la défense.

La stratégie environnementale de PTC encourage les entreprises à mettre au point des technologies et à faire des percées importantes dans l'élaboration de nouvelles sources d'énergie durables et dans la prévention, l'atténuation et l'élimination de la pollution. Les investissements de PTC dans la R-D favorisent les technologies environnementales canadiennes prometteuses dans divers domaines, dont la conservation de l'énergie, de l'eau et des ressources non renouvelables; les technologies de production propre, y compris dans le secteur de l'automobile; la réduction des déchets et des émissions nocives; et les technologies de nettoyage et de restauration servant à contrer la dégradation de l'environnement.

Le programme APh2 vise à permettre au gouvernement de s'associer à l'industrie pour démontrer les nouveaux concepts liés à l'hydrogène tels que ceux de l'« autoroute à l'hydrogène » et des « villages à l'hydrogène ». Il appuiera des projets réunissant au moins deux partenaires des secteurs privé ou public et visant à démontrer une gamme d'utilisations possibles de technologies de l'hydrogène ou compatibles avec l'hydrogène, de manière intégrée en situation réelle dans des endroits particuliers à l'échelle du Canada.

Le programme permettra au Canada de maintenir sa position de chef de file mondial dans l'évolution vers une économie de l'hydrogène. Il contribuera à une solution durable aux changements climatiques et à la pollution, notamment dans les villes; à une nouvelle croissance et à de nouvelles possibilités d'investissement pour l'industrie canadienne; à la création d'emplois de haute qualité; et à une amélioration globale de la qualité de vie de tous les Canadiens.

Plan d'action

Par l'intermédiaire de PTC, Industrie Canada continuera de travailler en partenariat avec l'industrie pour favoriser la R-D technologique et les projets de démonstration novateurs qui contribuent aux trois piliers du développement durable (économique, environnemental et social).

Responsable :
Partenariat technologique Canada

Partenariat technologique Canada — Programme Adhérents Pionniers h2

Le passage à une économie de l'hydrogène offre des possibilités nouvelles et promet des avantages énormes pour le Canada. Pour n'en donner que quelques exemples, mentionnons une solution durable aux changements climatiques et à la pollution, notamment dans les villes; une nouvelle croissance et de nouvelles possibilités d'investissement pour l'industrie canadienne; la création d'emplois de haute qualité; et une amélioration globale de la qualité de vie de tous les Canadiens.

L'objectif à long terme du Canada, qui est de maintenir sa position de chef de file mondial dans l'évolution vers une économie de l'hydrogène, en est aux premiers stades de sa réalisation. Le 9 octobre 2003, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement de 215 millions de dollars qui capitalisera sur l'utilisation de l'hydrogène et des piles à combustible et favorisera l'assainissement de l'atmosphère et la viabilité de l'économie au Canada.

Dans un premier temps, notamment, PTC, organisme de service spécial d'Industrie Canada, a reçu 60 millions de dollars pour élaborer et réaliser le programme APh2, qui vise à faire comprendre les concepts nouveaux de la technologie de l'hydrogène afin de faire du Canada une économie de l'hydrogène.

Le programme APh2 dirigera les efforts déployés pour faire comprendre des concepts nouveaux, comme ceux de l'« autoroute à l'hydrogène » et des « villages a l'hydrogène ». Voici plus précisément les objectifs du programme APh2 :

- L'accroissement de la sensibilisation et de l'acceptation des citoyens, des consommateurs et des investisseurs relativement aux capacités de l'hydrogène.
- L'intégration des technologies de l'hydrogène et de technologies compatibles.
- L'édification d'infrastructures pour l'hydrogène.
- L'acquisition de compétences et la mise en place d'une chaîne d'approvisionnement au sein de l'industrie de l'hydrogène.
- L'établissement de codes et de normes de l'industrie de l'hydrogène.
- Le renforcement du rendement, de la fiabilité, de la durabilité et de la viabilité économique des technologies de l'hydrogène et des technologies compatibles.

Pour plus de renseignements, consulter le site Web de PTC (**http://ptc.ic.gc.ca**).

Partenariat technologique Canada — Cas de réussite

À Voisey's Bay, c'est... nickel!

Pour les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador, le nickel est synonyme d'emplois qualifiés, de retombées secondaires et de débouchés. En juin 2002, Inco Limitée, de Toronto, deuxième producteur mondial de nickel, signait un accord de 2,9 milliards de dollars avec le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador afin d'exploiter le gisement de nickel de Voisey's Bay, par l'intermédiaire de sa filiale à part entière Voisey's Bay Nickel Company (VBNC).

La mise au point d'une technologie écologique de transformation du nickel pour rendre le projet rentable sera essentielle pour la mine de Voisey's Bay et l'usine de transformation complémentaire d'Argentia. Inco mise donc sur la technologie hydrométallurgique (hydromet).

Le procédé hydromet fait appel à un procédé chimique combinant l'eau, l'oxygène et d'autres substances pour séparer le métal du minerai ou du concentré, afin d'obtenir un produit fini pur.

Partenariat technologique Canada — Cas de réussite (suite)

Cette technologie est utilisée actuellement dans l'extraction et le raffinage de plusieurs métaux, mais on n'a pas encore réussi à l'appliquer avec succès à un procédé d'extraction du nickel de concentrés économiquement viable.

Habituellement, le minerai de nickel est transformé en deux étapes : la fusion ou pyrométallurgie, suivie du raffinage pour produire le métal fini. Malheureusement, la pyrométallurgie présente deux inconvénients majeurs : elle recquiert de grandes quantités d'énergie pour obtenir les températures élevées nécessaires pour séparer le nickel de la plupart des métaux à faible valeur et du soufre, et elle crée du dioxyde de soufre qui, en grande quantité, peut être la source de pluies acides. Hydromet fait appel à un système fermé plus économique, qui extrait et raffine le minerai dans une même usine. Résultat prévu : un procédé plus rentable qui élimine la production de dioxyde de soufre et réduit la consommation d'énergie.

Mais Inco n'en est pas encore là. Il faut d'abord mettre au point et tester la technologie hydromet pour la transformation du nickel, ce qui n'est pas une mince affaire.

PTC est convaincu de la capacité d'Inco d'appliquer la technologie hydromet à la transformation du nickel. Il croit également aux retombées importantes que l'exploitation de la mine de Voisey's Bay pendant une trentaine d'années peut avoir pour les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador. C'est pourquoi PTC investit 60 millions de dollars dans le projet de mini-usine pilote visant à démontrer que les diverses étapes du processus fonctionnent comme elles le doivent. Les retombées de l'usine pilote seront visibles assez rapidement : le projet devrait créer 340 années-personnes d'emploi durant la construction, puis 200 autres postes lorsque l'usine commencera à tourner en 2006.

Des piles rechargeables encore plus écologiques

Dans un monde où abondent les appareils électroniques mobiles, la durée de vie d'une pile est un élément essentiel d'une véritable mobilité. Il faut donc être l'entreprise qui mettra sur le marché la meilleure pile longue durée, la plus écologique aussi. C'est l'objectif que vise Electrovaya Inc., de Mississauga (Ontario), chef de file de la R-D sur les technologies énergétiques portables destinées aux ordinateurs portatifs, aux téléphones mobiles et aux autres appareils sans fil.

Pour Electrovaya, la meilleure pile est une pile rechargeable de haute puissance au lithium ion polymère. Cependant, d'autres entreprises mettent déjà au point des piles écologiques de ce genre. Qu'est-ce qui rend la technologie d'Electrovaya supérieure? Aujourd'hui, sa technologie brevetée de type lithium ion superpolymère, Lithium Ion SuperPolymer®, permet de fabriquer les piles ayant la plus haute densité d'énergie et se déchargeant le moins vite. Cela veut dire que les petites piles d'Electrovaya destinées aux appareils de communication sans fil portatifs devraient fonctionner plus longtemps que toute autre pile rechargeable de type lithium ion ou lithium ion polymère actuellement sur le marché, tout en étant deux fois plus petites et deux fois plus légères.

Cependant, le marché ne s'arrête pas aux petites piles. Electrovaya développe aussi sa technologie des grosses piles afin d'accroître l'efficacité des véhicules électriques et autres petits véhicules comme les chariots élévateurs à fourche et les voiturettes de golf. En plus de réduire l'utilisation de piles toxiques pour l'environnement, cette technologie révolutionnaire réduira les émissions et contribuera ainsi à l'assainissement de l'air. Plus de mobilité pour l'électronique et les transports et une meilleure qualité de l'air. Que demander de plus?

En avril 2003, PTC a fait un investissement stratégique de 9,9 millions de dollars dans un projet de 33 millions de dollars entrepris par Electrovaya Inc. pour l'aider à mettre au point sa technologie au lithium ion superpolymère.

Partenariat technologique Canada — Cas de réussite (suite)

La tourbe au service de l'environnement

La plupart des jardiniers connaissent la tourbe de mousse de sphaigne parce qu'ils l'utilisent pour amender leurs pelouses et leurs jardins. Mais ces plantes spongieuses qu'on trouve abondamment dans les tourbières du Canada agissent aussi comme filtres naturels et sont employées dans des technologies novatrices qui aideront à protéger notre santé et l'environnement.

Premier Tech Environnement, une division de Premier Techn, producteur de tourbe de mousse de sphaigne de Rivière-du-Loup (Québec), a mis au point un système écologique de biofiltration des eaux usées à base de tourbe, appelé le Biofiltre Ecoflo®, qui traite et disperse efficacement les effluents des fosses septiques. Étant donné le nombre croissant de constructions dans les régions éloignées et de propriétés qui n'ont pas accès à un réseau d'égout municipal, ces systèmes autonomes contribueront à protéger les réserves d'eau potable des habitants, des collectivités et des petites entreprises.

Les travaux de recherche pour améliorer la technologie de biofiltration Ecoflo® ne sont qu'un des quatre projets de R-D environnementale de Premier Tech lancés en 2002 avec l'aide d'un investissement stratégique de 9,9 millions de dollars de PTC. Dans le cadre de son programme de R-D MOBILISATEUR II, Premier Tech cherche aussi à développer les technologies environnementales dans trois autres domaines : la biotechnologie horticole, les systèmes de manutention et d'emballage des matériaux et les systèmes de tamisage fixes ou mobiles des déchets.

Pour plus de renseignements, consulter le site Web de PTC (**http://ptc.ic.gc.ca**).

Réseau de recherche appliquée préconcurrentielle

PRECARN est une organisation nationale de R-D sans but lucratif et dirigée par l'industrie, qui réunit des chercheurs des universités, de l'industrie et du gouvernement afin de mettre au point des systèmes intelligents qui répondent aux besoins de l'industrie et de la société. Les prototypes de produits et de procédés conçus dans les projets PRECARN sont généralement commercialisés et contribuent donc à la prospérité économique. Ces produits et procédés réduisent souvent les incidences environnementales des procédés industriels. Enfin, les projets PRECARN forment des étudiants et des chercheurs, ce qui contribue à l'expansion du bassin de personnel hautement qualifié. Voici quelques-uns des objectifs de PRECARN :

- inciter les entreprises qui font peu de R-D à investir plus dans ce secteur;
- aider les PME à mieux se préparer à la commercialisation, afin d'accélérer l'émergence de nouvelles entreprises et de nouvelles industries;
- s'assurer qu'il y a suffisamment de personnel hautement qualifié pour atteindre les objectifs;
- remédier aux écueils du système d'innovation, éliminer les compartimentations, enrichir les relations et renforcer l'infrastructure du savoir.

Industrie Canada appuie depuis longtemps PRECARN, car le réseau l'aide à réaliser ses objectifs en matière d'innovation par des contributions directes dans les domaines suivants :

- accélération de la commercialisation et de l'adoption de procédés et de produits novateurs par les organisations canadiennes;
- expansion de la base de connaissances, en particulier dans des domaines prometteurs;
- accroissement du développement et de l'application de pratiques et de technologies écoefficaces au Canada.

Le programme de R-D de PRECARN continuera d'appuyer la recherche qui utilise des applications de technologies de l'information (TI)

PRECARN

Depuis sa création en 1990, PRECARN a créé et gère un programme de recherche de plus de 200 millions de dollars. En outre, PRECARN gère l'Institut de robotique et d'intelligence des systèmes (IRIS), un des RCE fédéraux établis dans les universités, y investissant environ 75 millions de dollars en 15 ans. PRECARN et l'IRIS sont tout juste à plus de mi-parcours de leurs programmes de Phase 3, dans le cadre desquels plus de 80 sociétés industrielles, 17 universités, 9 organismes fédéraux, 4 organismes provinciaux, 2 organismes municipaux et 3 établissements de recherche indépendants auront pris part aux 47 projets achevés ou en cours. Il est prévu que, d'ici 2006, PRECARN aura participé directement à la formation de plus de 1 500 étudiants, à la création de plus de 400 nouvelles technologies, au démarrage d'une quarantaine d'entreprises et à la création de 200 nouveaux produits et services qui permettent des gains de productivité importants dans tous les secteurs de l'économie canadienne.

http://precarn.ca (cliquer sur Français)

avancées dans des domaines tels que la fabrication, les mines et la dépollution. PRECARN est un acteur important, qui peut aider le Canada à atteindre ses objectifs en matière de R-D.

PRECARN appuie les trois objectifs du développement durable (performance économique, environnementale et sociale). De toute évidence, l'innovation technologique continue sera essentielle pour trouver des solutions technologiques à nos problèmes environnementaux. PRECARN travaille avec plusieurs secteurs industriels afin de mettre au point de nouvelles technologies. Il y a donc une tendance au foisonnement des connaissances techniques, des solutions développées pour une industrie étant transférées à une autre. Cela signifie notamment que les solutions technologiques développées pour l'espace sont utilisées dans les mines ou que les solutions énergétiques développées pour l'industrie du pétrole et du gaz trouvent des applications dans d'autres secteurs. Une R-D cohérente à PRECARN renforcera la capacité du Canada de mettre au point de nouvelles technologies environnementales.

Plan d'action

PRECARN continuera de financer des technologies intelligentes qui servent des objectifs environnementaux dans de nombreux secteurs comme les mines, les forêts, l'agroalimentaire, l'énergie, l'environnement, la fabrication, l'aérospatiale et les technologies médicales.

Responsable :
Direction générale des technologies de l'information et des communications

Rendement du carburant automobile

Le *Plan du Canada pour les changements climatiques* a ciblé l'industrie de l'automobile, afin qu'elle améliore volontairement de 25 p. 100 le rendement du carburant des nouveaux véhicules d'ici 2010. Afin de lancer les négociations avec diverses parties intéressées, un comité directeur fédéral représentant RNCan, Transports Canada, Environnement Canada et Industrie Canada a été formé et il élabore actuellement une stratégie de négociation. À l'avenir, le processus de négociation exigera que des fonctionnaires fédéraux rencontrent l'industrie privée et d'autres intervenants.

Il sera important pendant les négociations d'évaluer l'incidence de la mesure ciblée sur la viabilité et la compétitivité de l'industrie canadienne de l'automobile. Il sera également important d'encourager la R-D pour que la technologie nécessaire soit mise au point au Canada.

Plan d'action

Industrie Canada s'efforcera d'obtenir l'accord de l'industrie de l'automobile pour accroître de 25 p. 100 le rendement du carburant consommé par les nouveaux véhicules légers, afin de réduire les émissions de GES.

Responsable :
Direction générale de l'aérospatiale et de l'automobile

Initiative d'économie de l'hydrogène

Ces dernières années, l'idée de remplacer la technologie du moteur à combustion interne par celle des piles à combustible a gagné du terrain, et elle offre des avantages environnementaux importants par rapport à la technologie du moteur à combustion interne. Elle constitue un élément important du *Plan du Canada pour les changements climatiques* proposé par le gouvernement du Canada. Le Canada est déjà un chef de file mondial du développement et de la commercialisation rapide de la technologie des piles à combustible sur le marché de l'automobile, et il est bien placé pour profiter de l'éventuel marché des piles à combustible.

Industrie Canada reconnaît que le passage à l'économie de l'hydrogène présente une occasion unique pour le Canada, notamment la possibilité d'importantes réductions des émissions de GES et d'autres polluants à long terme, et qu'il faut surmonter des obstacles importants liés à la technologie et au marché. Le Ministère prendra des mesures pour jeter les bases de l'économie de l'hydrogène au pays et permettre au gouvernement du Canada de faire preuve de leadership dans ce domaine. Ainsi, PTC propose le programme APh2, visant à expliquer les nouveaux concepts de la technologie de l'hydrogène qui feront avancer l'économie de l'hydrogène au Canada.

Plan d'action

Industrie Canada continuera :

- d'appuyer le développement, la commercialisation et la diffusion de la technologie des piles à combustible dans le secteur de l'automobile en encourageant les fabricants de pièces et d'autres entreprises admissibles à proposer des projets à des programmes gouvernementaux tels que PTC, le Fonds d'appui technologique au développement durable et l'Initiative des villes durables (IVD); et d'encourager le gouvernement du Canada à acheter des véhicules à pile à combustible pour son propre usage quand ils seront commercialisés.
- d'encourager les entreprises à établir des partenariats avec L'automobile du XXI^{e} siècle (le RCE pour la technologie et l'infrastructure des piles à combustible).
- de prendre des mesures pour favoriser la transition du secteur canadien de l'hydrogène et de la pile à combustible de la R-D à la commercialisation, par : 1) l'élaboration de politiques — examiner les politiques d'encadrement du marché afin d'accélérer la commercialisation et l'adoption rapide des technologies de l'hydrogène; examiner les systèmes d'innovation du secteur de l'hydrogène et de la pile à combustible; et les comparer à ceux des pays de l'OCDE; et 2) le développement sectoriel — encourager la mise au point, la démonstration et la commercialisation rapides au Canada de technologies de l'hydrogène; coordonner le développement des chaînes d'approvisionnement; et faire mieux connaître les avantages des technologies de l'hydrogène.

Responsables :
Direction générale de l'aérospatiale et de l'automobile
Direction générale de l'énergie et de la marine

L'économie de l'hydrogène et les débouchés pour l'industrie canadienne

Le passage à l'économie de l'hydrogène présente une occasion unique pour le Canada. En utilisant l'hydrogène tiré de sources d'énergie telles que le gaz naturel et l'hydroélectricité, dans les automobiles et les génératrices fixes, les piles à combustible et autres technologies de l'hydrogène réduisent considérablement les émissions de GES et d'autres polluants. Parmi ces technologies se trouvent des technologies de transition importantes, comme celle des véhicules hybrides. Les fabricants canadiens de piles à combustible et d'autres technologies de l'hydrogène sont des chefs de file mondiaux reconnus et bien placés pour s'octroyer une part importante du marché mondial des produits et des applications à base d'hydrogène, évalué à 45,8 milliards de dollars d'ici 2011 (PricewaterhouseCoopers, juin 2002). Ces initiatives permettront aux entreprises canadiennes qui proposent des produits et des services liés à l'hydrogène de rester concurrentielles et d'accroître leur part du marché international et, donc, de se maintenir à l'avant-garde de l'évolution vers l'économie de l'hydrogène au Canada.

Le passage à l'économie de l'hydrogène offre aussi des possibilités de croissance et d'investissement à d'autres secteurs, comme les secteurs canadiens de l'énergie et de l'automobile, et permet aux collectivités et aux régions du Canada de former des grappes de savoir-faire et de capacités, d'attirer des gens compétents et des investissements, et d'offrir aux jeunes Canadiens des carrières enrichissantes. En tant que concepteur et fournisseur de solutions durables aux changements climatiques et à la pollution dans les villes, plus particulièrement dans les pays en développement, le Canada est bien placé pour offrir un leadership international dans ces domaines. Il est donc évident, pour ces raisons, que le pays doit demeurer à l'avant-garde de l'évolution vers l'économie de l'hydrogène afin d'en maximiser les avantages pour les Canadiens.

Pour ce qui est du marché, le plus urgent est de commencer à tester les technologies et l'infrastructure de l'hydrogène en milieu réel afin d'évaluer et d'améliorer la fiabilité et la durabilité, ainsi que de soutenir les efforts visant à réduire encore les coûts. À mesure que les technologies progresseront dans les étapes du développement et de la démonstration, les investissements dans les projets de démonstration sur le marché accéléreront l'acceptation par ce dernier et l'installation de l'infrastructure nécessaire, ce qui permettra une utilisation plus généralisée de l'hydrogène dans les applications de transport et de production d'électricité par des génératrices fixes. Les politiques et organismes d'encadrement du marché doivent aussi s'adapter aux besoins de l'économie de l'hydrogène. Il devient de plus en plus nécessaire d'élargir la base canadienne de compétences et de savoir ainsi que l'accès au capital.

Enfin, un passage en douceur à l'économie de l'hydrogène suppose que les consommateurs et les investisseurs connaissent et comprennent mieux les nouvelles technologies et leurs utilisations. Ces obstacles sont bien documentés dans la Carte routière canadienne sur la commercialisation des piles à combustible, achevée récemment grâce au financement du Plan d'action 2000 du gouvernement du Canada sur le changement climatique, et confirmés par les travaux du Comité fédéral de coordination des piles à combustible et par les analyses et consultations approfondies auprès de l'industrie et du milieu universitaire que mène le gouvernement du Canada depuis un an. D'autres points de vue sur ces questions sont présentés dans des études récentes du Pembina Institute et de PricewaterhouseCoopers, ainsi que dans les mémoires remis par le secteur de la pile à combustible en vue de la *Stratégie d'innovation du Canada* et dans le budget fédéral de 2003.

Pour plus de renseignements, consulter le site Web Strategis (**http://strategis.ic.gc.ca/epic/internet/inmse-epe.nsf/vwGeneratedInterF/ep00058f.html**).

Énergie renouvelable

Le développement et l'expansion continus du secteur des énergies renouvelables sont importants pour l'ensemble du secteur canadien de l'énergie. Les énergies renouvelables peuvent contribuer à l'écoefficacité et aux solutions canadiennes relatives aux changements climatiques et peuvent favoriser l'innovation dans les entreprises canadiennes. Industrie Canada reconnaît les débouchés environnementaux et économiques qu'offrent des sources d'énergie « propres » comme l'énergie solaire, l'énergie éolienne, les petites centrales hydroélectriques et la bioénergie. Bien que les consommateurs et les milieux d'affaires connaissent et comprennent de plus en plus le potentiel des énergies renouvelables, il faut communiquer efficacement ce message, et pas seulement à l'échelle nationale. Il faut aussi trouver des façons de faire connaître à l'étranger les atouts des entreprises canadiennes du secteur des énergies renouvelables.

Il est essentiel de continuer à cerner et à mieux comprendre les difficultés que présente la commercialisation des énergies renouvelables et d'y trouver des solutions. Il existe des difficultés propres à chacune des diverses sources d'énergie renouvelables, mais des préoccupations communes peuvent être repérées et classées par ordre de priorité afin d'obtenir un effet maximal. Industrie Canada continuera de travailler en partenariat avec d'autres ministères fédéraux afin de promouvoir le marché de l'énergie renouvelable au Canada. Les collaborations avec les associations sectorielles seront également encouragées afin de cibler les efforts sur des domaines que les membres des associations jugent importants.

Plan d'action

Industrie Canada continuera de travailler en partenariat avec d'autres ministères fédéraux et avec les associations sectorielles afin de renforcer la position des énergies renouvelables sur les marchés canadien et étrangers.

Responsable :
Direction générale de l'énergie et de la marine

3.1.3 Appliquer les outils sur le marché

Pour appliquer les outils sur le marché, il faut encourager activement le transfert, l'adoption et la mise en œuvre dans les entreprises de technologies, de pratiques, de procédés et d'outils de production écoefficaces, afin d'obtenir des améliorations sensibles de la productivité et de la performance environnementale. Des hausses importantes de la productivité des ressources et de la performance environnementale pourraient être obtenues si les concepts étaient transférés aux nombreuses PME. Beaucoup de ces entreprises n'ont toujours pas adopté ces outils et ces stratégies, faute principalement d'information et de ressources et à cause d'une approche prudente en matière de commercialisation et de diffusion de nouvelles technologies.

Industrie Canada se propose de soutenir ces efforts de commercialisation et d'adoption en favorisant l'élargissement et l'approfondissement de l'application de pratiques de gestion de développement durable telles que l'écoefficacité, les systèmes de gestion de l'environnement et les ententes de rendement environnemental, afin d'améliorer la productivité de l'entreprise, l'innovation et le rendement global au chapitre du développement durable. En ce qui concerne la demande, la création sur le marché de besoins de technologies et de processus novateurs par l'intermédiaire de la chaîne d'approvisionnement, de la sensibilisation

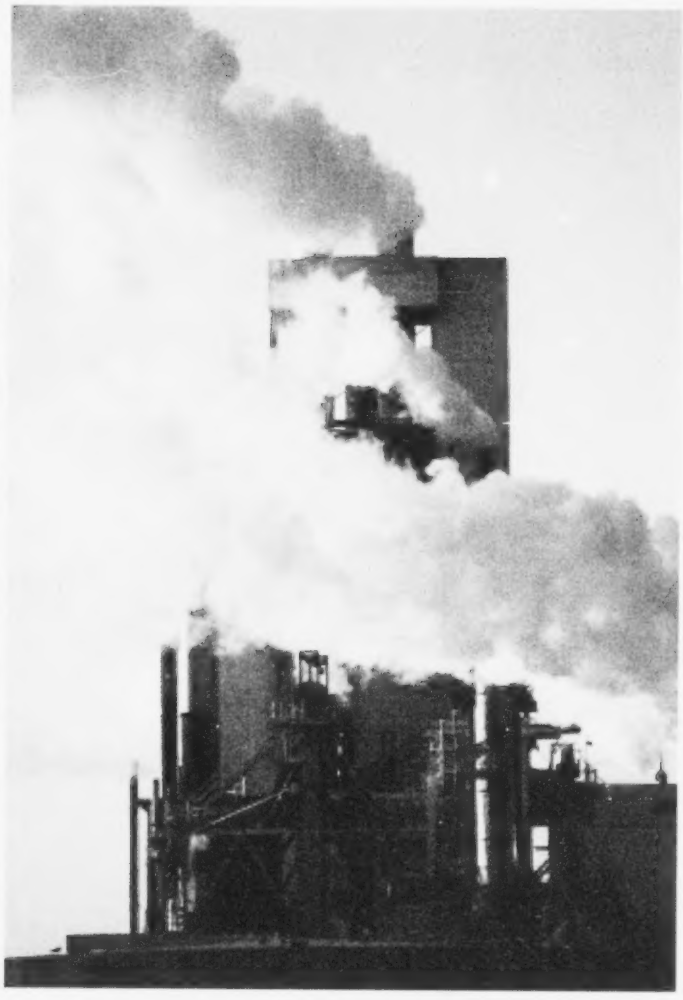

des consommateurs et de la stimulation de la demande ainsi que de l'utilisation d'instruments économiques peut aussi permettre de commercialiser ces technologies et processus novateurs.

Cartes routières technologiques

Les CRT sont des exercices de planification dirigés par l'industrie et appuyés par le gouvernement qui réunissent des participants de l'industrie, des universités et collèges et des gouvernements, en mettant l'accent sur les besoins technologiques d'un secteur particulier. Les étapes de la CRT sont les suivantes : d'abord, évaluer les besoins technologiques du secteur; puis cerner les technologies prometteuses qui pourraient répondre aux besoins définis et, enfin, planifier la meilleure voie à suivre pour la recherche appliquée, le développement et les projets de démonstration nécessaires à la création des technologies. Les CRT sont conçues de manière à ce que les entreprises d'un secteur donné conjuguent leurs efforts et collaborent avec leurs clients, le milieu universitaire et les gouvernements afin de définir les exigences du marché dans un délai de 2 à 10 ans. Les participants doivent connaître les besoins internationaux émergents pour les technologies canadiennes axées sur les changements climatiques et maintenir un équilibre entre les pays développés et les pays en développement. Les avantages et les inconvénients environnementaux font également partie intégrante de l'analyse des CRT.

Plan d'action

Industrie Canada élaborera des CRT dans les domaines suivants : les produits biopharmaceutiques, le captage et le stockage du CO_2, le charbon propre et les biocarburants issus de la biomasse. Il continuera de plus à appuyer les CRT existantes.

Responsable :
Direction générale des industries de la fabrication

Solutions en construction, en architecture et en génie

Les industries de la construction, de l'architecture et du génie joueront un rôle crucial dans la plupart des solutions aux problèmes de l'environnement. En ce qui concerne les changements climatiques, les immeubles (systèmes de chauffage et de climatisation, éclairage, ascenseurs) représentent environ le tiers de la consommation d'énergie au Canada. Du côté de la gestion des déchets, l'industrie de la construction et de la démolition produit la majeure partie des déchets industriels qui aboutissent dans les décharges. En fait, elle représente du quart au tiers de tous les

déchets. En outre, dans la construction, on doit souvent manipuler et éliminer des matières dangereuses comme l'amiante, les biphényles polychlorés (BPC), les peintures à base de plomb, l'urée formaldéhyde et les sols contaminés. Quant à la qualité de l'eau, les systèmes d'égout et d'adduction d'eau de nombreuses municipalités canadiennes sont en mauvais état, coûtent cher à exploiter et sont insuffisants. L'industrie de la construction peut jouer un rôle important dans la solution de ces problèmes. Enfin, la qualité de l'environnement interne d'un immeuble — son air, son éclairage et son acoustique — dépend en grande partie de la conception de l'immeuble et de ses systèmes mécaniques. Souvent, des projets de réaménagement bien conçus peuvent régler les problèmes d'environnement intérieur.

Plan d'action

Industrie Canada fera appel aux industries de la construction, de l'architecture et du génie pour résoudre des problèmes liés aux changements climatiques, en réalisant des activités de suivi de sa CRT sur les immeubles intelligents, qui a révélé que l'automatisation des immeubles présente souvent de nombreuses possibilités de réduire les émissions de GES; en convoquant un atelier de PRECARN sur les défis de l'intégration des systèmes dans les immeubles intelligents; en lançant un programme de remise en service des immeubles — essentiellement, des travaux de réaménagement qui pourraient réduire les coûts en énergie de 10 à 20 p. 100; en encourageant la stratégie d'innovation du secteur de la construction comme démarche plus stratégique en matière d'innovation, afin de résoudre de nombreux problèmes de développement durable qui se posent dans le secteur; et en adoptant des politiques sur la gestion de l'eau et des eaux usées, en particulier en ce qui concerne les mécanismes permettant d'assurer un financement durable des infrastructures de l'eau.

Responsable :
Direction générale des industries de services

Fabrication durable

L'utilisation efficace du démontage et du recyclage, de pratiques de fabrication sans gaspillage et de technologies de pointe permet aux fabricants de produire la prochaine génération de biens plus vite, moins cher et plus proprement que jamais. Les investissements dans les matières composites, les machines-outils à commande numérique par ordinateur, l'optique, la robotique, la micro-électronique, les appareils au laser et Internet rendent tous les usines plus productives. Les fabricants ont besoin d'employés hautement qualifiés et familiers avec les technologies, et ils leur offrent de bons salaires. La prospérité économique passe par l'utilisation accrue de technologies de pointe — matériaux et procédés — pour accélérer l'écoefficacité et la croissance de la productivité.

La fabrication durable est essentielle au bien-être économique futur du Canada. La mise au point de nouveaux matériaux et l'amélioration des propriétés des matériaux existants peuvent ouvrir de nouvelles possibilités pour ce qui est de la création de procédés, de la conception de produits et de la réduction des déchets. L'amélioration des technologies de fabrication

peut modifier l'équilibre entre la quantité de produits utiles fabriqués et la quantité de déchets. En informant les fabricants afin de les aider à faire des choix compatibles avec la durabilité, on peut stimuler le progrès et améliorer la position concurrentielle du Canada.

L'information à collecter par cette initiative portera sur divers matériaux, procédés de fabrication et pratiques de fabrication sans gaspillage. Bien qu'une grande partie de cette information existe déjà, les entreprises, et tout particulièrement les PME, trouvent qu'elle coûte trop cher et qu'elle est trop longue à réunir et à utiliser. De mauvais choix peuvent mener à des produits non concurrentiels et limiter les possibilités de croissance durable à un moment où les pressions concurrentielles mondiales s'accentuent. Industrie Canada, ses partenaires fédéraux et provinciaux, le milieu universitaire et le secteur privé peuvent représenter pour les fabricants et leurs concepteurs une source d'information sur les matériaux avancés, les technologies de fabrication plus efficaces et les pratiques de fabrication sans gaspillage. L'initiative se concentrera sur l'utilisation des ressources, l'efficacité et la réduction ou l'élimination des déchets. Des ministères fédéraux, des laboratoires nationaux, des universités, des consortiums et des sociétés privées s'associeront afin d'effectuer des recherches sur les matériaux pertinentes pour l'efficacité des procédés de fabrication existants et émergents. Le projet encouragera l'efficacité et stimulera la compétitivité dans les domaines de la conception de produits et de la réduction des déchets. La base de données permettra aux utilisateurs de choisir les paramètres de fonctionnement de pratiques exemplaires, ce qui éliminera l'inefficacité causée par l'absence de bonne information.

Plan d'action

Industrie Canada sensibilisera l'industrie aux pratiques de fabrication durables en créant une base de données exhaustive sur les procédés et pratiques de fabrication sans gaspillage et de fabrication de pointe.

Responsable :
Direction générale des industries de la fabrication

Performance environnementale des petites et moyennes entreprises

À commencer par le secteur des produits chimiques et de son programme Gestion responsable, la plupart des grands secteurs industriels du Canada ont pris des mesures d'autoréglementation en ce qui concerne leurs incidences environnementales. Souvent, une association sectorielle s'efforce de convaincre les entreprises membres d'adopter des systèmes de gestion environnementale et de devenir plus respectueuses de l'environnement. Ces organismes savent qu'une bonne gestion environnementale est compatible avec de bonnes pratiques commerciales. Leurs initiatives ont toujours entraîné des améliorations permanentes et systématiques de la performance environnementale. Industrie Canada appuie cette tendance de diverses façons.

Parallèlement, Environnement Canada a créé un cadre législatif et réglementaire qui encourage l'industrie à s'autoréglementer. Les mesures prises jusqu'ici ont généralement permis d'amener les grandes entreprises nationales et multinationales à lier les systèmes de gestion à la planification de la prévention de la pollution et à la poursuite d'objectifs environnementaux.

Cependant, il est difficile de faire participer les PME de tous les secteurs. Il faut redoubler d'efforts, car elles représentent environ 60 p. 100 de la pollution et des déchets

des entreprises. Il a été démontré que la réglementation, combinée à des mesures volontaires complémentaires, peut être un moyen efficace d'améliorer la performance environnementale des PME. Industrie Canada collabore donc avec d'autres, mais a aussi son rôle à jouer. Nous devons déterminer quels programmes et outils fonctionneront pour les PME, cerner les lacunes et les obstacles à la mise en œuvre et évaluer la nécessité d'encouragements supplémentaires. Les diverses approches doivent être évaluées en fonction de leurs destinataires et des aspects visés, du type de résultats attendu ainsi que de leur capacité d'autonomie.

L'objectif final consiste à inciter les PME à s'engager dans la gérance de l'environnement, qui vise à protéger la terre, l'air et l'eau et à maintenir les processus naturels dont dépend la vie. Cette intendance, qui repose sur le sens de la responsabilité et de l'engagement personnels, influe sur les buts comme sur le comportement. Si elle signifie s'acquitter de toutes les obligations juridiques, elle veut dire aussi aller au-delà de la conformité et se préoccuper des objectifs visés par les lois. De nos jours, cela signifie prévenir la pollution, réduire les déchets, protéger le poisson et son habitat, aider les espèces menacées, atténuer les effets négatifs sur l'environnement de certains aménagements industriels et réduire les émissions de GES. Afin d'encourager l'industrie à participer davantage à la gérance de l'environnement, les outils existants — y compris les SGE, la planification de la prévention de la pollution, des projets d'écoefficacité, les EPE, les protocoles d'entente et les cadres volontaires visant à inciter l'industrie à participer à l'intendance (p. ex., Accélération de la réduction/élimination des toxiques et Mesures volontaires et registre) — seront appuyés par cet élément du plan d'action. Les résultats de l'initiative seront largement diffusés au moyen de publications, de conférences et d'ateliers.

Plan d'action

Industrie Canada s'efforcera d'amener l'industrie à adopter plus de bonnes pratiques de gestion environnementale, en particulier en encourageant les PME à adopter diverses pratiques de développement durable, comme les systèmes de gestion environnementale et des projets d'écoefficacité. De plus, le Ministère évaluera le rôle des encouragements économiques et d'autres outils comme moyens d'inciter l'industrie à participer à la gérance de l'environnement.

Responsable :
Direction générale des affaires environnementales

Gestion environnementale de la chaîne d'approvisionnement

Le secteur manufacturier canadien compte environ 32 000 PME (définies comme les entreprises qui comptent de 5 à 500 employés). En règle générale, ces entreprises ont tendance à être de petits consommateurs d'énergie, puisque les dépenses d'énergie ne sont que de 2 à 4 p. 100 de leurs coûts de revient. Toutefois, collectivement, elles constituent un élément important de la stratégie nationale relative aux changements climatiques. À cause de la nature des PME, il est difficile de les sensibiliser aux problèmes environnementaux et de leur offrir l'information et les outils qu'il leur faut pour agir. Cependant, comme elles sont normalement fournisseurs d'entreprises plus importantes, la Table sur les problèmes du changement climatique dans l'industrie a recommandé d'utiliser la gestion environnementale de chaîne d'approvisionnement pour les toucher et les faire participer aux activités de réduction des émissions de GES. Le Plan d'action 2000 prévoit 1 million de dollars sur cinq ans pour un projet pilote de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Le projet pilote contribuera à sensibiliser les entreprises et à renforcer leurs capacités en ce qui concerne la qualité, la permanence, la rapidité et la portée de la réaction du Canada aux problèmes et aux possibilités que présentent les changements climatiques. Il repose sur un travail d'équipe et des partenariats intersectoriels, constitue un mécanisme de sensibilisation des PME canadiennes, et contribuera à réduire les émissions de GES au Canada.

Le projet pilote encouragera les PME à participer plus largement à diverses initiatives visant à suivre, à mieux gérer et, à plus long terme, à réduire sensiblement les émissions de GES, par exemple en modifiant les procédés de production et en utilisant de nouvelles technologies. Il testera diverses méthodes visant à inciter les fournisseurs à suivre et à réduire leurs émissions de GES, et il devrait permettre de créer des modèles de mise en œuvre qui seront ensuite appliqués à des initiatives futures.

Plan d'action

Industrie Canada continuera de mettre en œuvre le projet pilote de gestion environnementale de la chaîne d'approvisionnement, afin d'examiner et d'accroître les possibilités d'utiliser la chaîne d'approvisionnement comme moyen de sensibiliser les entreprises aux répercussions des changements climatiques et d'encourager des activités de réduction des émissions de GES.

Responsable :
Direction générale des affaires environnementales

Solutions canadiennes aux changements climatiques

Dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement du Canada pour réduire les émissions de CO_2 à l'échelle internationale, le Ministère coordonnera des ateliers et des missions au Canada et à l'étranger. Ces activités viseront à faciliter l'expansion des débouchés commerciaux des technologies et des services canadiens relatifs aux changements climatiques et à établir des partenariats efficaces avec d'autres pays afin de réduire les émissions de GES en utilisant le Mécanisme pour un développement propre et l'application conjointe (MDP/AC). Industrie Canada est le mieux placé pour coordonner ces missions, parallèlement aux activités menées dans le cadre de missions, d'ateliers et de ressources d'Équipe Canada relatifs à l'environnement.

Plan d'action

Industrie Canada organisera des ateliers et des missions d'envergure internationale afin de promouvoir les technologies et services canadiens liés aux changements climatiques, d'établir un lien entre les entreprises canadiennes et les débouchés internationaux et de promouvoir la participation d'entreprises canadiennes à des projets du MDP/AC.

Responsable :
Direction générale des affaires environnementales

3.2 Durabilité des entreprises et des collectivités

Résultat stratégique du développement durable : Utilisation accrue de pratiques axées sur la responsabilité sociale et la durabilité dans l'industrie, les institutions et les collectivités.

Cible : Travailler en partenariat avec l'industrie, d'autres ministères et d'autres intervenants à promouvoir les pratiques de responsabilité sociale et de durabilité dans les entreprises, et encourager le développement durable des collectivités. D'ici décembre 2006, ce résultat sera obtenu grâce à des mesures visant à :

Promouvoir la responsabilité et la durabilité des entreprises (six résultats attendus) :

- Promouvoir, au sein du gouvernement du Canada, des cadres stratégiques novateurs sur le développement durable qui tiennent compte efficacement de la durabilité.
- Élargir l'information et la sensibilisation relatives à la RSE dans l'industrie canadienne.
- Développer une capacité de gestion et des outils de RSE afin d'améliorer la capacité fondamentale de l'industrie canadienne d'appliquer la RSE.
- Accroître la quantité, la qualité et la crédibilité des rapports sur la durabilité présentés dans l'industrie canadienne.
- Faciliter l'établissement d'un réseau national de recyclage de déchets électroniques au Canada pour mettre en œuvre des programmes de reprise des appareils électroniques.
- Assurer l'intendance d'Internet par un appui et une participation au Réseau Éducation-Médias et à Cyberaide.

Promouvoir la durabilité locale et mondiale (quatre résultats attendus) :

- Promouvoir le programme Ordinateurs pour les écoles, qui facilite chaque année la réutilisation de milliers d'ordinateurs et autres produits de technologie de l'information (TI).
- Continuer de répondre aux besoins de connectivité à large bande dans les collectivités canadiennes qui ne sont pas encore branchées en s'assurant que les Canadiens ont un accès équitable à Internet, et continuer de montrer les effets habilitants des applications de TIC.
- Promouvoir le Programme de développement des entreprises autochtones auprès des petites entreprises.
- Mettre en œuvre et élargir l'Initiative des villes durables (IVD) afin d'améliorer la durabilité des villes dans les pays en développement.

Il convient de souligner que la capacité de trouver des solutions efficaces aux problèmes sociaux et environnementaux actuels dépend de la création de richesses économiques. Au niveau national, ou macro-économique, les progrès concernant les dimensions environnementale et sociale du développement durable dépendent de la productivité, de la compétitivité et de la croissance économique du pays. Les progrès en matière de développement durable dépendent également de la mesure dans laquelle les entreprises et les collectivités reconnaissent les besoins sociaux, environnementaux et économiques de la population et y répondent de manière constructive. L'innovation peut jouer un rôle important pour ce qui est d'aider les entreprises et les collectivités à intégrer une vision de la durabilité plus large qui reconnaît les liens économiques, sociaux et environnementaux. Cette vision améliorée peut procurer à l'industrie et à la société des avantages plus importants en matière de développement durable.

Depuis quelques années, les secteurs public et privé cherchent davantage à aller au-delà de la protection de l'environnement comme moyen d'assurer le développement durable et à inclure davantage la dimension sociale. Les entreprises et les collectivités doivent devenir plus sensibles à des enjeux sociaux comme le travail des enfants, les droits des travailleurs, la régie d'entreprise et la confrontation syndicale. Des concepts comme la responsabilité de l'entreprise, la RSE, la durabilité et la conscience sociale des entreprises sont devenus des outils

importants de la stratégie d'affaires des entreprises et de leurs activités quotidiennes, car leurs « biens intangibles » (c.-à-d. la valeur et la réputation de la marque, la fidélité des clients, le profil de risques) sont de plus en plus liés à la rentabilité. De plus, les citoyens ont commencé à comprendre que leurs collectivités doivent devenir plus durables pour que leurs entreprises et leur main-d'œuvre soient concurrentielles sur des marchés de plus en plus exigeants.

Ce passage d'une économie de l'offre à une économie de la demande oblige aussi les entreprises à trouver des moyens de satisfaire des consommateurs de plus en plus exigeants, en créant des réponses personnalisées à leurs besoins et en fabriquant des produits comportant de nouvelles ou de meilleures fonctionnalités. Il est de plus en plus évident qu'une réaction efficace aux facteurs sociaux et environnementaux devient non seulement un moteur important de l'innovation dans les entreprises, mais aussi un élément déterminant pour des facteurs fondamentaux des affaires comme l'appréciation des actions. De plus, la durabilité commence à prendre une place dans la gestion de l'actif, les entreprises prenant conscience que l'intégration des préoccupations environnementales et sociales dans les stratégies d'affaires peut être source d'avantages concurrentiels.

Les objectifs d'Industrie Canada en matière d'innovation reconnaissent qu'il est possible d'améliorer la productivité, la compétitivité, la croissance économique et le développement durable, grâce à la commercialisation et à l'adoption accrues de technologies écoefficaces, comme l'explique la section précédente. La vision de l'innovation du Ministère englobe également l'innovation organisationnelle et permet aussi que ses principaux éléments soient utilisés pour atteindre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux du Canada. Il peut être utile pour promouvoir le développement durable d'accroître l'utilisation, dans l'industrie, les institutions et les collectivités, de perspectives, de pratiques et d'outils novateurs en matière de responsabilité et de durabilité qui tiennent davantage compte de l'éventail des facteurs économiques, sociaux et environnementaux.

L'économie électronique ouvre beaucoup de possibilités d'accroître la durabilité des collectivités canadiennes et de promouvoir le développement durable dans le monde. Les TIC sont devenues des éléments caractéristiques de l'économie du savoir et des facteurs importants de l'amélioration de la performance en matière de durabilité. Les programmes de réutilisation et de recyclage des TIC, ainsi que des applications comme le commerce électronique et la télésanté contribuent à réduire la consommation de ressources et d'énergie au Canada et renforcent les contributions d'Industrie Canada à la dimension sociale du développement durable.

Au cours des trois prochaines années, Industrie Canada utilisera ses programmes et en lancera de nouveaux pour promouvoir les pratiques de responsabilité et de durabilité dans les entreprises et pour accroître la durabilité des collectivités. Les progrès sur ces deux fronts sont jugés importants pour élargir et approfondir les approches en matière de développement durable dans le contexte canadien.

Défis et possibilités de la responsabilité sociale des entreprises pour l'industrie

Les entreprises canadiennes sont mises au défi d'améliorer leur performance non seulement pour ce qui est de la protection de l'environnement et de l'économie mais aussi sur des fronts sociaux comme le développement communautaire, la gestion des ressources humaines, les droits de la personne, le développement international, la régie d'entreprise, la santé et la sécurité, et la protection des consommateurs.

Les entreprises progressistes prennent des mesures pour améliorer les décisions et les pratiques relatives aux employés, aux clients, aux actionnaires, aux collectivités et aux autres parties intéressées, comme les gouvernements et les fournisseurs, afin de saisir les avantages éventuels (p. ex., rentabilité et compétitivité accrues, diminution des risques et des responsabilités, loyauté accrue des employés, et possibilités de croissance).

L'industrie relève ces défis de plusieurs façons, individuellement et collectivement. Ainsi, le Domini Social Equity Fund et Ethical Funds Inc., de même que des indicateurs comme le Jantzi Social Index et EthicScan Canada ont été établis d'après les critères du développement durable et de la RSE. Grâce à des partenariats avec l'industrie, des organisations comme le Conference Board du Canada, Corporate Knights, Canadian Business for Social Responsibility, FiveWinds International, la Schulich School of Business et la Rotman School of Management jouent un rôle important dans l'expansion des connaissances sur les leçons tirées, les outils de gestion et les pratiques exemplaires en matière de RSE. Par l'intermédiaire de leur association sectorielle, des secteurs industriels comme les produits chimiques, les mines, le pétrole et l'électricité mettent sur pied des programmes volontaires afin de relever les défis environnementaux et sociaux. Des entreprises comme Mountain Equipment Co-op, Telus, Alcan, TransAlta, VanCity Savings Credit Union, Dow Chemical, Suncor, la Banque Royale, Husky Injection Moulding Systems et Dofasco sont reconnues pour leurs initiatives en matière de responsabilité sociale.

Les progrès varient d'un élément à l'autre de la RSE. Ainsi, la SDD III décrit certains progrès de l'industrie concernant la protection de l'environnement. Sur le front de la régie d'entreprise, on cherche à améliorer les pratiques relatives aux relations entre les actionnaires, les cadres et les gestionnaires, le conseil d'administration et les vérificateurs. Les liens entre ces intervenants d'une entreprise et d'autres parties intéressées, comme les clients, les employés, les fournisseurs et les collectivités, sont également des éléments importants de la régie d'entreprise et de la RSE. Les entreprises cherchent à progresser collectivement ou individuellement sur le front de la régie d'entreprise. Ainsi, le Conseil canadien des chefs d'entreprise a publié récemment des lignes directrices visant à améliorer la régie d'entreprise, notamment en ce qui a trait à l'équilibre du pouvoir, à l'indépendance et au leadership, à la reddition des comptes et à la transparence. Par ailleurs, la Canadian Coalition for Good Governance (composée de quelques investisseurs institutionnels comme le Régime de retraite des enseignants de l'Ontario, Jarislowsky Fraser, Manuvie Financière et Altamira), qui a été créée à l'été 2002 afin de protéger les actionnaires minoritaires dans la prise de décisions, est un autre exemple.

Pour chacun des éléments de la RSE, l'industrie canadienne peut améliorer la performance des entreprises. Il est possible de former des partenariats productifs pour promouvoir la RSE, sensibiliser l'industrie à la RSE, faciliter l'expansion de la base de connaissances, permettre des applications de la RSE et reconnaître les pratiques exemplaires, non seulement en ce qui concerne la protection de l'environnement mais aussi dans des domaines comme la régie d'entreprise, le développement communautaire et les pratiques de gestion des ressources humaines.

Pour plus de renseignements, consulter le site Web Strategis (**http://strategis.gc.ca/rse**).

3.2.1 Promouvoir la responsabilité et la durabilité des entreprises

Les entreprises canadiennes poursuivent les trois objectifs du développement durable en utilisant une terminologie et des approches diverses. Elles parlent de durabilité de l'entreprise, de responsabilité de l'entreprise, de RSE, de conscience sociale de l'entreprise et de gérance organisationnelle. La responsabilité sociale, la RSE et la durabilité de l'entreprise sont peut-être les trois moyens les plus connus par lesquels l'industrie pratique le développement durable en fournissant des biens et des services qui visent à répondre aux besoins économiques, environnementaux et sociaux. Ces moyens sont généralement compris comme étant des approches qui permettent aux entreprises de faire participer les parties intéressées et d'intervenir avec elles, non seulement pour relever les défis environnementaux, mais aussi pour résoudre des problèmes dans d'autres domaines complexes comme la gestion des ressources humaines, la protection des travailleurs, les droits de la personne, la santé et la sécurité, la protection des consommateurs et les relations avec les fournisseurs.

Les entreprises ont de plus en plus de raisons de faire participer les parties intéressées à leur processus décisionnel et à tenir compte des enjeux sociaux parce que les parties intéressées d'aujourd'hui (y compris les employés, les clients, les investisseurs et les collectivités) sont de plus en plus conscientes de l'incidence des décisions des entreprises sur la société et sur l'environnement. Elles peuvent récompenser ou punir les entreprises. Or, les entreprises peuvent être incitées à changer de comportement par le bien-fondé de la RSE, qui promet : 1) une meilleure gestion des risques; 2) de meilleurs résultats financiers; 3) une meilleure reddition des comptes et de meilleures évaluations des investisseurs; 4) un engagement, une motivation et un moral accrus de la part des employés; 5) des relations plus solides avec les collectivités; 6) une réputation et une image de marque améliorées. L'industrie réagit aux pressions internes et internationales et en fait plus au niveau des entreprises et au niveau sectoriel en ce qui concerne la RSE. Par exemple, des fonds de placement, des indices d'investissement, des programmes volontaires et des initiatives propres à une entreprise sont établis pour faire face aux défis du développement durable. Des preuves des réalisations récentes de l'industrie sont présentées dans l'encadré ainsi que dans le premier chapitre de la stratégie. Toutefois, l'industrie a encore des défis de taille à relever et nombre de débouchés à saisir en matière de RSE pour améliorer sa crédibilité ainsi que la confiance des actionnaires et des intervenants.

Depuis quelques années, Industrie Canada s'intéresse aux défis de la responsabilité et

« Je suis convaincu qu'en comprenant ce qu'est la durabilité et en l'intégrant dans notre culture et nos pratiques d'entreprise, nous accroîtrons sensiblement notre capacité de maximiser la valeur à court et à long terme ».

— Travis Engen, président et chef de la direction, Alcan Inc., *Rapport sur la durabilité d'entreprise*, 2002

de la durabilité des entreprises dans le cadre de ses responsabilités relatives au commerce international, à la gestion de l'entreprise, au développement durable, à la croissance de la productivité et à la compétitivité. Ainsi, le Ministère a contribué à l'élaboration des *Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales* axés sur la RSE, que le Ministre a approuvés en juin 2000. Le Ministère a aussi modifié la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* afin d'améliorer la capacité des actionnaires de communiquer entre eux et de participer aux décisions. Toutefois, Industrie Canada peut faire bien plus pour favoriser la durabilité de l'entreprise dans l'industrie dans des domaines autres que la protection de l'environnement, afin d'inclure plus systématiquement les considérations d'ordre social.

En encourageant la responsabilité et la durabilité des entreprises, Industrie Canada reconnaît la valeur des consultations, de la coopération et des partenariats. Il est important de travailler avec les principaux intervenants, notamment les autres ministères, l'industrie et les ONG. Ainsi, Industrie Canada a signé dernièrement un protocole d'entente avec Environnement Canada, le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et RNCan afin de collaborer à une série de projets qui amélioreront l'accès à l'information sur la durabilité des entreprises, accroîtront la valeur commerciale de la durabilité et renseigneront sur les pratiques et les outils en matière de durabilité.

Industrie Canada renforcera la capacité des entreprises canadiennes d'élaborer et d'utiliser des pratiques, des outils et des connaissances relatives à la RSE afin d'obtenir des résultats positifs en matière de rendement économique, environnemental et social. Ces progrès seront recherchés en se concentrant sur les aspects suivants : 1) promotion des cadres stratégiques novateurs au gouvernement du Canada qui incluront des rapports efficaces sur la durabilité des entreprises; 2) élargissement et approfondissement de l'information et des connaissances relatives à la RSE dans l'industrie canadienne; 3) développement de la base de connaissances en gestion relative aux outils de la RSE, aux normes volontaires, aux bases de données et pratiques exemplaires connexes; et 4) accroissement des rapports sur la RSE dans l'industrie.

Cadres stratégiques de développement durable
Des pressions s'exercent sans cesse pour que nous modifiions et améliorions nos cadres stratégiques et l'utilisation de divers instruments de politique — comme la réglementation, les instruments économiques, l'information et les approches volontaires et non réglementaires. On demande aussi que nos cadres stratégiques tiennent plus compte des facteurs environnementaux et du développement durable. Par exemple, la tendance à la mondialisation de l'industrie et du commerce ainsi que notre connaissance plus approfondie des effets environnementaux ajoutent à la complexité des cadres stratégiques et des contrôles réglementaires. La souplesse est essentielle dans l'élaboration des cadres stratégiques pour permettre à l'industrie d'atteindre de multiples objectifs environnementaux à un coût rentable et de manière à promouvoir la croissance de la productivité et la compétitivité.

Industrie Canada préconise l'utilisation de l'ensemble le plus optimal et le plus efficace d'instruments de politique pour obtenir le maximum d'avantages sociaux au moindre coût dans les activités visant à progresser dans la réalisation des engagements en matière de développement durable, à créer un climat favorable à l'investissement et à accroître la productivité et la compétitivité de l'industrie. En 2003, le discours du Trône insistait sur le fait que l'économie du savoir exige que nous adoptions de nouvelles approches en matière de réglementation afin de créer un climat susceptible d'attirer l'investissement et de susciter la confiance

des marchés. Le Ministère s'efforce de trouver des façons novatrices de rendre plus efficaces des instruments de politique comme la réglementation, les instruments économiques, l'information et les approches volontaires. Industrie Canada s'efforce également de veiller à ce que le commerce, la compétitivité et les facteurs du marché, y compris les points de vue des entreprises et des consommateurs, soient pris en considération dans l'élaboration des politiques relatives à l'environnement et au développement durable.

De nombreuses questions se posent au sujet de l'utilisation d'un ensemble optimal de politiques et de l'intégration efficace de facteurs importants, comme le commerce, la compétitivité et les facteurs du marché, dans les nouveaux cadres stratégiques du Ministère. Par exemple, il faut effectuer des recherches pour :

- déterminer dans quelle mesure une réglementation stricte au sujet de l'environnement et du développement durable déplace l'activité industrielle vers des pays où les normes sont moins élevées;
- comparer les politiques de divers pays (p. ex., le Canada et le Royaume-Uni) afin de déterminer dans quelle mesure elles réussissent à améliorer la protection de l'environnement;
- élaborer des conseils stratégiques sur des questions de consommation dans des domaines comme l'environnement et le développement durable, et sur l'incidence de ces questions sur le marché.

Industrie Canada est en mesure d'appuyer la recherche sur ces fronts et s'engage à orienter la recherche stratégique sur ces besoins. La Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique et le Bureau de la consommation jouent des rôles particulièrement importants en ce qui concerne les besoins de recherche stratégique susmentionnés. En plus de ces deux directions générales, la Direction générale des affaires environnementales et la Direction générale de la politique stratégique jouent des rôles clés pour ce qui est d'assurer que le commerce et la compétitivité, l'innovation dans le secteur privé et les points de vue des consommateurs sont intégrés dans les politiques relatives à l'environnement et au développement durable.

Programme de contributions d'Industrie Canada pour les organismes sans but lucratif

Depuis plusieurs années, le Programme de contributions pour les organismes sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles administré par le Bureau de la consommation constitue une source de financement importante pour les groupes de consommateurs canadiens. Il a pour objectif de renforcer le rôle des consommateurs sur le marché, grâce à la promotion d'études opportunes et rigoureuses et à l'autonomie financière des organismes de consommateurs et de bénévoles. Plus précisément, le programme donne aux organismes de consommateurs et de bénévoles les moyens d'entreprendre des études de qualité opportunes du point de vue du consommateur sur des enjeux importants de la consommation et de formuler à cet égard des conseils crédibles et utiles pour les intervenants et les décideurs. L'environnement et le développement durable figurent parmi les secteurs prioritaires du programme.

Un budget annuel de 1 690 000 $ est affecté au programme. Sur cette somme, 100 000 $ peuvent être accordés en contributions à des projets de développement et le reste, en contributions à des projets de recherche. Le nombre et la nature des projets, les organismes de consommateurs et le montant des contributions varient d'une année à l'autre. Les fonds sont attribués par voie de concours.

Sensibilisation accrue à la responsabilité sociale des entreprises

Industrie Canada reconnaît que la RSE peut contribuer à l'édification d'une économie du savoir plus productive et compétitive. Le Ministère reconnaît également que même si certaines entreprises canadiennes progressistes tiennent compte de la RSE, du développement durable et de sa dimension sociale, ou de concepts semblables, dans leurs décisions et leurs activités de base, il faut élargir l'application de pratiques utiles en matière de RSE. Malgré les efforts de nombreuses organisations au sein de l'industrie, du gouvernement, du milieu universitaire et d'autres secteurs, à l'échelle nationale et internationale, il reste nécessaire de sensibiliser davantage à la RSE.

Industrie Canada fera la promotion de la RSE dans l'industrie, afin qu'elle fasse partie du processus décisionnel des organisations, en tenant compte non seulement de la protection des cadres stratégiques à l'échelle nationale et internationale. Il encouragera les meilleures approches grâce à des consultations périodiques avec l'industrie, les ministères et les organismes publics. Le Ministère examinera également les questions de politique relatives à la réglementation environnementale intelligente et à l'utilisation optimale des politiques :

- en cherchant à savoir si les entreprises canadiennes s'installeront dans des pays où les normes environnementales sont moins strictes et si les multinationales étrangères ciblent les industries où les coûts de lutte contre la pollution sont élevés;
- en étudiant l'efficacité des mesures incitatives et de la réglementation environnementale comme moyen d'atteindre des objectifs environnementaux;
- en finançant les recherches et les analyses d'organismes sans but lucratif de consommateurs et de bénévoles sur des enjeux de consommation, notamment sur l'environnement et le développement durable, conformément au financement antérieur de projets dans le cadre du programme de contributions d'Industrie Canada.

Responsables :
Direction générale des affaires environnementales
Direction générale de l'analyse de la politique micro-économique
Bureau de la consommation

Plan d'action

Industrie Canada collaborera avec des gouvernements et organismes nationaux et internationaux afin d'élaborer et de mettre en œuvre des cadres stratégiques qui améliorent le climat de l'investissement et créent un environnement et des outils permettant aux entreprises canadiennes d'adopter des pratiques écoefficaces. L'accent sera mis sur l'intégration du développement durable dans les ententes, les politiques, les règlements et les programmes volontaires relatifs au développement durable et à l'environnement. Le Ministère cernera les approches novatrices et encouragera leur adoption, et suivra l'évolution

de l'environnement dans les activités, mais aussi d'autres domaines sociaux importants comme les pratiques de gestion des ressources humaines, les droits de la personne et le développement international, le développement communautaire, la santé et la sécurité, la protection des consommateurs et les relations avec les fournisseurs.

Plan d'action

Au cours des trois prochaines années, Industrie Canada accroîtra l'information et la sensibilisation relatives à la RSE par les moyens suivants :

- en appuyant et en encourageant la RSE ou la durabilité de l'entreprise dans les conférences, ateliers et colloques;
- en améliorant et en élargissant son site Web sur la RSE, et en tissant plus de liens avec d'autres organisations qui encouragent la RSE.

Responsable : Direction générale de la politique stratégique

Outils de responsabilité sociale des entreprises et capacité de gestion

Afin de renforcer la performance des entreprises en matière de RSE et les objectifs économiques, environnementaux et sociaux qui constituent les trois assises du développement durable, il est important d'assurer que la base de connaissances permet de répondre aux besoins des entreprises canadiennes et de tenir compte de leur situation. Industrie Canada comprend l'importance de cette base de connaissances dans le contexte de ses responsabilités à l'égard notamment du développement durable, de la régie d'entreprise, de la croissance de la productivité, de la compétitivité et du commerce international.

Ces dernières années, Industrie Canada a appuyé des activités visant à approfondir les connaissances sur la RSE. Par exemple, le Ministère a appuyé des sondages auprès des consommateurs de divers pays afin d'obtenir des points de vue comparatifs sur la façon dont les citoyens perçoivent la RSE. Il a appuyé des recherches sur les indicateurs de la durabilité, les outils d'évaluation comparative, les pratiques exemplaires, les liens entre la RSE et l'innovation, et la faisabilité de normes volontaires internationales sur la RSE. Industrie Canada a aussi collaboré avec d'autres ministères pour uniformiser la compréhension de la question et améliorer la capacité fédérale de coordination des initiatives en matière de RSE. Le Ministère comprend l'importance de ces travaux et, au cours des trois prochaines années, il fera fond sur ce qui a été accompli pour améliorer les connaissances de l'industrie et des citoyens.

Il existe actuellement un grand nombre d'outils et de mécanismes visant à aider les entreprises à évaluer leurs pratiques en matière de RSE et à présenter des rapports à ce sujet, mais très peu de guides sur la gestion des questions relatives à la RSE. De tels guides seraient utiles à l'échelle nationale et internationale. À l'échelle nationale, un guide de gestion de la RSE à l'intention des entreprises canadiennes aiderait ces dernières à se doter de programmes de RSE. Il s'inspirerait de guides semblables existants (*Les codes volontaires : Guide d'élaboration et d'utilisation* et *La gestion des plaintes des consommateurs : Un guide à l'intention des entreprises canadiennes*). À l'échelle internationale, de tels guides, sous forme de normes de l'ISO sur les systèmes de gestion de la responsabilité sociale, établiraient des repères internationaux pour les entreprises qui souhaitent appliquer la RSE d'une manière acceptable dans le monde entier. Ils renforceraient également les normes de l'ISO sur les systèmes de gestion environnementale. Le Bureau de la consommation participe déjà à des travaux préliminaires sur les normes volontaires et,

d'après lui, ces travaux pourraient mener à l'élaboration de normes. Un guide de gestion de la RSE à l'intention des entreprises canadiennes serait probablement utile comme document de base pour des normes de l'ISO.

Plan d'action

D'ici 2006, Industrie Canada améliorera la capacité fondamentale de l'industrie canadienne d'appliquer la RSE :

- en appuyant l'élaboration d'au moins un outil de RSE pouvant servir à la planification ou à l'évaluation de la gestion;
- en s'associant à d'autres intervenants et en appuyant les travaux sur la convergence des normes relatives à la RSE à l'échelle nationale et internationale. Plus précisément, Industrie Canada encouragera l'élaboration de normes volontaires au sein de l'ISO et participera à ces travaux, et il s'efforcera d'élaborer à l'intention de l'industrie canadienne un guide volontaire sur la façon de mettre en place et d'utiliser un système de gestion axé sur la RSE qui tienne compte de la protection des consommateurs et d'autres enjeux (« guide de gestion de la RSE à l'intention des entreprises canadiennes »);
- en appuyant au moins trois études visant à mieux faire comprendre les applications de la RSE dans l'industrie canadienne.

Responsables :
Direction générale de la politique stratégique
Bureau de la consommation

Rapports des entreprises sur la durabilité

Les entreprises canadiennes et étrangères sont de plus en plus conscientes du rôle que la divulgation de renseignements et la transparence peuvent jouer dans l'amélioration de leur performance économique, environnementale et sociale. Des stratégies de communication de l'information, comme les rapports sur la durabilité de l'entreprise, fournissent aux actionnaires, aux consommateurs, aux employés, aux analystes financiers, aux ONG et aux gouvernements des renseignements permettant de prendre des décisions informées sur le marché. Un nombre grandissant d'entreprises, au Canada et à l'étranger, présentent donc dans leurs rapports publics aux parties intéressées des renseignements environnementaux et sociaux, en plus des renseignements financiers classiques.

La valeur commerciale des rapports sur la durabilité des entreprises est liée au fait qu'ils peuvent aider l'entreprise à mesurer et à analyser sa gestion économique, environnementale et sociale et sa performance à cet égard. Plus précisément, les rapports peuvent aider l'entreprise : 1) à améliorer la valeur commerciale en se démarquant des concurrents et en obtenant un avantage concurrentiel sur le marché du travail, sur les marchés financiers et sur les marchés clients; 2) à améliorer l'organisation et les capacités internes par une vision cohérente, des systèmes de gestion renforcés, une meilleure communication et une motivation accrue chez les employés; 3) à renforcer les liens externes et la reddition des comptes en publiant des renseignements sur la performance économique, environnementale et sociale.

En 2001, Environnement Canada, Industrie Canada et RNCan se sont associés au secteur privé et à Stratos Inc. pour parrainer une étude intitulée *Stepping Forward — Corporate Sustainability Reporting in Canada*. Cette première évaluation approfondie des rapports sur les trois enjeux de la durabilité au Canada a révélé que 57 entreprises publiaient des rapports

Rapports sur le développement durable dans l'industrie canadienne

Les rapports des entreprises sur la durabilité constituent un élément important de la mise en œuvre fructueuse de pratiques et d'outils en matière d'écoefficacité et de développement durable. Ces rapports décrivent les trois enjeux (économique, environnemental et social) de la performance de l'entreprise. En partenariat avec d'autres ministères, Industrie Canada a offert au secteur privé deux ateliers grâce auxquels les entreprises sont plus à même de préparer ces rapports. Grâce à ces initiatives, le nombre d'entreprises publiant des rapports sur la durabilité est passé de 57 en 2001 à 100 dans 12 secteurs en 2003. Une nouvelle trousse d'information sur la production de rapports sur le développement durable est affichée en ligne (http://www.rapportdurabilite.ca).

volontaires sur le sujet. À ce suivi se sont ajoutées d'autres mesures visant à encourager des rapports volontaires sur la durabilité des entreprises canadiennes plus nombreux et de meilleure qualité : sondage auprès d'entreprises de neuf secteurs afin d'évaluer leur connaissance des rapports et leur intérêt pour ces rapports; distribution de matériel de promotion et de sensibilisation aux membres des associations sectorielles; parrainage d'ateliers pour renforcer les connaissances et les capacités relatives aux rapports dans l'industrie et dans les milieux financiers; élaboration et affichage en ligne d'une trousse d'information sur la production des premiers rapports (en particulier par les PME); parrainage de la deuxième étude de Stratos Inc. traitant des rapports sur la durabilité des entreprises au Canada. Cette étude, *Building Confidence: Corporate Sustainability Reporting in Canada*, a révélé que le nombre de sociétés canadiennes publiant de tels rapports était passé à 100, dans 12 secteurs, en 2003. Les ministères partenaires ont l'intention de poursuivre avec le secteur privé les travaux visant à stimuler la demande de rapports de divers groupes intéressés, notamment les milieux financiers, les consommateurs et les collectivités locales.

Au cours des trois prochaines années, Industrie Canada travaillera en partenariat afin que plus de rapports sur la durabilité des entreprises dans l'industrie soient préparés et afin de mieux comprendre la performance en matière de durabilité dans l'industrie canadienne.

Plan d'action

Au cours des trois prochaines années, Industrie Canada s'efforcera d'accroître le nombre et la qualité des rapports sur la durabilité des entreprises dans l'industrie canadienne en effectuant des recherches et des études sur la performance, en élaborant des outils et des cadres et en créant un centre de documentation national sur les rapports en matière de durabilité.

Responsable :
Direction générale de la politique stratégique

Recyclage des produits électroniques

Le programme de recyclage des ordinateurs et de l'équipement de télécommunications d'Industrie Canada permet de se débarrasser en toute sécurité du matériel informatique désuet, problème qui se pose dans tous les pays. L'objectif vise à appuyer une solution de l'industrie dirigée par Recyclage des produits électroniques (RPE) Canada et ses membres de l'industrie, l'objectif étant de mettre en place un programme national de reprise de l'équipement électronique. Jusqu'ici, un comité directeur national formé d'intervenants fédéraux, provinciaux et municipaux

a été constitué à cette fin. En outre, un comité de large représentation auquel siègent plus de 15 représentants de l'industrie a été créé afin de mettre en œuvre la CRT créée par RPE Canada.

Plan d'action

Industrie Canada continuera de faciliter l'établissement d'un réseau national de recyclage des déchets électroniques au Canada dirigé par l'industrie — par l'intermédiaire de RPE Canada — afin de mettre en œuvre un programme de reprise de téléviseurs, d'ordinateurs et d'autres appareils électroniques.

Responsable :
Direction générale des technologies de l'information et des communications

Intendance d'Internet

Industrie Canada favorise l'intendance d'Internet en encourageant une utilisation sûre, sage et responsable. Les principales activités d'intendance comprennent le partenariat continu du Ministère à la phase 2 du programme Les jeunes Canadiens dans un monde branché du Réseau Éducation-Médias, qui a pour but de mieux comprendre l'éventail des opinions sur plusieurs enjeux clés relatifs à l'utilisation d'Internet par les jeunes, et d'étudier les perceptions et les attitudes des parents concernant l'utilisation des nouveaux médias et les activités en ligne de leurs enfants.

Industrie Canada continue de fournir des renseignements éducatifs en travaillant avec Child Find Manitoba au projet Cyberaide. Le projet, qui explique aux enfants et aux parents comment prévenir l'exploitation sexuelle des enfants en ligne, propose des ressources pédagogiques. Ces ressources utiles sont également offertes dans les écoles. Le site Web de Cyberaide (**http://cyberaide.ca**) encourage la responsabilisation et renseigne sur l'utilisation responsable des TIC et, plus particulièrement, d'Internet. Ces ressources donnent aussi aux familles et aux enseignants des conseils pour que la navigation des enfants dans Internet reste agréable et éducative.

Plan d'action

En attendant l'examen et le renouvellement du programme, Industrie Canada continuera d'assurer l'intendance d'Internet en participant au Réseau Éducation-Médias et à Cyberaide, et en les appuyant.

Responsable :
Direction générale des applications de l'autoroute de l'information

3.2.2 Promouvoir la durabilité locale et mondiale

Il est important de promouvoir le développement durable au niveau local et mondial. Les progrès peuvent être favorisés par des pratiques et des mesures novatrices de l'industrie, des institutions et des collectivités.

Le Canada est confronté à des problèmes dans les collectivités de toutes tailles pour ce qui est d'assurer la qualité de la vie et de régler les problèmes environnementaux. Le Canada est un pays très urbanisé, puisque environ 80 p. 100 des Canadiens vivent et travaillent dans des régions urbaines qui fournissent l'infrastructure sociale, économique et matérielle pour les activités des entreprises, les services sociaux et l'éducation. Les villes et les collectivités canadiennes doivent composer avec l'étalement urbain, la pollution atmosphérique, des problèmes de santé, des infrastructures matérielles insuffisantes dans les régions rurales et éloignées, et la nécessité pour leur population d'acquérir les compétences nécessaires dans la nouvelle économie. Malgré l'expansion de l'économie des services, les profils de croissance ont encouragé une

© Photo reproduite avec la permission de Rescol canadien

demande accrue de services de transport. Au Canada, bien des collectivités rurales et éloignées doivent aussi répondre aux besoins liés à la création d'emplois, à l'accès au capital et à l'amélioration de l'éducation. Les villes et les collectivités du monde entier sont aux prises avec les mêmes difficultés.

La connectivité est l'un des cinq objectifs stratégiques d'Industrie Canada. Elle vise à faire du Canada le pays le plus branché du monde. Jusqu'ici, le Ministère a pris des mesures précises touchant principalement aux dimensions économique et environnementale du développement durable. Il encourage à utiliser les TIC pour faire du Canada l'endroit de choix en matière de commerce électronique et mettre le pays à l'avant-garde de la nouvelle économie du savoir. Le Ministère a aussi certaines initiatives en cours qui favorisent davantage l'aspect social du développement durable en permettant à tous les Canadiens ainsi qu'aux régions défavorisées d'accéder à Internet, en améliorant les compétences et les connaissances informatiques des jeunes Canadiens dans les collectivités et en favorisant le développement économique des collectivités rurales et éloignées. Les collectivités autochtones du Canada ont particulièrement besoin de mesures de renforcement des capacités communautaires afin d'offrir aux jeunes les débouchés économiques qui leur permettront d'avoir un avenir viable dans leurs collectivités. En appuyant l'entrepreneuriat, et plus particulièrement le démarrage de petites entreprises et le financement de l'expansion, on aidera les collectivités à rester dynamiques et prospères à l'avenir.

À l'échelle internationale, le Canada encourage la durabilité des pays en développement en incitant l'industrie canadienne à élaborer des technologies et des services plus novateurs qui permettent de surmonter les obstacles les plus importants au développement durable à l'étranger. Il est important que le Canada comble le fossé entre les besoins des pays en développement et ce que l'industrie canadienne a à offrir, car le secteur privé peut jouer un rôle crucial dans la lutte contre la pauvreté, l'amélioration de la qualité de vie et la promotion des principes de la bonne gouvernance.

Plusieurs programmes et initiatives d'Industrie Canada feront la promotion du développement durable au niveau communautaire et mondial au cours des trois prochaines années.

Réutilisation et recyclage du matériel de technologies de l'information et des communications

Une étude commandée par Environnement Canada en 2000 a révélé que les déchets technologiques, dont certains sont dangereux et toxiques, pourraient atteindre 67 000 tonnes par an en 2005. Plus particulièrement, 3 000 tonnes de plomb, 4,5 tonnes de cadmium et 1,1 tonne de mercure pourraient se trouver tous les ans dans les décharges canadiennes.

Le programme Ordinateurs pour les écoles d'Industrie Canada vise à améliorer l'accès aux TI pour les Canadiens, jeunes et autres, qui n'ont pas autant accès à Internet et à l'apprentissage en ligne. Il remet en état des

ordinateurs et du matériel de TI excédentaires et les distribue aux écoles, aux bibliothèques et aux établissements d'apprentissage sans but lucratif. Jusqu'ici, le programme OPE a distribué plus de 450 000 ordinateurs à des écoles et à des bibliothèques, dans toutes les régions du Canada.

Le programme OPE contribue au développement durable au Canada en facilitant chaque année la réutilisation de centaines de milliers d'ordinateurs et d'autre matériel de TI excédentaires. Le programme contribue également à combler le fossé numérique au Canada. Il aide des jeunes à acquérir des compétences utiles dans l'économie du savoir et il réduit les déchets électroniques en donnant une nouvelle vie à un matériel informatique excédentaire. À l'échelle nationale, le programme OPE exploite plus de 60 centres de réparation où des élèves du secondaire, de jeunes diplômés en informatique et des bénévoles acquièrent des compétences en TI utiles pour trouver un emploi.

Les ordinateurs sont donnés au programme OPE par les gouvernements et les entreprises. En 2003-2004, le programme a remis en état environ 60 000 ordinateurs provenant de ces sources et les distribuera à des écoles, à des bibliothèques et à des organismes d'apprentissage sans but lucratif. En attendant son examen et son renouvellement, le programme OPE continuera d'atteindre la cible annuelle de 60 000 ordinateurs réparés et donnés à des lieux d'apprentissage au Canada.

Programme OPE : recyclage réussi

L'équivalent de plus de 40 palettes de déchets électroniques s'accumulait dans la petite cour d'OPE Yukon. Il s'agissait de matériel dont les pièces utiles avaient été prélevées ou qui était trop vieux pour être réparé et redistribué dans les écoles ou les organismes sans but lucratif.

En l'absence de programme de recyclage ou d'élimination dans la région écologiquement fragile du Nord, il fallait trouver une solution à cette accumulation de déchets électroniques. Un projet pilote de recyclage a été mis sur pied en 2003 et les ordinateurs ont été expédiés à un centre de recyclage qui a tout recyclé.

OPE Yukon a ainsi recyclé ses déchets électroniques sans danger et en respectant l'environnement. Le projet pilote de recyclage a été une réussite pour le programme OPE et pour la région écologiquement fragile du Yukon.

Plan d'action

En attendant l'examen et le renouvellement du programme, Industrie Canada continuera d'offrir le programme OPE et de viser à sa durabilité environnementale à long terme en travaillant avec les gouvernements, l'industrie et d'autres intervenants pour accroître l'information qu'il fournit sur les coûts et la mise en œuvre de mesures de recyclage respectueuses de l'environnement; et en effectuant des recherches sur les capacités et l'infrastructure canadiennes en matière de recyclage et d'élimination.

Responsable :
Direction générale des applications de l'autoroute de l'information

Contribution des technologies de l'information et des communications à la durabilité des collectivités

Les TIC et la connectivité ont clairement démontré leur potentiel pour ce qui est d'améliorer la performance du pays dans presque tous les secteurs de l'économie, et d'améliorer de nombreux aspects de la vie

des Canadiens. Les TIC ne sont pas une fin en soi, mais plutôt un des nombreux outils dont dispose les collectivités pour améliorer la performance économique et sociale. Par l'initiative Un Canada branché, Industrie Canada, en collaboration avec ses partenaires et les intervenants, facilite l'intégration, l'application et l'utilisation efficaces des TIC dans les collectivités afin de stimuler l'innovation, d'accroître la productivité et de permettre aux Canadiens d'acquérir des compétences essentielles dans l'économie du savoir.

Le Programme d'accès communautaire fournit un accès public à prix abordable à Internet, d'un bout à l'autre du pays, met les régions et les groupes favorisés et défavorisés à égalité en la matière, contribue au développement des capacités communautaires, encourage l'utilisation efficace des TIC et favorise le passage de services publics à la prestation électronique. Les 12 projets témoins des collectivités ingénieuses appuient la planification et la participation communautaire durable, améliorent l'infrastructure des télécommunications dans les collectivités, et concourent à la prestation de plus de 92 services en ligne dans des domaines comme les affaires et les soins de santé.

Les services à large bande sont de plus en plus reconnus comme étant la plate-forme du développement socioéconomique. Sans eux, des applications habilitantes de pointe dans la télésanté, le commerce électronique et l'apprentissage en ligne seraient impossibles. Le Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord d'Industrie Canada aide les collectivités qui n'ont pas encore de services à large bande à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'activités pour le déploiement de ces services. La priorité est accordée aux Premières Nations, ainsi qu'aux collectivités rurales, éloignées et du Nord. Le programme appuie l'engagement du gouvernement du Canada de donner accès à Internet (à large bande) à toutes les collectivités canadiennes, y compris celles où les seules forces du marché ne permettent pas le déploiement de réseaux à large bande. Grâce au Programme pilote de services à large bande et aux investissements complémentaires d'Infrastructure Canada, des organismes de développement régional, des provinces, des territoires et du secteur privé, des progrès importants sont accomplis pour combler le fossé numérique.

Plan d'action

Avec ses partenaires comme le Centre de recherches sur les communications Canada, Industrie Canada continuera de répondre aux besoins de connectivité à large bande des collectivités canadiennes qui n'ont pas encore accès à ces services. Le Ministère s'assurera que les collectivités de toutes les régions du Canada ont accès aux services à large bande, et prendra des mesures pour montrer et promouvoir les effets habilitants d'applications des TIC, comme l'apprentissage en ligne et la télésanté. Cette initiative appuie l'engagement du gouvernement du Canada de donner à toutes les collectivités canadiennes accès à Internet haute vitesse.

Responsables :
Direction générale des applications de l'autoroute de l'information
Centre de recherches sur les communications Canada

Programme de développement des entreprises autochtones

Le principal objectif d'Entreprise autochtone Canada consiste à contribuer à la création et à l'expansion d'entreprises viables, propriétées d'Autochtones et dirigées par eux. Par l'intermédiaire du Programme de déve-

loppement des entreprises autochtones, EAC offre un financement, un soutien et des renseignements commerciaux. Il facilite aussi le développement, la compétitivité et la réussite des entreprises autochtones au Canada et sur les marchés internationaux.

Le programme est offert à tous les Autochtones du Canada : Indiens (inscrits et non inscrits, qui habitent ou non dans une réserve), Métis et Inuits. Par l'intermédiaire de sept bureaux régionaux et d'un réseau d'organismes tiers chargés de la prestation des services, les services sont offerts dans toutes les régions du Canada. Le réseau compte parmi ses partenaires de prestation et ses clients des entreprises et des institutions financières autochtones, comme des sociétés de financement des Autochtones.

Parmi le millier de projets approuvés en 2002-2003, quelques-uns se démarquent particulièrement dans le contexte du développement durable :

- Le centre d'interprétation du désert et du patrimoine Nk'Mip (prononcé Inkamiip) est le premier élément d'une attraction culturelle et écotouristique qui assurera l'interprétation du désert Nk'Mip, soit l'extrémité nord du désert du grand bassin, près d'Osoyoos (Colombie-Britannique). Le centre est le point de départ de la protection de quelque 2 700 acres menacés sur le plan écologique et importants en matière archéologique. Il contribuera à protéger cette région unique et à rétablir les habitats de ses espèces.
- La communauté montagnaise d'Essipit a ouvert un centre d'hébergement, le Natakam, qui signifie « au bord de la rive ». L'investissement d'EAC permettra à la communauté d'Essipit d'assurer l'expansion de son secteur touristique axé sur l'écotourisme et les activités culturelles traditionnelles, et de contribuer ainsi à la croissance économique locale.

Par l'intermédiaire d'EAC, Industrie Canada appuie le développement des affaires dans de nombreux domaines. L'appui accordé par le gouvernement du Canada au développement des entreprises autochtones constitue depuis longtemps un moyen important de remédier aux problèmes socioéconomiques des Autochtones. Le soutien au développement des entreprises autochtones appuie directement la mission d'Industrie Canada, qui consiste à favoriser l'essor d'une économie canadienne du savoir concurrentielle.

Par ses programmes de subventions et de contributions, EAC aide des PME à élaborer de nouvelles technologies et procédés et à améliorer leurs résultats financiers en innovant. En appuyant les entrepreneurs autochtones et en les encourageant à étudier et à adopter des idées et des pratiques novatrices, EAC encourage l'innovation et appuie les buts et les objectifs de la *Stratégie d'innovation du Canada*. Par l'innovation, les entrepreneurs et les entreprises autochtones renforceront les assises du développement économique, environnemental et social dans leurs collectivités.

Plan d'action

Par l'intermédiaire d'EAC, Industrie Canada continuera d'offrir un financement, des conseils et des renseignements aux entrepreneurs autochtones qui lancent ou améliorent des entreprises contribuant au développement durable.

Responsable :
Entreprise autochtone Canada

Initiative des villes durables

L'IVD est un partenariat canadien qui vise à rendre le développement économique des villes plus durable et à aider les citadins à améliorer leur qualité de vie sans compromettre leur avenir. Durant le SMDD de 2002, à Johannesburg (Afrique du Sud), le Premier

ministre du Canada a annoncé l'expansion de l'IVD à 17 villes du monde. Au cours des deux prochaines années, l'IVD établira une présence en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et en Europe de l'Est. Des entreprises comme l'IVD sont essentielles, quand on pense que plus de la moitié de la population mondiale vit actuellement dans les villes et qu'au cours des 25 prochaines années, 93 p. 100 de la croissance urbaine se produira dans les pays en développement.

Il est primordial, pour améliorer la qualité de vie des citoyens, de s'assurer que la croissance urbaine dans les pays en développement s'effectue de façon durable. Partenariat novateur entre le gouvernement du Canada, les ONG et le secteur privé visant à rendre plus durable le développement économique, l'IVD s'intéresse principalement à des secteurs prioritaires pour le développement durable des villes : eau propre, gestion des déchets, énergie propre, transports, logement, renforcement des capacités, urbanisme, télécommunications, projets d'infrastructure urbaine et aménagement de ports. En s'associant avec des villes de pays en développement et d'économies émergentes, l'IVD les aide à atteindre leurs objectifs en matière de qualité de vie et de développement durable. Des équipes multisectorielles et multipartites (dont des membres canadiens du secteur privé, des gouvernements et des ONG) unissent leurs forces et leurs ressources à celles des autorités locales afin d'élaborer et de mettre en œuvre des stratégies de développement durable des villes.

L'IVD, qui est placée sous la direction d'Industrie Canada, est une réussite depuis le début, et elle constitue un mécanisme de partenariat novateur qui réunit plus de 1 200 représentants du secteur privé, des ONG et du gouvernement (fédéral, provincial et municipal) du Canada, avec une participation semblable dans les villes partenaires. Les partenaires canadiens et locaux préparent ensemble, pour chaque ville, un plan d'action qui définit la vision de l'avenir et des initiatives ciblées pour assurer la durabilité des villes. En faisant connaître les compétences, les technologies et les services que le Canada peut offrir en matière de développement durable, l'IVD montre le rôle important que le secteur privé peut jouer dans la lutte contre la pauvreté, dans l'amélioration de la qualité de vie et dans la promotion des principes de la bonne gouvernance.

L'IVD est un modèle de réussite dans neuf villes partenaires — Salvador (Brésil), Qingdao (Chine), Katowice (Pologne), San José (Costa Rica), Córdoba (Argentine), Durban (Afrique du Sud), Valparaíso/Viña del Mar (Chili), Alger (Algérie) et Dakar (Sénégal) —, et deux nouvelles villes ont été choisies en octobre 2003 : Dar es Salaam (Tanzanie) et Matamoros/Reynosa (Mexique).

Initiative des villes durables

Depuis 1999, les cinq projets pilotes de l'IVD — Salvador (Brésil), Qingdao (Chine), Katowice (Pologne), San José (Costa Rica) et Córdoba (Argentine) — ont amené à cerner des projets potentiels d'une valeur de 3 milliards de dollars qui pourraient être réalisés sur sept ans. Parmi ceux-ci, des projets d'une valeur globale de 2 milliards de dollars ont déjà été confiés à des entreprises et à des organisations canadiennes, ce qui représente un rendement important sur l'investissement de quelque 1,5 million de dollars effectué jusqu'ici par le gouvernement. La coopération porte notamment sur des systèmes de gestion durable des déchets en grandeur réelle, des plans d'aménagement ou d'expansion des réseaux collecteurs d'eaux pluviales et usées, des initiatives de tourisme, les télécommunications, la gestion de l'énergie et le transport urbain.

http://strategis.gc.ca/SSGF/vi00007f.html

Les villes partenaires de l'IVD sont choisies à l'issue d'un processus de consultation avec Industrie Canada, le MAECI, l'Agence canadienne de développement international, d'autres organismes gouvernementaux, le secteur privé, des ONG et les villes candidates. L'IVD a été établie en 1999 par le gouvernement du Canada sous forme de projet pilote, afin de donner suite aux recommandations de la TRNEE, organisme consultatif indépendant qui donne des conseils et fait des recommandations en vue de promouvoir le développement durable.

La croissance de la population urbaine dans les pays en développement met les ressources à dure épreuve et exerce, au niveau local, des pressions économiques, environnementales et sociales. La TRNEE a qualifié le « redressement des villes » de problème économique et environnemental majeur de la planète au cours de la présente décennie. L'IVD fait connaître le Canada comme source de technologie et de savoir-faire, encourage le développement des marchés et les débouchés commerciaux, améliore la qualité de la vie dans des économies émergentes et facilite les partenariats d'affaires.

Plan d'action

L'IVD collaborera avec 11 villes dans des pays en développement et entreprendra des travaux exploratoires et des consultations pour repérer et ajouter 6 autres villes au maximum. Les projets comprendront des activités visant à promouvoir le développement urbain durable; à faciliter les partenariats entre les entreprises, les ONG, les gouvernements et le milieu universitaire; et à faire connaître le leadership du Canada en ce qui concerne les technologies, le savoir-faire et les produits favorisant le développement urbain durable. Les activités se concentreront principalement dans les secteurs suivants : énergie, logement, urbanisme, transports, eau, TIC, tourisme, gouvernance, infrastructure, environnement et déchets.

Responsable : Direction générale des industries de services

3.3 Renforcement des capacités du Ministère

Résultat stratégique du développement durable : Amélioration de la capacité du système de gestion du développement durable d'Industrie Canada.

Cible : Améliorer le système de gestion d'Industrie Canada en se concentrant sur les fonctions de planification, de mesure du rendement et d'évaluation, et en améliorant l'intégration du développement durable dans la prise de décisions. D'ici décembre 2006, ce résultat sera obtenu grâce à des mesures visant à :

Améliorer la planification, la mesure du rendement et l'évaluation du développement durable (six résultats attendus) :

- Intégrer le développement durable dans la planification stratégique et les rapports du Ministère.
- Renouveler le plan d'écologisation des opérations.
- Mettre à jour l'initiative d'évaluation du développement durable.
- Améliorer la formation et la sensibilisation en matière de développement durable.

- Promouvoir le développement durable par l'entremise des champions de la haute direction.
- Appuyer le défi du développement durable à Industrie Canada.

Le renforcement des capacités d'Industrie Canada en matière de développement durable consiste à intégrer le développement durable dans la prise de décisions et à tenir compte du développement durable dans les diverses facettes de l'élaboration de politiques, de la planification et de la mise en œuvre de programmes du Ministère. Industrie Canada a l'intention de cibler ses efforts dans la nouvelle stratégie de manière à renouveler et renforcer son système de gestion du développement durable.

3.3.1 Améliorer la planification, la mesure du rendement et l'évaluation du développement durable

Le cadre de gestion du développement durable d'Industrie Canada pour la planification, la mesure du rendement, la présentation de rapports et l'évaluation est en voie d'être bien établi dans les processus et systèmes ministériels. Le Ministère poursuivra ces efforts par des activités de gestion stratégiques améliorées.

Industrie Canada a intégré les objectifs du développement durable dans divers aspects du processus de prise de décisions du Ministère et dans l'application de politiques, de plans, de programmes et d'activités. Le Ministère a l'intention de renforcer l'intégration des enjeux du développement durable dans son processus de prise de décisions par la formation du personnel, la sensibilisation et la participation accrue de la haute direction.

Intégration accrue du développement durable dans la planification et les rapports

Le cycle régulier de planification et de présentation de rapports sur le rendement d'Industrie Canada comprend le *Rapport sur les plans et les priorités* (RPP), le *Rapport ministériel sur le rendement* (RMR) et le plan des priorités ministérielles, *Un partenaire indispensable*. Au cours des deux dernières stratégies, Industrie Canada a mieux intégré les documents et les engagements officiels relatifs au développement durable dans ses cinq priorités stratégiques. Durant la SDD II, il a ajouté le développement durable en tête du tableau de ses priorités intitulé « Stimuler l'essor économique », au même titre que la croissance de la productivité, la création d'emplois et l'augmentation des revenus. Au cours des trois prochaines années, Industrie Canada continuera d'élargir et d'approfondir l'application du développement durable dans ses objectifs stratégiques.

La SDD II d'Industrie Canada présentait la « Productivité par l'écoefficacité » comme grand objectif stratégique et secteur d'intervention. Même si le Ministère a toujours rendu compte de ses réalisations relatives à ce thème au cours des trois dernières années, la mise en place récente du CGRR par le SCT (et son utilisation par Industrie Canada au moyen de la mise en œuvre de l'Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur)

pourrait exiger une évaluation du rendement plus détaillée. Comme le Ministère commence à tester les principaux engagements en matière de résultats pour chacun de ses objectifs stratégiques (innovation, connectivité, marché, commerce et investissement), l'engagement relatif à l'écoefficacité et aux technologies environnementales pourrait faire l'objet d'une évaluation cumulative du rendement.

Les rapports constituent un élément essentiel du cycle de vie du système de gestion du développement durable d'Industrie Canada. Le Ministère a toujours cherché à améliorer son système interne de suivi et de présentation de rapports durant la mise en œuvre des deux premières stratégies, afin d'assurer un accès facile pour les utilisateurs (centres de responsabilité) et de fournir à la direction des renseignements stratégiques opportuns permettant une amélioration continue. Au cours des trois prochaines années, le Ministère prévoit refondre son système de rapports afin de mieux tenir compte de l'importance croissante accordée aux résultats dans les rapports et de publier des rapports plus complets sur le rendement, comme le recommande le rapport annuel de 2002 de la CEDD. Le Ministère prévoit également régulariser la collecte de renseignements et la présentation de rapports sur le rendement en matière de développement durable afin de les aligner sur la publication du RMR annuel.

Plan d'action

Industrie Canada continuera d'intégrer le développement durable à ses cinq objectifs stratégiques au moyen des documents de planification (RPP et RMR), examinera la possibilité de tester l'engagement portant sur l'écoefficacité en fonction du CGRR, et réaménagera son système interne de suivi et de rapports afin qu'il soit plus axé sur les résultats et plus accessible au public (au moyen du site Web d'Industrie Canada sur le développement durable).

Responsable : Direction générale de la politique stratégique

Écologisation des opérations

Industrie Canada reste déterminé à appliquer les principes du développement durable afin de réduire la consommation de ressources dans ses activités. Ces cinq dernières années, le Ministère a élaboré et mis en œuvre deux plans détaillés d'écologisation des opérations. Il ne s'agit pas d'une organisation à forte intensité de matériel et les incidences sur l'environnement proviennent, pour la plupart, de ses immeubles et de son parc automobile.

Le Ministère emploie près de 6 000 personnes, exploite un parc d'environ 451 véhicules, dont des camions lourds et des véhicules spécialisés, et gère 97 immeubles situés sur 945 hectares de terrain, en plus d'occuper près de 200 000 m^2 de bureaux, entre autres, dans toutes les provinces et les territoires du Canada. Les activités qui ont le plus d'incidences sur l'environnement sont liées à l'occupation de bureaux et l'utilisation de véhicules.

En ce qui concerne le rendement, par rapport à janvier 2002, chaque équivalent plein temps a obtenu une réduction de 52 p. 100 des déchets. Huit Enviro-notes ont été rédigées et envoyées à quelque 6 000 destinataires.

Au cours des trois prochaines années, le Ministère apportera des améliorations continues à ses programmes d'écologisation des opérations.

Plan d'action

Industrie Canada mettra à jour son plan d'activités pour le Système de gestion environnementale, sensibilisera davantage ses employés aux questions environnementales, encouragera les programmes d'approvisionnement écologique et de réduction des déchets, améliorera les pratiques de gestion des immeubles et du parc de véhicules, et mettra en œuvre au Ministère un projet pilote de mise au rebut d'ordinateurs qui tient compte de l'environnement.

Responsables :
Direction générale des systèmes financiers, installations et sécurité
Direction générale de la politique stratégique

Évaluation du développement durable au Ministère

Les travaux d'évaluation relatifs au système de gestion du développement durable d'Industrie Canada sont importants pour la planification, pour le suivi des progrès, pour déterminer si le Ministère atteint ses objectifs et pour informer la direction des aspects à améliorer. Cet élément du plan d'action comprend plusieurs activités à réaliser entre 2003-2004 et 2005-2006 :

- Effectuer l'évaluation à mi-parcours de la SDD III en 2005-2006. L'évaluation éclairera la direction sur les progrès de la SDD III, les incidences de la SDD II, les leçons tirées et l'orientation future pour la SDD IV.
- Effectuer l'analyse interne de la SDD IV en 2005-2006. L'analyse informera la direction sur les éléments à prendre en considération dans l'élaboration de la nouvelle stratégie.
- Élaborer le cadre d'évaluation de la SDD IV en 2005-2006. Le cadre fournira un moyen pratique d'évaluer les initiatives en matière de développement durable dans la SDD IV. Il aidera la direction à mieux comprendre le type de renseignements que devra fournir l'évaluation de la SDD IV.
- Étoffer le cadre d'évaluation de la SDD III en 2003-2004 afin de définir une approche pratique pour deux études : l'évaluation à mi-parcours de la SDD III à effectuer en 2005-2006 et l'évaluation cumulative des SDD à effectuer en 2006-2007. L'évaluation cumulative, qui portera sur les SDD I, II et III, examinera l'incidence cumulative des SDD ainsi que les progrès vers les résultats à long terme, notamment l'adoption de l'écoefficacité et de technologies environnementales.

Plan d'action

D'ici 2006, Industrie Canada procédera à l'évaluation à mi-parcours de la SDD III (2005-2006), effectuera l'analyse interne de la SDD IV (2005-2006), élaborera le cadre d'évaluation de la SDD IV (2005-2006); et étoffera le cadre d'évaluation de la SDD III (2003-2004) afin de définir une approche pratique pour deux études : l'évaluation à mi-parcours de la SDD III (2005-2006) et l'évaluation cumulative des SDD (2006-2007).

Responsable :
Direction générale de la vérification et de l'évaluation

Formation et sensibilisation

La formation au développement durable est importante pour inculquer au Ministère une culture du développement durable dans laquelle la direction et le personnel comprennent le concept et son application dans l'industrie canadienne. Industrie Canada offre actuellement un cours sur le développement durable dans son programme de formation ministérielle et, dans la mesure du possible, un module sur le développement durable intégré à d'autres

cours. Industrie Canada invite également des conférenciers externes afin de discuter de questions pertinentes relatives au développement durable (p. ex., l'écoefficacité, la RSE et les rapports sur le développement durable) et de mieux faire comprendre l'application du développement durable dans les activités.

Au cours des trois prochaines années, le Ministère continuera d'offrir aux employés des formations relatives au développement durable, au moyen de cours, de conférences d'experts et d'exposés spéciaux sur des questions pertinentes pour les objectifs du Ministère en matière de développement durable.

Industrie Canada cherche sans cesse de nouvelles façons de sensibiliser davantage le personnel du Ministère au développement durable. Au cours des trois dernières années, il a utilisé divers moyens à cette fin, notamment des articles dans *Argus* (le bulletin électronique ministériel), des expositions pendant la Semaine de l'environnement, des publications sur le développement durable et l'affichage de renseignements sur le développement durable dans ses sites Web relatifs au développement durable, à l'écoefficacité et à la RSE.

Au cours des trois prochaines années, le Ministère continuera de sensibiliser les employés au développement durable et leur fournira des renseignements utiles sur une foule de questions s'y rapportant.

Plan d'action

Industrie Canada offrira au moins deux fois par an un cours actualisé sur la mise en œuvre du développement durable dans l'industrie, intégrera la formation relative au développement durable dans les autres cours de formation ministérielle, proposera au moins trois conférences d'experts par an et continuera d'offrir un programme de sensibilisation au développement durable afin de faire connaître ses réalisations en matière de développement durable dans son site Web ainsi que dans des exposés et des publications internes.

Responsables :
Direction générale de la politique stratégique
Direction générale des ressources humaines

Champions de la haute direction

Le système de gestion du développement durable d'Industrie Canada repose sur l'engagement de la haute direction pour ce qui est d'assurer la mise en œuvre et la gestion efficaces de la Stratégie de développement durable.

Le directeur général de la politique stratégique est responsable, au quotidien, de l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie et des rapports connexes. Il existe, de plus, trois grands comités d'Industrie Canada, soit le Comité de la politique des directeurs généraux, le Comité supérieur des politiques (CSP) et le Comité de la Session de breffage avec le sous-ministre (SBMSM), qui jouent un rôle actif en examinant divers aspects de la stratégie et en donnant leurs points de vue et des conseils à ce sujet.

Les évaluations environnementales stratégiques sont également un élément important du cycle de prise de décisions stratégiques. Industrie Canada a mis en place un processus efficace d'EES, conformément à la directive publiée par le Cabinet en 1999 sur les EES, qui recquiert l'examen des incidences environnementales des propositions présentées à un ministre ou au Cabinet.

Au cours des trois prochaines années, la haute direction renforcera son rôle d'agent de promotion du développement durable dans le processus d'élaboration des politiques et dans les systèmes de gestion du Ministère, ainsi qu'auprès des intervenants externes.

Plan d'action

Industrie Canada désignera de nouveau des champions du développement durable à la haute direction pour la mise en œuvre et le suivi de la nouvelle stratégie (sous-ministre adjoint (SMA) principal, Secteur de la politique), la sensibilisation de l'industrie (SMA, Secteur de l'industrie, avec SMA, Spectre, Technologies de l'information et Télécommunications), et l'écologisation des opérations (SMA, Fonction de contrôleur et de l'administration). Il s'efforcera aussi d'intégrer davantage le développement durable dans l'élaboration de ses politiques en demandant aux cadres supérieurs de présenter des propositions au CSP pour discuter des incidences éventuelles du développement durable. (Le secrétariat du CSP fera rapport sur les enjeux environnementaux importants au sous-ministre et à la haute direction lors de la SBMSM).

Responsables :
tous les secteurs
Direction générale de la politique stratégique

Défi du développement durable au Ministère

Beaucoup de projets de développement durable efficaces viennent de la base. Le défi du développement durable à Industrie Canada vise à permettre aux employés du Ministère d'entreprendre des projets de développement durable au travail et dans leur collectivité. Les projets seront pris en charge par les employés. Les projets les plus prometteurs seront choisis par un comité de sélection formé de représentants de tous les secteurs d'Industrie Canada. Le Défi du développement durable reconnaîtra et récompensera l'initiative d'un employé et permettra d'illustrer de manière significative et mesurable la RSE à Industrie Canada.

Le premier projet à être réalisé sera le programme pilote de transport à vélo. Ce programme découle des préoccupations des employés relatives à la santé, à la hausse des coûts de transport et à la détérioration de la qualité de l'air dans les villes. Il vise à promouvoir l'utilisation du vélo pour aller travailler aux bureaux de l'administration centrale d'Industrie Canada à Ottawa. Le projet devrait se traduire par les résultats suivants : une meilleure santé pour les employés, une baisse des coûts de transport, une amélioration de la qualité de l'air et une réduction des émissions de GES.

L'étude de 2001 sur l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle a révélé quelques faits importants à Industrie Canada. Une proportion relativement élevée d'employés a du mal à gérer le stress lié aux exigences professionnelles et personnelles. Les avantages de l'exercice par rapport au stress sont bien connus. L'exercice améliore la santé, réduit le stress et accroît la capacité de faire face à des situations stressantes.

Le coût d'utilisation des automobiles est élevé et ne cesse d'augmenter. En ce qui concerne les coûts directs pour les employés, l'Association canadienne des automobilistes (CAA) évalue le coût annuel de l'utilisation d'une automobile à 9 525 $ (automobile de référence : Cavalier Z24 parcourant 18 000 km par an)[18]. En comparaison, le coût d'utilisation d'un vélo est négligeable.

Les automobiles contribuent grandement aux émissions de GES et sont un mode de transport inefficace. Leurs émissions contribuent

également à la formation de smog dans les régions urbaines, en particulier en été. Les bicyclettes ne produisent aucune émission et sont le moyen de transport qui consomme le moins d'énergie.

Les participants volontaires au projet de transport à vélo se soumettront à une évaluation de santé avant et après la saison de vélo. Une étude économique déterminera les incidences financières du passage au transport à vélo. Enfin, la quantité d'émissions de GES et d'autres émissions évitées sera calculée à l'aide d'un modèle standard.

Le programme sera élaboré durant l'hiver 2003-2004 et mis en œuvre au printemps 2004. À la fin de la saison de vélo (automne 2004), il sera évalué par rapport aux trois volets du développement durable : économique, environnemental et social. L'évaluation déterminera si le programme continuera en 2005.

Plan d'action

Industrie Canada incitera plus d'employés à se rendre au travail à vélo à ses bureaux d'Ottawa en offrant des encouragements à ceux qui délaisseront l'automobile pour le vélo. On offrira aux employés une formation sur les aspects essentiels du transport à vélo, y compris la sécurité, la réparation et l'entretien des vélos, le code de la route et la planification d'un itinéraire.

Responsable :
Direction générale de la politique stratégique

18. Source : *Coût d'utilisation d'une automobile*, CAA, 2003.

4. Système de gestion du développement durable du Ministère

La troisième Stratégie de développement durable d'Industrie Canada, de 2003 à 2006, repose sur un système de gestion du développement durable dont le cycle de vie est le suivant : 1) planification, 2) mise en œuvre, 3) mesure et évaluation du rendement, 4) rapports.

Planification

La SDD est un plan ministériel triannuel en matière de développement durable élaboré à l'aide des études de fond (analyses interne et externe, et évaluation à mi-parcours de la deuxième stratégie) recommandés dans le *Guide de l'écogouvernement* (1995), ainsi qu'un processus interne auquel participent des cadres supérieurs de tous les secteurs du Ministère.

Les objectifs stratégiques de la stratégie et les résultats à atteindre sont également intégrés et mis en relief dans le RPP d'Industrie Canada, sous l'objectif stratégique de l'innovation (en tant que principal engagement en matière de résultats) et de manière plus détaillée dans la section portant sur les autres thèmes gouvernementaux.

Mise en œuvre

Le chapitre 3 expose les 32 éléments de son plan d'action à réaliser par 17 centres de responsabilité de tous les secteurs du Ministère. Cette réduction par rapport aux 58 éléments de la dernière stratégie permettra une intervention plus ciblée. Il y a aussi une légère augmentation du nombre de centres de responsabilité visés, puisqu'il y en avait 16 dans la stratégie précédente, ce qui témoigne de l'élargissement de la portée transsectorielle du développement durable au Ministère.

Le tableau 3, aux pages 66 à 69, illustre les éléments du plan d'action élaborés pour la présente stratégie et montre comment leur mise en œuvre peut contribuer aux aspects du développement durable cernés dans les analyses interne et externe.

Tout comme pour la stratégie précédente, le Ministère aura besoin de souplesse pour tenir compte de l'évolution des ressources et des engagements des directions générales au cours de la période de mise en œuvre de trois ans. S'il faut modifier la nature ou la portée de certaines activités liées à un élément du plan d'action, ces modifications seront expliquées dans les rapports sur la mise en œuvre du développement durable qui seront affichés dans le site Web du développement durable d'Industrie Canada pour chacune des six périodes de rapport se terminant en décembre 2006.

Mesure et évaluation du rendement

Le cadre de mesure du rendement d'Industrie Canada pour la présente stratégie a été amélioré afin d'être davantage axé sur les résultats. Le document sur les attentes publié par la CEDD dans le cadre de la troisième série de stratégies de développement durable insistait fortement sur la nécessité de limiter le nombre de buts et d'objectifs, et de les relier clairement à des cibles et à des interventions mesurables.

La mesure du rendement est l'une des quatre priorités d'Industrie Canada dans le cadre de l'Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur, conformément au nouveau CGRR de SCT. Le plan d'action de la présente stratégie a été élaboré à l'aide de ces lignes directrices et des outils de mesure du rendement suggérés (c.-à-d. la chaîne de résultats) afin de mesurer plus efficacement les résultats à court et à long terme. Le tableau 4, aux pages 69 à 75, présente le régime de mesure du rendement pour la présente stratégie. Les plans d'action détaillés pour chaque élément se fondent sur le CGRR; ils seront affichés sur le site Web d'Industrie Canada sur le développement durable.

En ce qui concerne l'évaluation, le Ministère élaborera et mettra en œuvre un cadre d'évaluation rigoureux de la nouvelle stratégie, qui sera amélioré en fonction des leçons tirées des analyses interne et externe et de l'évaluation à mi-parcours de la SDD II. Durant l'exercice 2006-2007, le Ministère entreprendra également une évaluation des résultats cumulatifs à long terme des trois stratégies de développement durable d'Industrie Canada depuis 1997.

En 2003, la CEDD a vérifié deux objectifs stratégiques (écoefficacité et technologies environnementales) de la deuxième SDD d'Industrie Canada. La vérification a porté sur les stratégies et les résultats obtenus par rapport à ces objectifs, y compris la mesure dans laquelle les cibles ont été atteintes, mais a aussi visé à déterminer si le Ministère mesurait les résultats qui étaient obtenus du fait que les cibles étaient atteintes. Dans l'ensemble, l'évaluation des efforts déployés par le Ministère pour renforcer la capacité de l'industrie canadienne d'élaborer des pratiques et des outils écoefficaces et pour faciliter la mise au point et la diffusion de technologies environnementales a été positive.

Rapports

Le solide système de suivi et de présentation de rapports du Ministère, qui a été amélioré pour la deuxième stratégie, est un élément important du système de reddition des comptes d'Industrie Canada au sujet de la mise en œuvre des engagements pris dans la stratégie. Cette information permet de produire des rapports exhaustifs sur la mise en œuvre de la stratégie à l'intention du sous-ministre, et permet à la haute direction de prendre des mesures correctives, s'il y a lieu.

De plus, le Ministère rend des comptes sur son rendement en matière de développement durable dans le RMR, qui présente les réalisations en matière de développement durable par rapport aux attentes énoncées dans le RPP. Tout comme pour le RPP, ces réalisations sont présentées dans le corps du RMR et dans la section portant sur les autres thèmes gouvernementaux. Dans le RMR de 2002-2003, le Ministère a indiqué son intention de fournir au public des renseignements plus complets sur le rendement au moyen de son site Web sur le développement durable, comme le recommandent la CEDD et le SCT. Le Ministère a déjà commencé à donner suite à cet engagement dans la deuxième stratégie et améliorera davantage la qualité et l'exhaustivité de ses rapports au public sur son rendement au moyen de son site sur le développement durable.

« Industrie Canada fait de sérieux efforts dans le domaine du développement durable... Le Ministère respecte ses engagements liés à l'écoefficacité et aux technologies environnementales, en fournissant un éventail de produits et de services d'information. Cependant, il doit mesurer ses résultats et rendre compte de la façon dont son travail contribue à rendre l'industrie canadienne plus viable. »

***— Rapport de la Commissaire à l'environnement et au développement durable*, octobre 2003**

Tableau 3 Questions de développement durable sur lesquelles le plan d'action devrait avoir des effets

Résultats stratégiques et éléments du plan d'action	*Objectif stratégique d'Industrie Canada*	**Questions de développement durable relevées dans les analyses interne et externe**								
		Vision de la durabilité	*Développement des marchés (création de besoins sur le marché)*	*Investissement dans l'infrastructure de R-D*	*Formation et perfectionnement des ressources humaines*	*Communication des réalisations en matière de développement durable*	*Commercialisation et adoption de technologies*	*Production et consommation durables*	*Changements climatiques*	*Mesure des résultats*
Innovation favorisant le développement durable										
		Renforcer les capacités en R-D et les compétences								
FCI	Innovation		✓	**✔**	**✔**	✓	**✔**	✓	**✔**	
RCE	Innovation			**✔**	**✔**		**✔**		✓	
Économie fondée sur la biotechnologie	Innovation	✓	**✔**	✓			✓	**✔**		
Nanotechnologie	Innovation	✓	**✔**	**✔**			✓			
Capital humain		✓			**✔**	**✔**				
		Promouvoir l'innovation technologique								
PTC	Innovation		**✔**	**✔**		✓	**✔**	**✔**	**✔**	
PRECARN	Innovation			**✔**		✓	**✔**			
Rendement du carburant automobile	Innovation			✓			✓		✓	
Initiative d'économie de l'hydrogène	Innovation	**✔**	**✔**	✓			✓		✓	
Énergie renouvelable	Innovation	**✔**	**✔**	**✔**			**✔**	**✔**		

N.B. Les marques de pointage en caractères gras (**✔**) indiquent les éléments du plan d'action qui devraient avoir le plus d'effet; ceux en caractères maigres (✓), des effets moindres, mais quand même favorables.

Tableau 3 Questions de développement durable sur lesquelles le plan d'action devrait avoir des effets (suite)

Résultats stratégiques et éléments du plan d'action	*Objectif stratégique d'Industrie Canada*	**Questions de développement durable relevées dans les analyses interne et externe**								
		Vision de la durabilité	*Développement des marchés (création de besoins sur le marché)*	*Investissement dans l'infrastructure de R-D*	*Formation et perfectionnement des ressources humaines*	*Communication des réalisations en matière de développement durable*	*Commercialisation et adoption de technologies*	*Production et consommation durables*	*Changements climatiques*	*Mesure des résultats*
		Appliquer les outils sur le marché								
CRT	Innovation	✔	✓	✓			✓		✓	
Solutions en construction, en architecture et en génie	Innovation		✓	✓			✓		✓	
Fabrication durable	Innovation	✓	✔		✔			✔	✔	
Performance environnementale des PME	Innovation		✔		✓			✔	✔	
Gestion environnementale de la chaîne d'approvisionnement	Innovation		✓					✔	✔	
Solutions canadiennes aux changements climatiques	Innovation		✔	✔	✓		✔		✔	
Durabilité des entreprises et des collectivités										
		Promouvoir la responsabilité et la durabilité des entreprises								
Cadres stratégiques de développement durable	Innovation	✓	✔				✔		✔	

N.B. Les marques de pointage en caractères gras (✔) indiquent les éléments du plan d'action qui devraient avoir le plus d'effet; ceux en caractères maigres (✓), des effets moindres, mais quand même favorables.

Tableau 3 Questions de développement durable sur lesquelles le plan d'action devrait avoir des effets (suite)

Résultats stratégiques et éléments du plan d'action	*Objectif stratégique d'Industrie Canada*	Questions de développement durable relevées dans les analyses interne et externe								
		Vision de la durabilité	*Développement des marchés (création de besoins sur le marché)*	*Investissement dans l'infrastructure de R-D*	*Formation et perfectionnement des ressources humaines*	*Communication des réalisations en matière de développement durable*	*Commercialisation et adoption de technologies*	*Production et consommation durables*	*Changements climatiques*	*Mesure des résultats*
Sensibilisation accrue à la RSE	Innovation		✔		✔			✔		
Outils de RSE et capacité de gestion	Innovation				✔			✓		
Rapports des entreprises sur la durabilité	Innovation				✔			✓		
Recyclage des produits électroniques	Connectivité	✓	✔					✓		
Intendance d'Internet	Connectivité				✓					
		Promouvoir la durabilité locale et mondiale								
Réutilisation et recyclage du matériel des TIC	Connectivité			✔		✓	✓			
Contribution des TIC à la durabilité des collectivités	Connectivité		✓	✔		✓	✓			
Programme de développement des entreprises autochtones	Innovation			✔		✔				
IVD	Commerce	✔		✔		✔	✔			

N.B. Les marques de pointage en caractères gras (✔) indiquent les éléments du plan d'action qui devraient avoir le plus d'effet; ceux en caractères maigres (✓), des effets moindres, mais quand même favorables.

Tableau 3 Questions de développement durable sur lesquelles le plan d'action devrait avoir des effets (fin)

Résultats stratégiques et éléments du plan d'action	*Objectif stratégique d'Industrie Canada*	**Questions de développement durable relevées dans les analyses interne et externe**								
		Vision de la durabilité	*Développement des marchés (création de besoins sur le marché)*	*Investissement dans l'infrastructure de R-D*	*Formation et perfectionnement des ressources humaines*	*Communication des réalisations en matière de développement durable*	*Commercialisation et adoption de technologies*	*Production et consommation durables*	*Changements climatiques*	*Mesure des résultats*
Renforcement des capacités du Ministère en matière de développement durable										
		Améliorer la planification, la mesure du rendement et l'évaluation du développement durable								
Intégration accrue du développement durable dans la planification et les rapports	Gestion ministérielle					**✔**				**✔**
Écologisation des opérations	Gestion ministérielle								✓	
Évaluation du développement durable au Ministère	Gestion ministérielle					**✔**				**✔**
Formation et sensibilisation	Gestion ministérielle				**✔**	**✔**				
Champions de la haute direction	Gestion ministérielle				**✔**	**✔**				
Défi du développement durable au Ministère	Gestion ministérielle				**✔**	**✔**			✓	

N.B. Les marques de pointage en caractères gras (**✔**) indiquent les éléments du plan d'action qui devraient avoir le plus d'effet; ceux en caractères maigres (✓), des effets moindres, mais quand même favorables.

Tableau 4 Cadre de mesure du rendement — Résultats stratégiques, cibles, éléments du plan d'action et indicateurs de rendement du développement durable

Résultat stratégique du développement durable : Commercialisation et adoption accrues de technologies et d'outils écoefficaces.

Cible : Travailler en partenariat avec l'industrie et d'autres intervenants à montrer l'apport de l'écoefficacité dans l'amélioration de la productivité et de la performance environnementale en renforçant la R-D et les compétences; encourager l'innovation technologique; et appliquer les outils sur le marché. D'ici décembre 2006, avoir réalisé avec succès 16 éléments du plan d'action.

Résultats stratégiques du développement durable	Éléments du plan d'action	Indicateurs de rendement
Renforcer les capacités en R-D et les compétences	• Appuyer la FCI pour bâtir l'infrastructure du savoir et de la recherche du Canada.	• Degré d'influence dans les conseils et l'appui aux décisions de financement des projets de la FCI
	• Participer à l'approbation des travaux de recherche liés au développement durable au moyen des RCE dans les domaines de recherche touchant à l'automobile, à l'eau, à l'aménagement forestier et à l'aquaculture.	• Influence perçue de l'appui au processus d'évaluation et de sélection des projets proposés par les RCE
	• Faire mieux connaître et promouvoir l'« avantage vert » du Canada dans la mise au point de procédés biotechnologiques ainsi que de technologies, de produits et de procédés biotechnologiques industriels destinés à réduire les émissions de GES.	• Niveau de sensibilisation découlant de la diffusion de renseignements et des programmes de sensibilisation
	• Faire mieux connaître les applications éventuelles de la nanotechnologie en établissant des partenariats de recherche et des grappes écoindustrielles au sein du gouvernement et dans l'industrie afin de commecialiser la recherche.	• Niveau de sensibilisation découlant de la diffusion de renseignements et des programmes de sensibilisation

Tableau 4 Cadre de mesure du rendement — Résultats stratégiques, cibles, éléments du plan d'action et indicateurs de rendement du développement durable (suite)

Résultats stratégiques du développement durable	Éléments du plan d'action	Indicateurs de rendement
Renforcer les capacités en R-D et les compétences	• Appuyer le développement du capital humain et des compétences afin de remédier aux pénuries de travailleurs qualifiés.	• Niveau d'appui lié à la formation, à l'attraction et au maintien en poste de personnes hautement qualifiées
Promouvoir l'innovation technologique	• Investir dans les technologies novatrices par l'entremise de PTC.	• Nombre de projets de développement durable financés par PTC
	• Appuyer la phase 3 du programme de R-D de PRECARN afin de mettre au point des solutions intelligentes qui répondent aux besoins de l'industrie.	• Nombre de projets de développement durable financés par année
	• Promouvoir une augmentation de 25 p. 100 de l'efficacité du carburant des nouveaux véhicules légers d'ici 2010, conformément à l'engagement du gouvernement fédéral.	• Pourcentage de nouveaux véhicules légers dont l'efficacité du carburant est plus élevée
	• Appuyer la mise au point, la commercialisation et l'adoption précoces de la technologie des piles à hydrogène dans le secteur de l'automobile.	• Commercialisation et adoption précoces accrues de technologies des piles à hydrogène
	• Travailler en partenariat avec d'autres ministères fédéraux et associations sectorielles à renforcer la position de l'énergie renouvelable sur les marchés canadien et international.	• Position renforcée de l'énergie renouvelable sur les marchés canadien et internationaux

Tableau 4 Cadre de mesure du rendement — Résultats stratégiques, cibles, éléments du plan d'action et indicateurs de rendement du développement durable (suite)

Résultats stratégiques du développement durable	Éléments du plan d'action	Indicateurs de rendement
Appliquer les outils sur le marché	• Encourager l'élaboration de CRT pour prévoir les besoins futurs du marché et planifier les meilleures façons de commercialiser les technologies relatives aux changements climatiques.	• Nombre de technologies repérées et d'engagements de l'industrie à l'égard de la mise au point et de la commercialisation de technologies découlant d'une CRT
	• Promouvoir des solutions novatrices en construction, en architecture et en génie afin de réduire les émissions de GES.	• Ampleur de la réduction des émissions de GES dans les immeubles
	• Mieux faire connaître et promouvoir dans l'industrie la commercialisation et l'adoption de pratiques de fabrication novatrices qui accroissent la durabilité des produits et des procédés.	• Nombre d'entreprises ayant mis en œuvre des pratiques de fabrication novatrices
	• Appuyer l'adoption d'approches et d'outils de gérance de l'environnement pour les petites entreprises.	• Nombre d'entreprises ayant mis en œuvre des pratiques de gérance de l'environnement
	• Promouvoir l'adoption d'outils de gestion environnementale de la chaîne d'approvisionnement pour les PME.	• Nombre d'entreprises ayant mis en œuvre des outils de gestion de la chaîne d'approvisionnement environnementale
	• Promouvoir à l'étranger les technologies et les services canadiens relatifs aux changements climatiques.	• Nombre d'entreprises canadiennes ayant obtenu des contrats internationaux de technologies et services environnementaux

Tableau 4 Cadre de mesure du rendement — Résultats stratégiques, cibles, éléments du plan d'action et indicateurs de rendement du développement durable (suite)

Résultat stratégique du développement durable : Utilisation accrue de pratiques axées sur la responsabilité sociale et la durabilité dans l'industrie, les institutions et les collectivités.

Cible : Travailler en partenariat avec l'industrie, d'autres ministères et d'autres intervenants à promouvoir les pratiques de responsabilité sociale et de durabilité dans les entreprises, et à encourager le développement durable des collectivités. D'ici décembre 2006, avoir réalisé avec succès 10 éléments du plan d'action.

Résultats stratégiques du développement durable	Éléments du plan d'action	Indicateurs de rendement
Promouvoir la responsabilité et la durabilité des entreprises	• Promouvoir au sein du gouvernement du Canada des cadres stratégiques sur le développement durable qui tiennent compte efficacement de la durabilité.	• Régime réglementaire efficace pour protéger l'environnement
	• Élargir l'information et la sensibilisation relatives à la RSE dans l'industrie canadienne.	• Connaissance et sensibilisation accrues de l'industrie canadienne au sujet de la RSE
	• Développer une capacité de gestion et des outils de RSE afin d'améliorer la capacité fondamentale de l'industrie canadienne d'appliquer la RSE.	• Nombre d'entreprises canadiennes ayant mis en œuvre des outils de gestion et des pratiques de RSE
	• Accroître la quantité, la qualité et la crédibilité des rapports sur la durabilité présentés dans l'industrie canadienne.	• Nombre de nouveaux rapports par an
	• Faciliter l'établissement d'un réseau national de recyclage de déchets électroniques au Canada pour mettre en œuvre des programmes de reprise des appareils électroniques.	• Mise en œuvre de programmes d'intendance des produits électroniques au Canada
	• Assurer l'intendance d'Internet par un appui et une participation au Réseau Éducation-Médias et à Cyberaide.	• Degré de participation et d'appui au Réseau Éducation-Médias et à Cyberaide

Tableau 4 Cadre de mesure du rendement — Résultats stratégiques, cibles, éléments du plan d'action et indicateurs de rendement du développement durable (suite)

Résultats stratégiques du développement durable	Éléments du plan d'action	Indicateurs de rendement
Promouvoir la durabilité locale et mondiale	• Promouvoir le programme OPE, qui facilite chaque année la réutilisation de milliers d'ordinateurs et autres produits de TI.	• Nombre d'ordinateurs distribués dans les écoles et les bibliothèques, et de tonnes métriques de matériel qui ne se retrouve pas dans les décharges grâce aux activités du programme OPE
	• Continuer de répondre aux besoins de connectivité à large bande dans les collectivités canadiennes qui ne sont pas encore branchées en s'assurant que les Canadiens ont un accès équitable à Internet, et continuer de montrer les effets habilitants des applications de TIC.	• Nombre de collectivités desservies
	• Promouvoir le Programme de développement des entreprises autochtones auprès des petites entreprises.	• Nombre d'entreprises autochtones recevant des contributions d'EAC
	• Mettre en œuvre et élargir l'IVD afin d'améliorer la durabilité des villes dans les pays en développement.	• Élaboration de CRT pour les villes partenaires de l'IVD ou ventes de produits et services
Résultat stratégique du développement durable : Renforcement du système de gestion du développement durable d'Industrie Canada.		
Cible : Améliorer le système de gestion d'Industrie Canada en se concentrant sur les fonctions de planification, de mesure du rendement et d'évaluation, et en améliorant l'intégration du développement durable dans la prise de décisions. D'ici décembre 2006, avoir réalisé avec succès six éléments du plan d'action.		
Améliorer la planification, la mesure du rendement et l'évaluation du développement durable	• Intégrer le développement durable dans la planification stratégique et les rapports du Ministère.	• Mesure dans laquelle les engagements relatifs au développement durable sont intégrés dans les documents de planification ministérielle

Tableau 4 Cadre de mesure du rendement — Résultats stratégiques, cibles, éléments du plan d'action et indicateurs de rendement du développement durable (fin)

Résultats stratégiques du développement durable	Éléments du plan d'action	Indicateurs de rendement
Améliorer la planification, la mesure du rendement et l'évaluation du développement durable	• Renouveler le plan d'écologisation des opérations.	• Données sur les achats, l'exploitation du parc de véhicules et la gestion des matières non dangereuses et des déchets solides
	• Mettre à jour les initiatives d'évaluation du développement durable.	• Achèvement de l'évaluation à mi-parcours de la SDD III • Achèvement de l'analyse interne de la SDD IV • Amélioration du cadre d'évaluation de la SDD III afin de fournir une approche pratique pour l'évaluation à mi-parcours de la SDD III et l'évaluation cumulative • Élaboration du cadre d'évaluation de la SDD IV
	• Améliorer la formation et la sensibilisation en matière de développement durable.	• Nombre de participants aux cours, conférences et ateliers
	• Promouvoir le développement durable par l'intermédiaire des champions de la haute direction.	• Degré d'appui de la haute direction
	• Appuyer le défi du développement durable à Industrie Canada.	• Nombre de participants inscrits au défi du développement durable • Ampleur de la réduction des émissions • Niveau de conditionnement physique des employés

Annexe I Profil ministériel

Aperçu

Industrie Canada a été créé en 1993 avec pour mandat d'aider les Canadiens à être plus productifs et concurrentiels dans l'économie du savoir, l'objectif étant d'améliorer le niveau et la qualité de vie dans le pays. Par ses politiques, programmes et services, le Ministère contribue à l'essor d'une économie dynamique et novatrice porteuse d'emplois plus nombreux et mieux rémunérés pour les Canadiens, qui favorise la croissance des entreprises par l'amélioration soutenue de la performance sur le plan de la productivité et de l'innovation; donne aux consommateurs, aux entreprises et aux investisseurs l'assurance que le marché est équitable, efficace et concurrentiel; et assure aux Canadiens un avenir plus viable du point de vue économique, environnemental et social.

Les cinq objectifs stratégiques du Ministère sont les suivants :

- Innovation
- Connectivité
- Marché
- Investissement
- Commerce

Industrie Canada met l'accent sur ces cinq objectifs stratégiques complémentaires afin de favoriser une croissance économique durable et de bâtir une économie novatrice de premier ordre. En renforçant le système d'innovation canadien, on fait en sorte que des découvertes et des percées se produisent au Canada, avec des retombées socioéconomiques qui contribuent à améliorer la qualité et le niveau de vie des Canadiens. Une économie novatrice attire l'investissement, qui est porteur des compétences, des idées et des ressources financières au Canada. Des structures de marché judicieuses aident à créer un climat d'affaires propice à l'investissement et à l'activité des entreprises. La connectivité favorise l'acquisition de compétences, facilite le commerce électronique et permet l'exploitation de réseaux haute vitesse. Les échanges commerciaux créent de nouveaux débouchés et apportent de nouvelles idées et technologies au Canada.

Contribution à la qualité de vie des Canadiens

Le Ministère a pour mission de favoriser l'essor d'une économie canadienne du savoir concurrentielle et de promouvoir le développement durable. Avec les Canadiens de tous les secteurs de l'économie et de toutes les régions du pays, il s'efforce d'améliorer le climat d'investissement ainsi que la performance du Canada sur le plan de l'innovation, d'accroître la part des entreprises canadiennes sur les marchés mondiaux, de brancher les Canadiens et d'instaurer un marché équitable, efficace et concurrentiel. La prospérité économique du pays dépend aussi d'un environnement sain.

Conscient de cela, Industrie Canada met l'accent sur l'amélioration de la productivité par l'écoefficacité, sur la mise au point et la diffusion de technologies environnementales ainsi que sur l'intégration du développement durable dans son processus décisionnel.

Les partenariats, synonymes de succès

En plus de s'associer à diverses parties intéressées pour offrir ses programmes et services, le Ministère consulte ces dernières pour élaborer des politiques microéconomiques efficaces. Les secteurs industriels, les universités et collèges, les ONG et les membres du Portefeuille de l'industrie, les autres ministères et les administrations provinciales et territoriales sont tous des partenaires importants qui aident Industrie Canada à s'acquitter de son mandat et à réussir dans ce qu'il entreprend. Le Ministère, en collaboration avec ses partenaires, continuera d'assurer la croissance économique soutenue du pays et de cerner les nouveaux défis ainsi que les nouvelles occasions à saisir.

INNOVATION — Améliorer la performance du Canada sur le plan de l'innovation

Depuis le lancement de la *Stratégie d'innovation du Canada*, en février 2002, la plupart des propositions formulées par le Ministère dans le document *Atteindre l'excellence*, qui est sa contribution à la Stratégie, ont reçu un accueil très favorable. Dans le discours du Trône, le gouvernement a confirmé qu'il entendait donner suite à un grand nombre de ces propositions et, notamment, contribuer au financement des coûts indirects associés à la recherche universitaire et aux études supérieures, éliminer les obstacles à l'immigration des travailleurs hautement qualifiés et adopter une nouvelle approche en matière de réglementation. Industrie Canada travaille à la mise en œuvre de nombre de ces propositions avec le concours de tous les principaux acteurs du système d'innovation canadien, soit le secteur privé, les universités et collèges, et les collectivités.

CONNECTIVITÉ — Faire du Canada le pays le plus branché du monde

Industrie Canada, qui est responsable de l'initiative fédérale Un Canada branché, a progressé à pas de géant pour faire du Canada le pays le plus branché du monde. Bien qu'il s'y soit pris tôt pour que tous bénéficient d'un branchement de base, le Canada a encore de nombreux défis à surmonter. Le Ministère doit veiller à ce que les citoyens et les entreprises soient en mesure de tirer parti de la puissance des réseaux pour créer les applications, les technologies et les entreprises de demain. En 2003-2004, Industrie Canada continuera de mettre en œuvre des activités, des programmes et des politiques se rapportant aux trois piliers d'un pays réseauté : l'infrastructure, l'utilisation et le contenu. Le succès pour atteindre cet objectif repose sur la collaboration de plusieurs partenariats. En 2003, le gouvernement du Canada s'est engagé à examiner des initiatives prises dans le cadre d'Un Canada branché, afin de savoir comment collaborer au mieux avec l'ensemble des ministères, des provinces, des territoires, des collectivités, des ONG ainsi qu'avec les secteurs bénévole et privé, afin que ces initiatives continuent d'être offertes aux Canadiens et qu'elles restent pertinentes.

MARCHÉ — Créer un marché équitable, efficace et concurrentiel

La *Stratégie d'innovation du Canada* affirme que pour ne pas se laisser distancer par les entreprises axées sur l'innovation, il est essentiel de remplacer les régimes de réglementation normatifs par une réglementation fondée sur la performance.

La réglementation canadienne du droit d'auteur sera révisée afin de doter le Canada d'un régime progressiste qui stimule l'investissement dans le savoir et les œuvres culturelles. Industrie Canada et Patrimoine canadien rédigeront des modifications à la *Loi sur le droit d'auteur*, qu'ils déposeront ensemble. Ces modifications, qui tiendront

compte des recommandations du Comité permanent de la Chambre des communes sur le patrimoine canadien, de l'automne 2003, apporteront un plus juste équilibre entre les droits des titulaires du droit d'auteur et l'accès des Canadiens aux œuvres culturelles et autres.

En outre, comme le gouvernement l'a annoncé dans le budget de février 2003, le Ministère améliorera ses lois et renforcera les mécanismes d'application, afin que les normes de régie auxquelles sont astreintes les sociétés de régime fédéral et les institutions financières restent du plus haut niveau. La législation fédérale sur la régie des sociétés sera examinée et les mécanismes d'application nécessaires seront mis en place pour favoriser la transparence et la responsabilité, en plus de stimuler la confiance et l'investissement au Canada.

Les organismes de services axés sur le marché continueront d'assurer que le marché demeure concurrentiel et dynamique, en améliorant les services à la clientèle dans des domaines tels que la communication en ligne de renseignements sur le traitement d'une demande de brevet, la communication de renseignements aux consommateurs et le spectre de radiofréquences, pour n'en nommer que quelques-uns. Le Ministère continuera de déployer des efforts pour moderniser les outils servant à déceler et à prévenir les comportements frauduleux, inéquitables ou trompeurs sur le marché et à y mettre fin.

INVESTISSEMENT — Promouvoir davantage le Canada comme lieu de prédilection pour l'investissement intérieur et étranger

Pour accroître sa part de l'investissement direct étranger (IDE) sur le marché nord-américain, le Canada doit intensifier ses démarches auprès des investisseurs dans les pays à haut niveau d'IDE et mieux leur faire connaître sa situation privilégiée sur ce continent. En collaboration avec ses partenaires d'investissement fédéraux, avec les ministères et organismes provinciaux et territoriaux ainsi qu'avec le secteur privé, Industrie Canada élabore et met en œuvre des initiatives axées sur la politique en matière d'investissement, les activités de marketing et les campagnes visant à attirer l'investissement sur les marchés et dans les secteurs prioritaires.

COMMERCE — Travailler avec les Canadiens à accroître la part du Canada sur les marchés mondiaux

Industrie Canada appuie les efforts déployés pour faciliter l'accès à de nouveaux marchés ainsi que maintenir ou améliorer l'accès aux marchés actuels. Le Ministère fait valoir les avantages de l'exportation et aide les PME à devenir plus concurrentielles à l'échelle internationale. Il aide également les entreprises canadiennes bien établies à s'implanter sur les marchés étrangers et fait la promotion du Canada en tant que fournisseur de produits et services de qualité.

On estime à un sur quatre le nombre des emplois canadiens directement liés à l'exportation. Toutefois, le commerce n'est pas le seul facteur à entrer en jeu. Il faut savoir tirer parti des liens entre l'investissement, l'innovation et le commerce pour donner une assise solide au développement du commerce international et améliorer la productivité canadienne. En plus de produire des recettes, le commerce améliore l'efficacité et la productivité à mesure que les entreprises développent et adoptent de nouvelles technologies et optent pour de nouvelles méthodes de gestion qui se traduisent par la création d'emplois de qualité.

Environ 82 p. 100 des exportations canadiennes étant destinées à des clients américains, les États-Unis restent le principal marché d'exportation du Canada. Statistique Canada estime à 1,85 milliard de dollars par jour les échanges bilatéraux de biens et services entre les deux pays. Il est prioritaire, pour renforcer les intérêts commerciaux du Canada sur ce marché, de résoudre les problèmes frontaliers

relatifs à la circulation des biens et des personnes et d'accroître la présence canadienne aux États-Unis. Dans le discours du Trône, le gouvernement reconnaît que la Déclaration sur la frontière intelligente entre le Canada et les États-Unis fournit un mécanisme pour résoudre ces problèmes, et il s'est engagé à accroître l'équité et la sécurité du commerce. Le Ministère s'appuiera sur ce mécanisme pour aider les entreprises canadiennes à tirer le maximum des débouchés commerciaux actuels et à venir.

Parallèlement, les exportateurs canadiens se tournent vers d'autres marchés étrangers offrant de nouveaux débouchés. Bien que modeste, le marché mexicain est un des marchés en croissance rapide. Il s'agit du quatrième marché d'exportation du Canada, après les États-Unis, l'Union européenne et le Japon. Le Ministère travaille en étroite collaboration avec un large éventail de ministères fédéraux, d'administrations provinciales et territoriales ainsi qu'avec le secteur privé, afin de mieux coordonner le développement du commerce international.

Annexe II Principales questions et interventions possibles

La présente annexe résume les trois études qu'ont préparées des consultants extérieurs pour le Ministère comme assise à la nouvelle Stratégie de développement durable :

- Analyse interne en vue de la nouvelle stratégie
- Analyse externe en vue de la nouvelle stratégie
- Évaluation à mi-parcours de la deuxième stratégie

Les deux analyses visaient à définir les principales questions de développement durable pour Industrie Canada ainsi qu'à signaler les interventions ministérielles possibles à cet égard.

L'analyse interne énonce diverses questions en matière de développement durable et les interventions possibles qui y correspondent. Ces données ont été utilisées dans la définition des objectifs et du plan d'action de la SDD III.

Le texte intégral de chacune des analyses se trouve en ligne (**http://strategis.gc.ca/dd**).

II.a Analyse interne — Résumé

Industrie Canada a chargé KPMG Consulting LP de procéder à une analyse interne afin de cerner les principales questions de développement durable du point de vue des gestionnaires et des employés du Ministère. Cette analyse a aussi permis de déterminer les possibilités et les contraintes relatives à la mise en œuvre de la prochaine SDD du Ministère.

Cette étude repose principalement sur l'examen de documents et sur des entrevues avec 49 spécialistes et gestionnaires de diverses directions générales d'Industrie Canada. En outre, les résultats pertinents des entrevues menées pour l'évaluation à mi-parcours (37 entrevues) ont été intégrés dans les résultats des entrevues de l'analyse interne.

Principales questions relatives au développement durable

Sept questions générales relatives au développement durable soulevées pendant les consultations peuvent être considérées comme des questions clés quant au mandat et à l'orientation stratégique d'Industrie Canada. De plus, elles concordent avec les objectifs énoncés dans le *Guide de l'écogouvernement* et dans les discours du Trône de 1999, 2001 et 2002. Les résultats de l'étude traduisent les perceptions des répondants.

Les grands enjeux sont les suivants :

À court terme (de un à trois ans, SDD III) :

- Intégrer le développement durable dans le processus de prise de décisions.
- Élargir les mesures gouvernementales en matière de développement durable.
- Soutenir l'innovation en vue du développement durable.
- Améliorer la productivité par l'écoefficacité environnementale.

À long terme (effets cumulatifs des diverses SDD après 10 ans) :

- Garantir l'exploitation durable des ressources.
- Respecter nos obligations internationales.
- Améliorer notre qualité de vie et notre bien-être.

Ces sept grands enjeux concernent l'ensemble des projets de développement durable des stratégies I et II et fournissent un cadre pour les projets de la SDD III.

Des représentants de toutes les directions générales du Ministère ont participé au processus de consultation. Les différentes directions générales n'accordent pas le même ordre de priorité à ces enjeux. Le Ministère devra revoir et valider les enjeux, choisir des projets pertinents (éléments du plan d'action) et leur donner un ordre de priorité selon une perspective ministérielle globale.

Occasions
À partir des impressions données par les représentants interviewés, on a dégagé un certain nombre de possibilités de contribuer à la réalisation des objectifs gouvernementaux en matière de développement durable, conformément au mandat d'Industrie Canada. Les occasions proposées sont énumérées ci-après, sous chaque enjeu cerné.

Objectifs à court terme (un à trois ans, SDD III) :
Intégrer le développement durable dans le processus de prise de décisions
Occasions
- Surveiller les pratiques relatives au bilan environnemental des entreprises canadiennes.
- Sensibiliser les consommateurs au développement durable.
- Intégrer les cadres environnemental et économique du développement durable.
- Améliorer la qualité de l'évaluation environnementale stratégique (EES).
- Cerner les retombées économiques du Protocole de Kyoto sur l'industrie canadienne.
- Donner au Ministère un plus grand rôle dans la défense du développement durable.
- Faire la promotion de bonnes pratiques de gestion ministérielle.
- Encourager la gestion du cycle de vie.
- Contrôler les exigences en matière de rapport en ce qui concerne la RSE.
- Dessiner de nouvelles cartes routières technologiques sectorielles.
- Poursuivre le travail visant les collectivités et les villes durables.
- Procéder à une analyse comparative des politiques et des lois de différents pays relatives au développement durable.
- Continuer d'améliorer le site Web Solutions environnementales canadiennes.
- Promouvoir une responsabilité accrue des producteurs en intégrant l'étape de postconsommation.
- Aider les municipalités et les PME à adopter des systèmes de gestion environnementale.
- Encourager la gestion et le maintien de la biodiversité.
- Aider les PME à mettre en œuvre des stratégies « à triple enjeu ».
- Participer au cadre de convergence (avec RNCan et Environnement Canada).
- Prêcher par l'exemple.

Élargir les mesures gouvernementales en matière de développement durable
Occasions
- Étudier l'incidence des mesures fiscales et financières de soutien au développement durable sur le rendement des entreprises.
- Prévoir pour la SDD III une capacité de surveillance stratégique.
- Déterminer des modes de convergence des projets de développement durable en fonction des thèmes de la SDD III.
- Contribuer aux protocoles d'entente conclus avec RNCan afin de justifier la réduction des émissions sur le plan économique.
- Favoriser l'accélération du processus d'examen réglementaire.
- Élaborer des mesures du rendement pour l'IVD.
- Intégrer l'analyse des répercussions socio-économiques dans les cartes routières.
- Améliorer les modèles micro-économiques de mesure des répercussions du développement durable.
- Créer un forum ministériel interne pour échanger des idées concernant la SDD III.
- Respecter les lignes directrices du CGRR aux premières étapes de la planification de la SDD III.
- Examiner l'efficacité des protocoles d'entente en tant que mécanismes d'influence « souples ».
- Utiliser le développement durable comme outil de sélection dans le secteur financier.
- Comparer les entreprises sur le plan du rendement en matière de développement durable.

- Analyser les répercussions des mécanismes de développement durable adoptés sur une base volontaire dans l'industrie.
- Procéder à des analyses crédibles des résultats des investissements précompétitifs de PTC.
- Collaborer avec Statistique Canada afin d'élaborer des données et des mesures relatives aux technologies de l'environnement et à l'écoefficacité.
- Évaluer les facteurs de réussite du développement durable en ce qui concerne le commerce canadien.
- Cerner les facteurs de réussite des efforts de sensibilisation déployés par Industrie Canada.
- Étudier les répercussions du Protocole de Kyoto sur les consommateurs.
- Déterminer les exigences relatives à l'infrastructure des véhicules hybrides et des véhicules utilisant des piles à combustible.
- Définir des indicateurs plus efficaces pour l'évaluation environnementale.

Soutenir l'innovation en vue du développement durable

Occasions

- Cerner les avantages commerciaux des technologies novatrices qui atténuent les effets des changements climatiques.
- Soutenir les PME qui veulent comprendre les technologies et pratiques novatrices en matière de développement durable et les adopter.
- Continuer de soutenir, de façon indépendante, la mise au point de technologies de développement durable innovatrices (FCI, PTC, Fonds d'appui technologique au développement durable).
- Soutenir le Réseau canadien de chimie verte.
- Soutenir les technologies d'assainissement des eaux.
- Faciliter les projets de recyclage de déchets (comme le projet de reprise d'équipement électronique).
- Continuer de promouvoir des technologies de pointe en matière de développement durable.
- Proposer des mesures incitatives pour la phase de commercialisation des produits technologiques.
- Élaborer une stratégie multisectorielle pour la récupération des ressources.
- Poursuivre l'élaboration des cartes routières technologiques sectorielles.
- Soutenir la recherche technologique visant la fabrication sans gaspillage.
- Créer des réseaux à partir de projets comme le Sommet de l'innovation — entre autres thèmes : la chimie verte, la qualité de l'air, le recyclage, la bioéconomie.
- Soutenir les projets de biotechnologie qui visent les méthodes de production moins consommatrices de ressources.

Améliorer la productivité par l'écoefficacité environnementale

Occasions

- Harmoniser les préoccupations environnementales et les répercussions économiques du développement durable — compiler et diffuser les informations sur les avantages et les compromis.
- Faire une étude comparative internationale sur le rendement et les pratiques en matière de développement durable — comparer des entreprises canadiennes et étrangères ainsi que des entreprises à différents stades de leur cycle de vie.
- Examiner les répercussions du développement durable sur la productivité et l'écoefficacité au niveau micro-économique et macro-économique.
- Poursuivre la mise au point et la diffusion d'outils favorisant l'écoefficacité afin de montrer le rendement et la productivité du secteur industriel à ce chapitre.
- Préparer un module de formation sur le renforcement de la capacité dans l'industrie.

Objectifs à long terme (effets cumulatifs des diverses SDD après 10 ans) :
La mise en œuvre de projets de développement durable pertinents s'appuyant sur les occasions à moyen terme présentées par les divers instruments d'exécution d'Industrie Canada génère aussi des résultats à long terme. Des occasions liées aux objectifs à long terme ont cependant été proposées.

Garantir l'exploitation durable des ressources
Occasions
- Adoption volontaire, par l'industrie, de méthodes de fabrication sans gaspillage afin d'appliquer des codes de pratiques durables.
- Solutions et applications biotechnologiques.
- Réunion des principes de concurrence et d'utilisation efficace des ressources.

Respecter nos engagements internationaux
Occasions
- Technologies de production propres.
- Technologies liées aux changements climatiques.
- Normes et codes.
- Respect des normes par les PME.
- Sensibilisation des entreprises canadiennes.
- Base de données et sites Web pertinents.
- Mise en valeur de la technologie.
- Ateliers et colloques.
- Groupes de travail et comités multipartites.

Améliorer notre qualité de vie et notre bien-être
Occasions
- Sensibilisation de l'industrie et du public.
- Mesures incitatives en matière d'innovation pour l'industrie.
- Diffusion d'informations pertinentes pour des choix éclairés.

Contraintes
La consultation des représentants d'Industrie Canada a permis de repérer certaines contraintes, c'est-à-dire des facteurs qui peuvent sensiblement empêcher le Ministère de progresser dans des projets de développement durable.

Les principales contraintes examinées dans le présent rapport sont regroupées dans les catégories suivantes :
- Absence de vision gouvernementale claire.
- Manque de clarté des objectifs ministériels à long terme.
- Limites des instruments d'exécution.
- Ressources limitées.
- Problèmes des partenariats interministériels.
- Problèmes de suivi des résultats.
- Concurrence des autres stratégies et priorités du Ministère.
- Intérêts concurrents des intervenants.
- Fragmentation — consolider les nombreuses mesures prévues.

Il faudra absolument remédier à ces contraintes pour assurer la réussite de la SDD III ainsi que des projets et stratégies futurs d'Industrie Canada en matière de développement durable.

Recommandations
L'« amélioration continue » est l'un des principes adoptés dans le *Guide de l'écogouvernement*. Industrie Canada a soumis les recommandations suivantes qui visent à améliorer davantage encore la qualité et la portée de ses projets de développement durable.

Se concentrer sur les sept enjeux du développement durable cernés dans le présent rapport
Ces enjeux forment le cadre qui permet de déterminer les projets et les occasions pertinents pour la SDD III. Ils touchent aussi aux objectifs de la SDD I et de la SDD II.

Tenir compte des occasions qui auront été cernées
Il est recommandé que le Ministère examine les occasions qui auront été cernées et qu'il les utilise pour concevoir des projets de développement durable pertinents et

conformes à son mandat et aux priorités en matière de développement durable.

Intégrer les résultats de l'analyse interne dans les résultats d'autres études et consultations
L'analyse interne résume les principaux enjeux et occasions cernés lors des entrevues de 49 spécialistes et gestionnaires de l'ensemble des directions générales d'Industrie Canada. Il faudra fusionner les résultats de la présente analyse et l'opinion des intervenants et des clients d'Industrie Canada, en particulier les opinions recueillies dans le cadre d'analyses externes, ainsi que les opinions des représentants d'autres ministères. Il faudra aussi tenir compte, dans l'élaboration de la SDD III, des résultats de l'étude d'évaluation à mi-parcours de la SDD II et des leçons qui en ont été tirées. Une fois fusionnés, les résultats pourront servir de base à d'autres consultations des intervenants ou de représentants du Ministère.

Reconnaître l'existence des contraintes repérées
Pendant l'élaboration de la SDD III, le Ministère devrait tenir compte des contraintes cernées dans le présent rapport. En tenant compte de ces contraintes pendant la planification de la SDD III, on facilitera l'établissement de l'ordre de priorité des projets et il sera possible de savoir ce qui pourra être réalisé en fonction des paramètres déterminés par ces contraintes.

Le présent rapport reflète et résume les perceptions des représentants d'Industrie Canada qui ont été interviewés. Le travail préparatoire, qui a exigé l'examen de plusieurs documents pertinents, a débouché sur quelques résultats. Les conclusions de cette analyse doivent être considérées comme une étape seulement d'un processus d'amélioration continu qui vise à soutenir l'élaboration de la prochaine SDD du Ministère.

II.b Analyse externe — Résumé

Industrie Canada a mis à l'essai une nouvelle approche en matière d'analyse externe pour la nouvelle stratégie qui comprenait la préparation de rapports approfondis pour les six secteurs suivants : produits forestiers, pétrole et gaz naturel, technologies de l'information et des communications, matières plastiques, produits en béton et en ciment, et produits en acier. Ces secteurs ont été choisis en s'appuyant sur les recommandations des agents du développement du Ministère. Plusieurs éléments ont été pris en compte dans cette sélection, dont la disponibilité de données, la réceptivité apparente des associations, la disponibilité d'agents d'Industrie Canada, la disponibilité de consultants, le choix du moment et les contraintes financières.

Industrie Canada a laissé à la Schulich School of Business de l'Université York le soin d'élaborer un « cadre » et une méthodologie pour guider ce nouveau processus de rapports sectoriels sur le développement durable. Un atelier a eu lieu début janvier 2003 pour présenter le cadre prévu aux consultants appelés à participer à l'élaboration des rapports sectoriels et pour leur demander leur avis sur un petit nombre d'indicateurs de base qui pourraient servir à étudier la situation actuelle et les possibilités futures dans chaque secteur. Le potentiel de chaque secteur pourrait être exprimé par rapport à des mesures communes normalisées afin de déterminer les occasions de développement durable les plus prometteuses, puis de recommander les domaines ou les secteurs auxquels Industrie Canada pourrait affecter le plus efficacement ses ressources.

Les analyses avaient quatre buts : étudier les questions auxquelles est confronté le secteur sur le plan du développement durable; déterminer les réussites du secteur en matière de développement durable; examiner les points sur lesquels le secteur doit travailler davantage; et définir la vision du secteur afin de cerner les mesures complémentaires à adopter. Ces rapports pourraient ensuite servir pour déceler les domaines où Industrie Canada pourrait collaborer avec les différents secteurs afin d'atteindre ses objectifs de développement durable. Les rapports sectoriels pourraient aussi permettre d'établir des liens entre le développement durable, la *Stratégie d'innovation du Canada* et les activités liées aux changements climatiques.

Industrie Canada a indiqué que les rapports serviront à déterminer les priorités et les activités que la SDD III et les directions générales sectorielles d'Industrie Canada devront prévoir afin d'augmenter la sensibilisation aux possibilités propres à chaque secteur. Les rapports pourront aussi accroître la sensibilisation de l'industrie aux questions

qui touchent au développement durable dans des secteurs particuliers.

Discussion et recensement des points à effet de levier

Les rapports sectoriels et l'analyse externe supplémentaire ont cerné de nombreuses possibilités pour Industrie Canada de progresser vers une base industrielle canadienne plus axée sur le développement durable, secteur par secteur. La recherche a aussi fait ressortir certains thèmes communs qu'Industrie Canada pourra prendre en considération dans l'élaboration de sa SDD III.

Vision de la durabilité

Même si les secteurs examinés dans la recherche préalable à l'élaboration de la SDD III se trouvent à différents stades d'évolution vers la durabilité, les rapports sectoriels et l'enquête auprès des parties intéressées montrent la nécessité d'une définition commune et constante de ce que le développement durable représente pour les industries canadiennes. La recherche semble indiquer que cette compréhension faciliterait la mise au point d'une stratégie coordonnée visant à faire progresser les secteurs. Elle aiderait Industrie Canada à contribuer à l'élaboration de programmes et de messages coordonnés dans les ministères fédéraux (Environnement Canada, RNCan, Santé Canada, Finances Canada, etc.) et les instances provinciales et internationales. Parmi les secteurs concernés pourraient figurer le secteur des bioproduits, qui offre de grandes possibilités de progrès en matière de développement durable, mais qui se trouve aux premiers stades de son développement; le secteur des matières plastiques et les TIC, qui commencent à lancer des initiatives dans le domaine de l'environnement ou du développement durable; l'électricité, qui est un secteur en transition ouvert aux possibilités de développement durable; et le secteur des forêts, qui possède une connaissance approfondie des principes de durabilité, mais qui fait face aux défis de la modernisation de son infrastructure.

Développement du marché

Plusieurs secteurs (forêts, béton et ciment, produits en acier, électricité et matières plastiques) montrent combien il est important de développer et de stimuler le marché pour maximiser les possibilités de développement durable. Les représentants des organismes de défense des consommateurs, qui se regroupent actuellement pour former une masse critique et maximiser la stimulation du marché, ont soulevé la même question. La recherche a indiqué plusieurs points d'entrée pour exercer une influence, notamment les entreprises et les consommateurs canadiens et étrangers de même que les chaînes d'approvisionnement des secteurs. Il a été question des achats gouvernementaux comme un secteur à effet de levier essentiel. L'éducation, les mécanismes du marché et les incitatifs fiscaux ont été recommandés comme autant d'outils pouvant permettre de stimuler le marché.

Investissements dans la recherche-développement

Pratiquement tous les secteurs ont parlé de la nécessité d'investir dans la R-D pour favoriser la progression du développement durable. Plusieurs secteurs, comme les forêts et les matières plastiques, ont fait état de lacunes importantes. Outre les investissements directs des ministères fédéraux, les politiques, les mécanismes du marché et les incitatifs fiscaux, plusieurs points d'entrée ont été identifiés pour augmenter les investissements dans la R-D. Parmi ces points d'entrée figurent la mise en œuvre de centres d'excellence (produits en ciment), les possibilités de partenariats (matières plastiques) et la promotion des secteurs durables (forêts).

Formation et perfectionnement des ressources humaines

Des secteurs aussi divers que les forêts, le pétrole et le gaz naturel, les TIC et les matières plastiques ont expliqué qu'il devient impérieux d'attirer et de retenir dans leurs industries des travailleurs hautement qualifiés. Pour progresser au maximum en matière de développement durable dans des secteurs tels que les bioproduits et le tourisme, il faudra de nouvelles possibilités de formation pour une main-d'œuvre rurale qui ne possède pas toujours les compétences requises. L'industrie reconnaît qu'elle doit veiller à ce que ses employés reçoivent une formation adéquate en cours d'emploi, et elle a manifesté le désir d'investir dans ce domaine. On pourrait aider l'industrie au moyen d'outils d'intervention ou d'incitatifs fiscaux. En faisant mieux connaître l'intérêt que des secteurs comme le secteur forestier portent au développement durable, on réussirait peut-être à attirer des employés.

Communication des réalisations et des possibilités dans le domaine de la durabilité

Tous les aspects de la recherche montrent qu'il est nécessaire de communiquer clairement les possibilités et les réalisations dans le domaine de la durabilité, que ce soit au sein des secteurs, entre les secteurs ou auprès du public, à l'échelle nationale et internationale. La communication offre la possibilité de créer des synergies et des partenariats; de progresser vers le développement durable au sein des industries par le biais des associations ou des leaders des secteurs; et d'accroître la demande de produits durables des partenaires des chaînes d'approvisionnement, des détaillants ou des consommateurs. La communication permet de faire ressortir et de vendre les améliorations déjà apportées et les initiatives en cours, ou encore de faire connaître les qualités inhérentes à certains matériaux (durabilité des forêts, avantages à long terme des produits en ciment et en acier sur le plan du développement durable, énergie verte). Il existe différents points d'entrée pour diffuser l'information. Pour les matières plastiques, la diffusion de l'information peut se faire par les associations industrielles; pour le pétrole et le gaz naturel, par les leaders de l'industrie; pour les matériaux de construction, par des projets de démonstration ou par l'établissement de relations avec le service des achats des PME et les constructeurs, ou encore en partenariat avec les points de vente de matériaux de construction.

Pratiquement tous les secteurs considèrent les rapports destinés au public, la transparence et la participation des parties intéressées comme essentiels aux progrès de la durabilité. Tous les secteurs, même ceux qui sont habitués à la participation des groupes d'intérêts (forêts, pétrole et gaz naturel), font remarquer que des améliorations continues sont nécessaires à mesure que les besoins des parties intéressées se compliquent. Les secteurs qui ont des relations bien établies avec les parties intéressées et ceux qui en mettent tout juste en place (y compris les PME) gagneraient à un protocole ou à un programme de communication qui simplifierait et faciliterait les communications avec les parties intéressées.

Possibilités des secteurs

En plus des thèmes communs, les rapports sectoriels soulignent plusieurs possibilités propres à chaque secteur. Chaque rapport offre un aperçu intéressant de la situation actuelle du secteur concerné et des diverses possibilités que les agents du Ministère pourraient étudier. La recherche amène toutefois à conclure que tous les secteurs n'offrent pas le même potentiel. La discussion qui suit inclut donc seulement les secteurs qui proposent des moyens clairs et complets de progresser.

Parmi les quatre secteurs examinés, à savoir les forêts, le pétrole et le gaz naturel, les TIC

et les matières plastiques, le secteur forestier est celui qui présente le plus grand potentiel de progrès importants et nous considérons qu'il offre le plus de possibilités à fort effet de levier à court terme.

Forêts

Le secteur des forêts démontre une compréhension profonde des questions relatives à la durabilité et une vision des réalisations souhaitables pour tous les indicateurs de base et pour un certain nombre d'indicateurs propres au secteur. Il serait donc bien placé pour progresser si on lui donne les signaux et le soutien voulus. Il est capital de faciliter le renouvellement en investissant dans la R-D et l'infrastructure. Parmi les liens entre le développement durable et l'investissement, figurent la réduction des incidences environnementales et le recrutement de travailleurs hautement qualifiés. Il existe des débouchés pour les produits forestiers durables. En faisant connaître les initiatives menées par le secteur des forêts canadien dans le domaine du développement durable, on stimulerait le marché, ce qui aurait des répercussions commerciales positives.

Évaluation : fort effet de levier

Pétrole et gaz naturel

Pour ce qui est des engagements prévus dans le Protocole de Kyoto, la compétitivité est une préoccupation clé du secteur du pétrole et du gaz naturel. Ce secteur souligne également l'importance cruciale de la communication, de la transparence et de la participation des parties intéressées pour le maintien des permis d'exploitation, la réduction des coûts et l'accès aux terres. La collaboration avec les leaders de l'industrie pour expliquer les avantages économiques de la durabilité permettrait d'attirer d'autres participants.

Évaluation : effet de levier modéré

Technologies de l'information et des communications

L'initiative Recyclage des produits électroniques Canada est principalement axée sur la gestion de la fin de vie utile des produits, mais elle permet aussi d'encourager à étudier les répercussions sectorielles au-delà de l'élimination des déchets et à chercher des possibilités d'amélioration sur le plan du développement durable. Le secteur, qui est également concerné par le programme d'innovation, dépasse le champ des ressources traditionnelles du Canada et offre des possibilités à effet de levier pour le développement durable dans d'autres secteurs.

Évaluation : effet de levier modéré

Matières plastiques

Même si les fabricants de matières plastiques n'en sont qu'aux premiers stades de la gestion durable, ils manifestent une compréhension des enjeux relatifs au développement durable et un désir de progresser dans ce domaine. Comme la mise en œuvre du programme de gestion de la durabilité ne fait que débuter, les possibilités à fort effet de levier sont exclues, mais ce programme peut fournir de précieux enseignements sur la manière de mettre en œuvre avec succès des initiatives de développement durable dans d'autres secteurs dominés par les PME. Ainsi, on sait désormais qu'il est nécessaire d'élaborer des analyses de rentabilité (comprenant les coûts sociaux et économiques des incidents liés à la sécurité) et de les communiquer aux PME; qu'il faut réduire les obstacles à la communication avec les parties intéressées et avec le public (modèles de rapports, rapports en ligne); et, finalement, qu'il est opportun de définir des points de repère susceptibles de stimuler les investissements et d'en faire le suivi.

Évaluation : effet de levier modéré

II.c Évaluation à mi-parcours — Résumé

La démarche suivie pour cette étude comporte un examen des documents pertinents, un examen de la base de données de suivi et de rapports du Ministère et des entrevues avec 37 gestionnaires et membres du personnel professionnel d'Industrie Canada et des représentants des 5 ministères clients et de l'industrie. Le rapport fait état des résultats obtenus jusqu'à présent par le Ministère grâce à la mise en œuvre de la SDD II, des aspects qui ont changé depuis la SDD I et des leçons qui ont été tirées de la SDD II. Cette évaluation cerne également les problèmes de mise en œuvre qu'aura à examiner Industrie Canada en vue de son prochain train d'initiatives.

Questions d'évaluation

L'évaluation à mi-parcours portait principalement sur les questions de recherche suivantes :

1) Quelle est la pertinence des objectifs et des priorités de la SDD II pour Industrie Canada et pour les besoins des parties intéressées d'Industrie Canada?
2) La SDD II est-elle conforme au mandat du Ministère? En quoi les plans d'action de la SDD II sont-ils liés aux objectifs stratégiques d'Industrie Canada?
3) Quelle est la pertinence des initiatives de la SDD II d'Industrie Canada pour les objectifs de développement durable pangouvernemental?
4) Dans quelle mesure la SDD II a-t-elle atteint ses objectifs (notamment la productivité grâce à l'écoefficacité, les technologies environnementales et les objectifs en matière de prise de décisions)?
5) La SDD II a-t-elle produit les répercussions à court terme prévues sur le développement durable? Quelles sont les répercussions non prévues de la SDD, le cas échéant?
6) Dans quelle mesure la SDD a-t-elle permis d'atteindre des résultats en matière de développement durable liés aux objectifs stratégiques du Ministère (c.-à-d. innovation, connectivité, marché, investissement et commerce)?
7) Quelles sont les leçons retenues, en se fondant sur les facteurs qui pourraient avoir facilité la mise en œuvre de la SDD II ou lui avoir nui, qui pourraient être utiles à la SDD III?

Conclusions — Retour sur les réalisations de la SDD I

La plupart des responsables de plusieurs directions générales d'Industrie Canada interrogés avaient l'impression qu'ils avaient atteint les cibles de la SDD I établies dans leurs divers projets liés au développement durable. En

règle générale, ils croyaient également que le Ministère allait dans la bonne direction sur le plan de l'intégration du développement durable dans les activités et du règlement des questions liées au développement durable.

L'état final des plans d'action de la SDD I va comme suit : 12 plans d'action adoptés selon le plan, 15 adoptés avec des ajouts et (ou) reportés à la SDD II sur le plan du suivi, et 1 abandonné.

Créer un climat de marché qui favorise le développement durable : La plupart des personnes interrogées estimaient qu'Industrie Canada avait bien progressé entre 1998 et 2000 par rapport à l'objectif lié au climat du marché, c'est-à-dire aux règlements et aux services axés sur le marché, argument logique à la base d'une politique privilégiant le développement durable et le choix des consommateurs et du marché. Les répondants estiment que, depuis 2000, le Ministère va dans la bonne direction de façon générale, mais qu'il est à la traîne en ce qui concerne les éléments liés aux arguments logiques et aux consommateurs.

Améliorer la capacité des entreprises canadiennes d'élaborer et d'utiliser des technologies et des outils novateurs : Cela semble être le point fort d'Industrie Canada. De nombreuses initiatives de développement durable qui sont susceptibles d'avoir un impact plus direct sur les technologies innovatrices (surtout aux premières étapes de développement) sont en place. Toutefois, la capacité du Ministère de mesurer le potentiel commercial des technologies novatrices appuyées par Industrie Canada n'a pas suffisamment progressé. Il est donc presque impossible, au-delà de l'anecdote, d'attribuer des résultats à long terme aux activités d'Industrie Canada qui contribuent aux technologies innovatrices.

Encourager les échanges commerciaux et les investissements : Selon les observations faites sur cet objectif précis de la SDD I, Industrie Canada a fait des progrès pour ce qui est de continuer à soutenir les efforts du gouvernement canadien en ce qui concerne l'appui à l'exportation des connaissances, des pratiques, des technologies et des produits canadiens qui favorisent les objectifs de développement durable. Toutefois, de façon générale, les personnes interrogées estimaient que les progrès étaient lents, malgré certaines initiatives fructueuses, notamment l'Initiative des villes durables, la participation du Canada au Sommet mondial sur le développement durable et les activités d'Équipe commerciale Canada de l'environnement.

Continuer à améliorer la capacité d'Industrie Canada : Les personnes interrogées estiment que la SDD I était pertinente et conforme au mandat et aux buts du Ministère. Ainsi, la SDD I a permis d'établir un fondement solide pour la SDD II, de mettre en œuvre les plans d'action visant à intégrer le développement durable dans les activités du Ministère. La capacité d'Industrie Canada de gérer et de mettre en œuvre des politiques, des programmes et des activités qui contribuent au développement durable semble, sans contredit, avoir eu bien du succès. Toutefois, la SDD I semble accuser des faiblesses pour ce qui est d'offrir une image claire des résultats à long terme que la stratégie cherche à obtenir. Le même défi est reporté à la SDD II.

Pertinence de la SDD II

Toutes les initiatives d'Industrie Canada en matière de développement durable semblent pertinentes pour le Ministère et pour les buts de l'ensemble du gouvernement en matière de développement durable tels que les décrivent le *Guide de l'écogouvernement*, plusieurs discours du Trône (1999, 2001, 2002) et les exposés budgétaires du gouvernement

(p. ex., le budget de 2003), comme on l'a dit au *Forum des leaders sur le développement durable* en 2000 (p. ex., la productivité par l'écoefficacité est un thème commun avec RNCan et Environnement Canada).

Jusqu'à présent, le Ministère continue de créer le lien le plus solide avec le développement durable par le biais de son objectif concernant l'innovation et le marché. Toutefois, la contribution du Ministère au développement durable est relativement plus diversifiée à l'échelle ministérielle et dans tous les autres objectifs stratégiques d'Industrie Canada que dans la SDD I.

Dans son rapport présenté à la Chambre des communes en 2002, la Commissaire à l'environnement et au développement durable déclare : « Le gouvernement doit encore fournir une image claire de ce à quoi ressemblerait dans 20 ans un Canada axé sur le développement durable. » Sans une vision pangouvernementale, des ministères tels qu'Industrie Canada ont du mal à arrêter des objectifs à long terme en matière de développement durable. Néanmoins, Industrie Canada a établi les résultats à long et à court terme recherchés qui correspondent à un cadre gouvernemental vaste et sont liés à des plans d'action précis de la SDD II. Par ailleurs, la voie empruntée pour atteindre les objectifs à long terme manque de clarté. La plupart des plans d'action sont, en fait, immédiats ou à court terme, et triennaux, puisque le ministre de l'Industrie et le Ministère doivent mettre la stratégie à jour tous les trois ans. Pourtant, il est essentiel pour le développement durable de prévoir à long terme pour la prochaine génération de Canadiens.

Résultats de la SDD II — Productivité par l'écoefficacité

L'objectif de productivité par l'écoefficacité d'Industrie Canada comprend 19 mesures. Deux sont liées au renforcement de la R-D et des compétences. Douze concernent l'application des outils au marché, et cinq ont trait à l'évaluation du succès.

Industrie Canada a entrepris toute une série d'activités afin d'atteindre les objectifs de la productivité par l'écoefficacité. Sur les 19 mesures susmentionnées, le Ministère a respecté ou dépassé les exigences liées à 13 des éléments et fait des progrès pour la réalisation de 3 autres. Par ailleurs, on signale que trois des éléments du plan d'action sont en cours de planification ou de réalisation et pourraient être reconduits dans la SDD III.

Voici une liste des principaux résultats à mi-parcours ayant trait à l'objectif d'écoefficacité. Le rapport examine d'autres résultats.

- Trois nouveaux RCE pertinents ont été annoncés, et l'élaboration et la mise en œuvre de leur programme de recherche en développement durable avancent.
- Un comité directeur multilatéral de l'Association canadienne de normalisation a eu pour mandat d'élargir l'usage des normes environnementales et des outils d'écoefficacité dans les PME.
- Divers outils d'auto-évaluation en ligne du rendement sur le plan du développement durable ont été terminés et sont utilisés.
- Un outil d'inscription et une base de données en ligne ont été créés pour permettre aux entreprises de s'inscrire et de mettre à jour les renseignements visant à présenter leurs technologies en matière de changement climatique.
- Deux rapports ont été rédigés sur les renseignements environnementaux à l'intention des consommateurs.
- Un site Web de biotechnologie a été créé pour accroître la sensibilisation aux applications de la biotechnologie au développement durable.
- Plusieurs rapports portant sur la RSE et sur l'établissement de rapports sur la

durabilité des entreprises ont été rédigés et largement diffusés.

Résultats de la SDD II — Technologies environnementales

L'objectif établi par Industrie Canada en matière de technologie environnementale compte 19 mesures. Six sont liées à la promotion de l'innovation technologique. Sept visent à favoriser de nouvelles approches et six concernent la collaboration dans le cadre de partenariats.

Industrie Canada a entrepris toute une série d'activités pour atteindre l'objectif relatif aux technologies environnementales. Sur les 19 mesures susmentionnées, le Ministère a respecté ou dépassé les exigences liées à 8 éléments, et progresse dans la réalisation de 8 autres. Trois autres éléments du plan d'action en sont à la phase de mise en œuvre précoce et devront être reconduits dans la SDD III.

Voici une liste des principaux résultats à mi-parcours relatifs à l'objectif des technologies environnementales. Le rapport examine d'autres résultats.

- Investissement considérable de PTC dans des projets axés sur le développement durable.
- Collaboration d'Industrie Canada avec RNCan et Environnement Canada pour mettre en place le Fonds d'appui technologique au développement durable.
- Appui constant d'Industrie Canada à la Fondation canadienne pour l'innovation, qui finance également des projets liés au développement durable.
- Achèvement de plusieurs cartes routières technologiques qui ont débouché sur des mesures réalisées en collaboration par de nombreux intervenants de l'industrie.
- Achèvement de plusieurs rapports sur le développement des entreprises et la concurrence internationale, et affichage de ces rapports sur Internet.
- Aide apportée par l'Équipe commerciale Canada de l'environnement aux entreprises canadiennes pour l'élargissement des marchés internationaux.
- Évolution réussie de l'Initiative des villes durables qui, de projet pilote, est devenue un programme de 9 millions de dollars concernant 17 villes.
- Lancement de trois cartes routières technologiques sur les changements climatiques.
- Achèvement de deux études sur la technologie des piles à combustible pour appuyer cette industrie.
- Présentation d'une vision pour les bioproduits et la bioéconomie au Canada.
- Partenariats formés avec de grandes entreprises de même qu'avec les ministères et les organismes à vocation scientifique en vue de l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action novateurs pour les bioproduits et les bioprocédés.
- Lancement d'un site Web sur les solutions environnementales canadiennes.

Résultats de la SDD II — Prise de décisions

Vingt mesures sont liées à l'intégration du développement durable à la prise de décisions d'Industrie Canada. Dix concernent l'amélioration des pratiques de planification. Six plans ont trait à une mise en œuvre renforcée du développement durable et trois autres, à la prise en compte accrue du développement durable dans les évaluations.

Industrie Canada a entrepris toute une série d'activités afin d'atteindre l'objectif de l'intégration du développement durable à la prise de décisions. Sur les 20 plans d'action, le Ministère a respecté ou dépassé les exigences liées à 13 d'entre eux, et fait des progrès pour la réalisation de 5 autres. Par ailleurs, deux mesures sont en cours de planification ou de

mise en œuvre et pourraient être reconduites dans la SDD III.

Voici une liste des principaux résultats à mi-parcours en ce qui concerne l'objectif de la prise de décisions. Le rapport aborde d'autres résultats.

- Meilleure qualité des discussions sur les enjeux des répercussions environnementales et du développement durable au Comité supérieur des politiques d'Industrie Canada.
- Meilleures EES intégrées dans plusieurs présentations et mémoires au Cabinet.
- Les évaluations environnementales des projets se sont améliorées à Industrie Canada grâce à la formation, à l'établissement d'un meilleur réseau avec les autres ministères et à la mise en commun des pratiques exemplaires.
- Industrie Canada s'est montré proactif pour faire progresser l'intégration des éléments sociaux, économiques et environnementaux du développement durable dans plusieurs tribunes nationales et internationales.
- Intégration du développement durable au RPP.
- Nomination de trois SMA défenseurs du développement durable pour l'action directe auprès de l'industrie, les activités d'écologisation et la mise en œuvre et la surveillance de la SDD.
- Lancement d'un site Web étoffé sur l'écoefficacité.
- Le Ministère continue à progresser dans l'écologisation de ses opérations.
- Plusieurs formations et projets de sensibilisation au développement durable ont été offerts aux employés d'Industrie Canada.
- Points liés au développement durable intégrés au cadre de gestion axée sur les résultats et au cadre d'évaluation de la SDD II.

Leçons retenues et recommandations

Les leçons tirées de l'expérience de la SDD II et présentées ci-dessous peuvent être utilisées par le Ministère pour améliorer le processus de la SDD III, pour que les exigences gouvernementales soient respectées et que le développement durable fasse partie intégrante de la culture ministérielle. Des recommandations liées aux leçons retenues sont également présentées.

Progrès réalisés : Industrie Canada a enregistré des progrès considérables depuis la SDD I dans son programme de développement durable. La SDD II comptait 58 mesures, comparé à 28 dans la SDD I. Il y aurait donc une augmentation des activités de développement durable au sein du Ministère. Toutefois, cela signifie aussi qu'il faut regrouper les divers projets en cours autour des principaux objectifs de la stratégie. Même si la SDD II a permis de progresser considérablement en vue de l'établissement d'un point de vue stratégique « descendant » pour le développement durable à Industrie Canada, le processus est encore considéré par certains comme un ensemble « ascendant » fragmenté de projets et de plans d'action. Un équilibre entre les points de vue « ascendant » et « descendant » serait utile, pas seulement pour qu'ils concordent sur le papier (c.-à-d. dans le document stratégique proprement dit), mais aussi dans le processus de mise en œuvre et dans les rapports sur les résultats. ***Recommandation :*** *Industrie Canada devrait réunir les divers plans d'action proposés pour la SDD III en au plus 10 principaux secteurs de résultats liés aux objectifs de la stratégie. La mise en œuvre et les rapports sur les résultats devraient être structurés selon ces principaux secteurs de résultats. Même si la SDD II comptait 9 secteurs de résultats, la structure de mise en œuvre et d'établissement de rapports de la stratégie mettait l'accent sur les 58 plans d'action et non sur les 9 principaux secteurs de résultats.*

Cadre d'évaluation : Même si, dans la SDD II, bon nombre des mesures de développement durable étaient assorties d'un ensemble d'indicateurs du rendement, il n'est pas suffisamment question des difficultés que représente l'évaluation des résultats des projets de développement durable par rapport

aux objectifs globaux à long terme de la stratégie. Il est à noter que tous les autres ministères sont confrontés à des difficultés similaires en matière d'évaluation. L'étude d'évaluation à mi-parcours de la SDD I recommandait au Ministère de mettre en place un cadre d'évaluation afin d'étayer le processus de mesure des résultats et pour faciliter l'élaboration d'indicateurs de l'évaluation. Cela n'a pas été fait avant la fin de la phase de mise en œuvre de la SDD II.
***Recommandation** : Il faudrait entreprendre l'étude d'un cadre d'évaluation de la SDD III, conforme aux lignes directrices du SCT, parallèlement au processus de planification d'élaboration de la prochaine stratégie. Cela contribuerait à régler le problème d'indicateurs adéquats pour l'analyse à court et à long terme des résultats.*

Prise de décisions : Bien qu'Industrie Canada ait réussi à intégrer le développement durable dans son processus de prise de décisions, il faut mettre l'accent sur l'intégration tout au long de la prochaine période triennale. Même si la qualité des discussions et des compétences en matière de développement durable a augmenté au sein du Ministère depuis la première génération de SDD, le difficultés sont toujours là et il faut rester vigilant.
***Recommandation** : L'intégration du développement durable dans le processus décisionnel reste une priorité importante pour Industrie Canada, pour qu'il reste au premier plan et que l'on mette l'accent sur cette entreprise. La SDD III devrait conserver la prise de décisions dans ses objectifs stratégiques.*

Portée et souplesse de la stratégie : En tant que processus stratégique et que cadre de mise en œuvre, la SDD II n'a pas réuni tout le travail lié au développement durable qui se fait au sein du Ministère. Certaines initiatives et possibilités liées au développement durable se sont présentées après la mise en œuvre de la stratégie (p. ex., activités de la Direction générale des industries de la fabrication concernant la « fabrication sans gaspillage »).
***Recommandation** : Même si l'on a fait preuve de souplesse pour la mise en œuvre de la SDD II, c'est-à-dire qu'il a été possible d'ajouter un nouveau plan d'action aux 57 établis à l'origine (p. ex., le programme de reprise pour le recyclage des ordinateurs et du matériel de télécommunications a été ajouté), le Ministère devrait examiner le plan chaque année et rajuster les mesures et les résultats à atteindre au besoin, afin de respecter les principaux résultats et objectifs de la stratégie.*

Surveillance et production de rapports : Comparé à la SDD I, la surveillance de la SDD II et des rapports la concernant font l'objet de louanges, et presque personne n'a eu de reproches à leur faire pendant les consultations menées dans le cadre de la présente étude. Toutefois, il faut apporter des améliorations afin de rendre compte des changements et des ajouts aux plans d'action originaux et de faire le suivi des résultats.
***Recommandation** : Pour la SDD III, chaque chef de projet de développement durable devrait envisager la compilation des renseignements sur le rendement conformément au CGRR du SCT en tant que partie intégrante permanente du système de surveillance du développement durable et l'établissement de rapports à ce sujet. À cet égard, l'orientation du SCT et/ou du bureau de la Commissaire à l'environnement et au développement durable serait la bienvenue. Néanmoins, le Ministère doit élaborer son propre système de mesure pour la SDD III.*

Ressources : Les gestionnaires et les employés d'Industrie Canada considèrent le manque de fonds comme une contrainte importante sur le plan de la mise en œuvre du développement durable qui entraîne habituellement une approche prudente quant à l'engagement dans des projets pertinents, à quelques exceptions près.
***Recommandation** : Le processus de planification stratégique de la SDD III devrait étudier la possibilité d'attribuer des fonds à des projets en vertu d'un cadre d'affectation pour la SDD III.*

Partenariats internes : Le Ministère est devenu plus efficace dans ses collaborations et ses partenariats avec d'autres ministères et organismes gouvernementaux, avec les provinces, les municipalités, les industries du secteur privé, les organismes sans but lucratif et les associations pour les activités liées au développement durable en général. Toutefois, pendant les consultations menées dans le cadre de la présente étude, les répondants ont dit penser qu'il serait possible d'améliorer les partenariats internes, au sein du Ministère, pour les projets de développement durable. Le groupe de la SDD d'Industrie Canada pourrait favoriser davantage les partenariats internes entre les directions générales du Ministère. Ces partenariats internes pourraient créer une synergie des compétences et des connaissances et permettre une collaboration en vue d'une réalisation plus efficace des objectifs et des résultats du développement durable.
***Recommandation** : Au cours du processus de planification de la SDD III, le Ministère devrait trouver une façon d'encourager la collaboration interministérielle dans le but d'atteindre les résultats souhaités en matière de développement durable.*

Instruments d'exécution : Le Ministère a fait bon usage des divers outils auxquels il avait accès pour atteindre les résultats. Toutefois, dans la prochaine Stratégie de développement durable, le défi pour Industrie Canada consistera à choisir les instruments qui lui permettront d'atteindre au mieux les résultats attendus de la stratégie, dans un délai raisonnable, conforme à l'échéancier pangouvernemental établi en la matière. Ce défi ne peut être atténué que dans la mesure où il y a consensus sur le délai d'avis pour l'obtention des résultats, s'accompagnant d'une vision claire exprimée dans l'ensemble du gouvernement de même qu'au sein d'Industrie Canada.
***Recommandation** : Nonobstant ce défi, toutefois, il est important pour le Ministère d'évaluer et de choisir les outils les plus efficaces qui sont à sa disposition afin d'atteindre le mieux possible les résultats prévus dans les plus brefs délais.*

Résultats : Il semble que les activités de la SDD I, la SDD II et la SDD III entraîneront des résultats sociaux à long terme (p. ex., dans les 5 à 10 ans et au-delà). Toutefois, il faut commencer à planifier dès maintenant une évaluation à grande échelle (2006-2007), afin de mesurer les répercussions cumulatives de la SDD I, de la SDD II et de la SDD III.
***Recommandation** : Pour être prêt lorsque la CEDD exigera, en 2007, un examen cumulatif de 10 années de travail et de surveillance du développement durable et des SDD, Industrie Canada devrait se préparer à présenter une évaluation globale des résultats cumulatifs à long et à court terme de ses SDD.*

Stratégies parallèles : Même si la SDD II a été intégrée au cadre stratégique global du Ministère (tel qu'il est exprimé dans le document d'Industrie Canada intitulé *Un partenaire indispensable*), l'importance du développement durable dans le document sur la stratégie d'innovation d'Industrie Canada, *Atteindre l'excellence*, est moins évidente. La *Stratégie d'innovation du Canada* exige peut-être un cadre distinct, mais elle n'est pas explicitement liée à la SDD II.
***Recommandation** : Pour que le développement durable joue un rôle plus étoffé au sein du Ministère, il serait bon que l'on fasse davantage référence à la prochaine stratégie (SDD III) dans les stratégies parallèles du Ministère, comme la* Stratégie d'innovation du Canada.

Annexe III Consultation des intervenants

Industrie Canada a élaboré une démarche comportant plusieurs volets pour consulter les intervenants sur la nouvelle Stratégie de développement durable, en tenant compte des leçons tirées des deux premières stratégies. Son plan de consultation comprenait trois phases :

- Activités préliminaires à la consultation
- Examen de l'ébauche de la stratégie par un comité d'experts-conseils
- Second examen fondé sur la consultation des intervenants

Activités préliminaires à la consultation

Industrie Canada a entrepris diverses activités préliminaires pour commencer à façonner la nouvelle stratégie. Ces activités comprenaient l'analyse externe et la journée de réflexion sur le développement durable à Industrie Canada.

Analyse externe

L'analyse externe visait à connaître l'opinion des intervenants extérieurs au Ministère sur les questions clés relatives au développement durable, les interventions possibles et les contraintes. Elle a été effectuée au début de 2003 et ses résultats sont résumés à l'annexe II.b. Les résultats et ceux des deux autres études à la base de la stratégie (l'analyse interne et l'évaluation à mi-parcours) ont été communiqués au comité d'experts-conseils, qui en a tenu compte dans son examen, tout comme les intervenants lors de leur deuxième examen. Le texte intégral du document se trouve dans le site Web Strategis (**http://strategis.gc.ca/dd**).

Journée de réflexion sur le développement durable à Industrie Canada

Industrie Canada a tenu sa première journée de réflexion sur le développement durable le lundi 24 février 2003, à Ottawa. La journée visait à situer le contexte et à donner une orientation stratégique à la nouvelle Stratégie de développement durable du Ministère. Elle avait pour objectif :

- de faire participer le Ministère et le Portefeuille à l'élaboration de la SDD III;
- de donner le contexte et un compte rendu sur la SDD II;
- de dégager les grands thèmes et résultats, ainsi qu'un plan et une stratégie pour les réaliser dans la SDD III, en fonction des tendances externes (comme le SMDD, le Protocole de Kyoto et les mesures prises par le secteur privé), des conseils de la CEDD et des résultats des analyses interne et externe.

Une soixantaine de représentants d'Industrie Canada étaient présents. La journée était animée par le professeur David Wheeler, de

la Schulich School of Business, de l'Université York. Voici un résumé des principales questions examinées et des recommandations faites durant cette journée.

Question 1 : Quelle pourrait être la vision ou le thème de la SDD III?
Les participants ont exprimé le désir qu'Industrie Canada joue un rôle de premier plan au Canada au sujet des questions relatives au développement durable, en intervenant et en mobilisant les parties intéressées. Ce rôle de leadership a été mis en relief par l'idée de bâtir des ponts internes et vers les autres ministères et la société. L'importance de la reddition des comptes et de la mesurabilité a aussi été soulignée.

En ce qui concerne la vision, les participants ont insisté sur le concept de « faire bouger les marchés » par diverses interventions, notamment :

1) communications et éducation menant à un changement de comportement;
2) mobilisation des intervenants et des collectivités;
3) innovation.

Question 2 : Quelle est la meilleure façon d'organiser les thèmes de la SDD III — par thèmes sectoriels ou par thèmes transversaux?
Les participants ont convenu que des thèmes transversaux créeront une cohésion ministérielle sur le développement durable. Cependant, ils ont souligné que les interventions viendront des secteurs. Il sera utile de créer une stratégie souple (p. ex., possibilités de ne pas adopter les thèmes communs et de les embellir ou les modifier, s'il y a lieu, sur une base sectorielle).

Question 3 : Quels thèmes transversaux devraient s'appliquer à la SDD III?
D'après les participants, les trois thèmes transversaux suivants étaient les plus importants pour la SDD III :

- Recherche, développement et démonstration (y compris des programmes comme les programmes d'écologisation et de réduction des déchets et la *Stratégie d'innovation du Canada*);
- Changements climatiques;
- Consommation durable.

Examen de l'ébauche de la stratégie par un comité d'experts-conseils

Le comité est un groupe d'experts à qui le Ministère a demandé des conseils précis et des avis sur l'ébauche de la stratégie. Ses 11 membres sont représentatifs du vaste éventail des clients d'Industrie Canada, soit l'industrie, les associations industrielles, les universités, les autres ministères et les groupes d'environnementalistes et de consommateurs. La demi-journée de consultation a eu lieu à Ottawa, le 23 septembre 2003.

Le comité d'experts-conseils devait :

- commenter le contenu de la stratégie provisoire;
- présenter des observations et donner des conseils sur les trois résultats stratégiques de la nouvelle SDD;
- discuter de la stratégie provisoire avec les représentants d'Industrie Canada.

La réunion était divisée en quatre sessions. La première visait à examiner le contexte, la vision générale et le but de la stratégie provisoire, et les trois autres portaient sur les résultats stratégiques de l'innovation vers le développement durable, la RSE et les collectivités durables, et le renforcement des capacités en matière de développement durable à Industrie Canada. Pour chaque session, un représentant d'Industrie Canada a fait un bref survol de la question. Chacun des membres du comité a ensuite présenté ses observations. Les représentants d'Industrie Canada ont répondu aux questions posées, puis une discussion générale s'est engagée.

Au cours de la réunion, des recommandations clés ont été faites pour améliorer la stratégie. Industrie Canada devrait :

- énoncer plus clairement les volets croissance économique et compétitivité de la SDD;
- reconnaître que l'économie canadienne demeure essentiellement une économie de ressources et qu'il faut interpréter les références à la nouvelle économie dans ce contexte;
- insister sur son rôle de porte-parole et d'habilitateur de l'industrie auprès des autres ministères fédéraux, particulièrement Environnement Canada;
- reconnaître et contribuer à régler les enjeux auxquels sont confrontés les PME qui ont besoin de capital de risque pour développer et commercialiser de nouveaux produits;
- axer sa démarche et ses programmes sur les processus du cycle de vie du secteur de la fabrication;
- envisager des façons d'incorporer sa SDD à sa démarche énergétique, particulièrement au regard de la promotion de sources énergétiques renouvelables qui contribueraient à la réalisation du plan fédéral actuel en matière de changements climatiques;
- examiner des mécanismes éventuels visant à créer des besoins sur le marché pour ce qui est de technologies et de processus de développement durable, notamment au moyen de la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la sensibilisation des consommateurs, afin de mieux comprendre comment ils sont mis en œuvre dans divers secteurs industriels;
- énoncer clairement sa position sur la responsabilité sociale des entreprises, notamment la définition de celle-ci;
- réexaminer la sous-section « Utiliser les technologies de l'information et des communications pour créer des collectivités durables », car elle ne concorde pas avec la sous-section RSE;
- cibler davantage les points du plan d'action afin qu'ils soient moins nombreux; ceux-ci devraient aussi être étayés par un cadre de mesure du rendement robuste.

Deuxième examen fondé sur la consultation

Industrie Canada effectue également une consultation approfondie auprès d'un grand nombre d'intervenants externes. Pour cette stratégie, le Ministère a fait appel à Stakeholder Research Associates Canada Inc., afin d'obtenir le point de vue des intervenants au moyen d'entrevues téléphoniques individuelles et d'observations présentées par écrit par les représentants d'entreprises, d'associations sectorielles, d'ONG, des gouvernements et des universités. Les répondants du secteur privé représentaient un vaste éventail de secteurs et de régions. En tout, 81 intervenants ont donné leur point de vue. Les participants ont reçu un document de consultation fondé sur la stratégie, qui a aussi été affiché dans le site Web d'Industrie Canada relatif au développement durable afin d'en faciliter l'accès.

Voici les cinq grandes recommandations des intervenants.

Recommandation 1 : Industrie Canada devrait réexaminer les éléments du plan d'action proposés, afin de les rendre plus concrets et d'inclure tout particulièrement des possibilités de partenariat ainsi que des projets pilotes en milieu réel et des projets de démonstration.

Recommandation 2 : Industrie Canada devrait établir des indicateurs pour mesurer ses progrès dans les domaines prioritaires de sa stratégie et un mécanisme de présentation de rapports aux intervenants sur ses progrès au fil des trois années de la SDD.

Recommandation 3 : Le Ministère devrait définir des mesures précises qu'il peut prendre pour illustrer son leadership à l'interne, notamment l'adoption de politiques d'achat écologiques et d'autres indicateurs de la performance environnementale fédérale chez lui et au nom de ses composantes; par exemple, en faisant valoir la nécessité d'une économie forte et concurrentielle, ainsi que d'encouragements et de leviers de « tenue de marché ».

Recommandation 4 : Industrie Canada devrait amorcer immédiatement un processus de collaboration entre les ministères fédéraux au sujet des SDD actuelles. Ce processus pourrait inclure un examen des stratégies proposées par chaque ministère, le repérage des domaines en harmonie et l'engagement de s'efforcer, pendant la durée des stratégies, de collaborer avec les intervenants communs afin d'atteindre les buts partagés. Idéalement, les résultats de cette consultation interne seraient inclus dans la stratégie finale de chaque ministère.

Recommandation 5 : À l'avenir, Industrie Canada devrait songer à préconiser une vision et une stratégie du développement durable communes dans l'ensemble du gouvernement. Une telle initiative pourrait permettre au gouvernement fédéral de clarifier la définition du développement durable. Au niveau ministériel, elle pourrait aider Industrie Canada à trouver un équilibre entre les trois piliers du développement durable. Une consultation interministérielle sur une stratégie de développement durable pourrait également faciliter l'élaboration d'un ensemble commun d'indicateurs permettant de mesurer les progrès de l'industrie canadienne vers le développement durable.

Consultation des intervenants dans la région de l'Atlantique

Dans le cadre d'un premier effort concerté de ce type, Industrie Canada s'est associé à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, à Environnement Canada, à RNCan et à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour mener une consultation coordonnée sur la SDD III dans la région de l'Atlantique. Quatre séances de consultation tenues dans les villes de St-John's, Halifax, Moncton et Charlottetown du 5 au 8 mai 2003 ont réuni 109 intervenants de l'industrie, des universités et des ONG. Les thèmes retenus étaient : « Édifier des collectivités durables » et « Promouvoir des économies novatrices ».

Principaux résultats de la consultation

Les 11 priorités suivantes applicables aux économies novatrices et aux collectivités durables sont ressorties de la consultation :

1) Définir « collectivités durables »
2) Éducation
   - accès à l'éducation
   - taux d'alphabétisation
   - élargissement des programmes
   - compétences relatives au développement durable
   - promotion d'un vaste éventail de débouchés professionnels
3) Recrutement et maintien en poste d'une main-d'œuvre qualifiée
4) Amélioration des infrastructures
   - amélioration des réseaux maritimes, terrestres et aériens
   - diffusion de la technologie (p. ex., Internet haute vitesse) dans les collectivités rurales
   - sources d'énergie de remplacement
   - infrastructure des ressources humaines
5) Promotion de la R-D
   - commercialisation de la recherche
   - application aux secteurs émergents et existants et aux collectivités
6) Responsabilisation communautaire
   - informer les collectivités sur le développement durable et ses avantages
   - décisions concernant la collectivité prises par la collectivité
   - participation du gouvernement sur demande

7) Amélioration de la perception de la région de l'Atlantique
8) Promotion des possibilités d'interaction entre les gouvernements et de création de partenariats
9) Encouragements pour des « choix durables »
   - comptabilisation du coût complet
   - critères de décision pondérés en fonction des régions
   - crédits d'impôt pour les choix durables
10) Amélioration de la réflexion à long terme sur la gestion économique
   - gestion et intendance des ressources naturelles
   - appui à l'entrepreneuriat
11) Application des pratiques exemplaires

Consultation des intervenants du Nord

Le 12 mai 2003, à Edmonton, dans le cadre d'une autre collaboration inédite, Industrie Canada s'alliait à RNCan pour demander à des représentants du milieu des affaires, des collectivités et des Premières Nations des collectivités du Nord du Canada d'examiner la démarche adoptée par chacun de ces deux ministères pour élaborer sa nouvelle Stratégie de développement durable.

Trois grands thèmes communs se trouvent dans les SDD triennales de RNCan et d'Industrie Canada : 1) l'innovation et l'écoefficacité, 2) les collectivités durables, 3) la RSE.

L'atelier a donné aux habitants du Nord la possibilité de s'exprimer sur les grandes questions suivantes :

1) Les démarches proposées sont-elles en accord avec les besoins et les enjeux des collectivités du Nord?
2) Êtes-vous d'accord avec les trois thèmes du développement durable proposés par rapport aux collectivités du Nord?
3) Sont-ils sensés? Sont-ils pertinents pour le Nord? Qu'est-ce qui vous plaît? Qu'est-ce qui vous inquiète?
4) Faudrait-il ajouter d'autres éléments?
5) Quelles mesures ou priorités vous paraissent essentielles pour assurer la durabilité du Nord du Canada?
6) Quels résultats du développement durable dans l'optique des trois principaux thèmes de la durabilité souhaitez-vous pour votre collectivité ou votre organisation?
7) Comment RNCan et Industrie Canada peuvent-ils s'assurer que leur SDD est pertinente pour les collectivités du Nord, au moyen des liens de responsabilité, de la mesure du rendement et d'autres moyens de mesurer le « rendement sur l'investissement » au cours des trois prochaines années?

Les participants devaient cerner cinq thèmes prioritaires que RNCan et Industrie Canada devraient prendre en considération dans l'élaboration des stratégies de développement durable, ainsi qu'une liste de grands défis liés à ces thèmes. Il en est résulté une série de cinq thèmes clés et une liste de défis pour l'innovation et l'écoefficacité, les collectivités durables et (dans une moindre mesure) la RSE qui pourraient guider RNCan et Industrie Canada dans l'élaboration de leur SDD et leur plan d'activités respectifs afin de tenir compte des questions importantes pour les collectivités du Nord.

Écoefficacité et innovation

- Définir et clarifier les rôles et les responsabilités des ministères fédéraux à l'égard du développement durable (il n'y a pas d'organisme de développement régional pour le Nord).
- Corriger le problème de l'absence d'investissement pour promouvoir l'innovation dans le Nord.
- Remédier à la pénurie d'infrastructures de l'innovation (communications sans fil, services à large bande, Internet haute vitesse).
- Combler les lacunes de la recherche, des connaissances et de l'information sur les pratiques exemplaires.

Responsabilité sociale des entreprises et collectivités durables

- Remédier à la pénurie de compétences et de programmes d'éducation de base dans les collectivités du Nord.
- Combler les lacunes de l'infrastructure de base des communications.
- Répondre au besoin de rationaliser la réglementation fédérale.
- Promouvoir la confiance, la diversité et l'autonomie des collectivités du Nord.

Annexe IV Consultation du personnel du Ministère et d'autres ministères et organismes du gouvernement du Canada

En préparant sa nouvelle Stratégie de développement durable, Industrie Canada a fourni à son personnel de nombreuses occasions de s'exprimer. Le Comité de coordination du développement durable d'Industrie Canada a une fois de plus constitué le principal véhicule interministériel pour ce faire. Ce comité consultatif a été établi en 1999 afin de contribuer à l'élaboration de la deuxième stratégie d'Industrie Canada. Il se compose principalement de représentants de chaque secteur du Ministère, dont un grand nombre participent directement à définir la structure et le contenu de la stratégie. Certains de ses membres sont également chargés de la mise en œuvre du plan d'action de la stratégie au cours des trois prochaines années. Le Comité s'est réuni à plusieurs reprises l'année dernière afin de contribuer à l'élaboration de la nouvelle stratégie.

De plus, le Secteur de l'industrie a établi un réseau de cadres du développement durable par l'intermédiaire du Conseil fonctionnel pour le développement durable, afin de contribuer aux résultats attendus de la stratégie. Le réseau s'ajoute à l'analyse interne et à l'évaluation à mi-parcours de la deuxième stratégie ainsi qu'à la possibilité offerte à tout le personnel de s'exprimer au moyen du site Web d'Industrie Canada sur le développement durable.

Le Ministère a également encouragé la participation d'autres ministères, de comités et de groupes de travail interministériels, comme ceux sur la RSE et l'innovation environnementale, et le Réseau interministériel sur les stratégies de développement durable.

Annexe V Contribution du Ministère au Plan de mise en œuvre du Sommet mondial sur le développement durable

Se fondant sur le Plan de mise en œuvre du SMDD, le Secrétariat canadien du Sommet de la terre d'Environnement Canada et le Groupe d'action interministériel fédéral ont cerné les enjeux prioritaires auxquels les ministères doivent tenir compte. En parallèle à la description de ces enjeux figurent les contributions perçues d'Industrie Canada dans sa nouvelle stratégie, afin de constituer un partenaire indispensable.

Enjeu prioritaire du SMDD	Élément du plan d'action de la SDD III
Éradication de la pauvreté (Fournir de l'eau potable et des installations sanitaires suffisantes pour protéger la santé des humains et l'environnement.)	*IVD* (Améliorer la durabilité de villes de pays en développement.) *RCE* (Participer à l'approbation de la recherche sur le développement durable, p. ex., Réseau canadien de l'eau.)
Modification des tendances de la production et de la consommation non durables (Élaborer un cadre sur 10 ans pour des programmes à l'appui d'initiatives régionales et nationales visant à accélérer la transition vers une consommation et une production durables.)	*Cadres stratégiques de développement durable* (Élaborer et encourager des cadres stratégiques novateurs au gouvernement du Canada.) *Fabrication durable* (Promouvoir l'adoption dans l'industrie de procédés de fabrication novateurs qui contribueront à la durabilité des produits et des procédés.) *Gérance de l'environnement dans les PME* (Appuyer l'adoption de mécanismes et d'outils de gérance de l'environnement dans les petites entreprises.) *Gestion environnementale de la chaîne d'approvisionnement* (Promouvoir l'adoption d'outils de gestion de la chaîne d'approvisionnement environnementale dans les petites entreprises.)

(suite)

Enjeu prioritaire du SMDD	Élément du plan d'action de la SDD III
Modification des tendances de la production et de la consommation non durables (Élaborer un cadre sur 10 ans pour des programmes à l'appui d'initiatives régionales et nationales visant à accélérer la transition vers une consommation et une production durables.)	*Économie fondée sur la biotechnologie* (Faire connaître et promouvoir la mise au point de procédés, technologies et produits biotechnologiques industriels afin de réduire les émissions de GES.) *Économie de l'hydrogène* (Appuyer la mise au point, la commercialisation et l'adoption précoces de la technologie des piles à hydrogène dans le secteur de l'automobile.)
Protection et gestion des ressources naturelles pour le développement économique et social (Promouvoir le développement du tourisme durable, y compris le tourisme écologique, afin d'accroître les retombées des ressources touristiques pour la population des collectivités d'accueil, tout en maintenant l'intégrité culturelle et environnementale des collectivités d'accueil et en protégeant davantage les régions et le patrimoine naturel écologiquement sensibles.)	*Programme de développement des entreprises autochtones* (Promouvoir les programmes de développement des entreprises d'EAC pour financer les petites entreprises.)
Développement durable dans un monde planétaire (Promouvoir activement la RSE et la reddition des comptes, en fonction des principes de Rio, y compris l'élaboration et la mise en œuvre efficace d'ententes et de mesures intergouvernementales, d'initiatives internationales et de partenariats publics-privés ainsi que de règlements nationaux pertinents; et appuyer l'amélioration continue des pratiques des entreprises dans tous les pays.)	*Cadres stratégiques de développement durable* (Élaborer et encourager des cadres stratégiques novateurs au gouvernement du Canada.) *Faire connaître davantage la RSE* (Élargir l'information et la sensibilisation relatives à la RSE dans l'industrie canadienne.) *Outils de RSE et capacité de gestion* (Développer des outils de RSE et la capacité de gestion afin d'améliorer la performance de l'industrie canadienne en matière de RSE.) *Rapports sur la durabilité de l'entreprise* (Accroître la quantité, la qualité et la crédibilité des rapports sur la durabilité présentés dans l'industrie canadienne.) *Recyclage des produits électroniques* (Faciliter un réseau national de recyclage des déchets électroniques.) *Réutilisation et recyclage de matériel de TIC* (Appuyer un programme de réutilisation visant à collecter et à réparer des ordinateurs provenant des gouvernements et du secteur privé, puis à les distribuer dans les écoles.)

(suite)

Enjeu prioritaire du SMDD	Élément du plan d'action de la SDD III
Développement durable dans un monde planétaire (Promouvoir activement la RSE et la reddition des comptes, en fonction des principes de Rio, y compris l'élaboration et la mise en œuvre efficace d'ententes et de mesures intergouvernementales, d'initiatives internationales et de partenariats publics-privés ainsi que de règlements nationaux pertinents; et appuyer l'amélioration continue des pratiques des entreprises dans tous les pays.)	*TIC pour la durabilité des collectivités* (Continuer à répondre aux besoins de connectivité à large bande des collectivités canadiennes qui n'ont pas accès à ces services en s'assurant que les Canadiens ont un accès équitable à Internet, et démontrer les effets habilitants des applications TIC.)
Développement durable de l'Afrique (Le SMDD devrait raviver la volonté de la communauté internationale de relever ces défis spéciaux et de matérialiser une nouvelle vision fondée sur des mesures concrètes pour la mise en œuvre de l'Agenda 21 en Afrique.)	*IVD* (Améliorer la durabilité de villes de pays en développement.)
Mécanismes de mise en œuvre (Appuyer les organismes de R-D financés par les pouvoirs publics afin qu'ils concluent des alliances stratégiques destinées à accroître la R-D axée sur la production et les technologies de produits plus propres.)	*IVD* (Améliorer la durabilité de villes de pays en développement.) *Solutions canadiennes aux changements climatiques* (Promouvoir à l'étranger les technologies et services canadiens liés aux changements climatiques.) *PTC* (Investir dans des technologies environnementales, novatrices et habilitantes qui contribuent au développement durable.) *FCI* (Appuyer et renforcer l'infrastructure du savoir et de la recherche au Canada.) *RCE* (Participer à l'approbation de la recherche sur le développement durable.)

Annexe VI Sigles et acronymes

APECA	Agence de promotion économique du Canada atlantique
APh2	Adhérents Pionniers h2
CAA	Association canadienne des automobilistes
CEDD	Commissaire à l'environnement et au développement durable
CGRR	Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
CRT	Carte routière technologique
CSP	Comité supérieur des politiques
EAC	Entreprise autochtone Canada
EES	Évaluation environnementale stratégique
EPE	Entente sur la performance environnementale
FCI	Fondation canadienne pour l'innovation
GES	Gaz à effet de serre
IDE	Investissement direct étranger
IRIS	Institut de robotique et d'intelligence des systèmes
IRSC	Instituts de recherche en santé du Canada
ISO	Organisation internationale de normalisation
IVD	Initiative des villes durables
MAECI	Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
MDP/AC	Mécanisme pour un développement propre et l'application conjointe
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	Organisation non gouvernementale
OPE	Ordinateurs pour les écoles
PARI	Programme d'aide à la recherche industrielle

PME	Petite et moyenne entreprise
PRECARN	Réseau de recherche appliquée préconcurrentielle
PTC	Partenariat technologique Canada
RCE	Réseau de centres d'excellence
R-D	Recherche-développement
RMR	Rapport ministériel sur le rendement
RNCan	Ressources naturelles Canada
RPE	Recyclage des produits électroniques
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
RSE	Responsabilité sociale des entreprises
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SDD	Stratégie de développement durable
SDD I	*Industrie Canada : Stratégie de développement durable 1997*
SDD II	*Industrie Canada : Stratégie de développement durable 2000-2003*
SDD III	*Industrie Canada : Stratégie de développement durable 2003-2006*
SGE	Système de gestion environnementale
SMA	Sous-ministre adjointe
SMDD	Sommet mondial sur le développement durable
TI	Technologie de l'information
TIC	Technologies de l'information et des communications
TRNEE	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie
VBNC	Voisey's Bay Nickel Company
WBCSD	World Business Council for Sustainable Development